

Le prêche aux esprits en prison

1 Pierre 3:18-20

W. Kelly

1^{re} édition mars 2025

Dans ce traité, un peu inhabituel par sa longueur alors qu'il traite un passage plutôt court, de trois versets, William Kelly réfute en détail les fausses doctrines enseignées depuis les premiers siècles du christianisme sur le sujet du « prêche de Christ par l'Esprit ». Pour cela, l'auteur utilise largement des éléments tirés de la critique textuelle, laquelle permet d'approcher au mieux le texte véridique.

Cette analyse approfondie met en évidence (si tant est que cela soit nécessaire) la précision extraordinaire de la Parole inspirée de Dieu (2 Tim. 3:16). Le Saint Esprit possède une maîtrise de notre langage et de nos langues sans commune mesure avec la nôtre. Lui qui sonde les choses profondes de Dieu est capable de nous transmettre celles qui nous concernent dans un langage à notre portée, sobre, simple et compréhensible, évitant toutes les ambiguïtés et anticipant même les erreurs des siècles.

Hélas, combien la tradition, les écoles théologiques avec leurs courants de pensées humains divergents, les raisonnements et la fausse sagesse de la philosophie, couplée avec les mensonges de Satan, aveuglent facilement les hommes ! Il est profondément triste de voir comment si rapidement les chrétiens se sont écartés de la vérité. Mais il est aussi merveilleux de voir la lumière bénie que jette la Parole sur la vérité divine, la bonne et précieuse Parole de Dieu qui, malgré tous les efforts de l'ennemi, par la grâce et la fidélité de Dieu, est encore aujourd'hui entre nos mains !

Pour plus de clarté dans le développement du sujet, les sous-titres ont été rajoutés lors de la traduction. Compte tenu de la complexité du sujet, des notes de bas de pages complémentaires se sont aussi révélées utiles lors de la traduction. Les textes en latin ont été traduits en français, mais sans totale garantie. Le lecteur intéressé pourra les retrouver à l'adresse <https://www.stempublishing.com/authors/kelly/7subjects/prison.html>

Une liste des manuscrits cités dans les ouvrages de W. Kelly, parmi lesquels figurent ceux mentionnés ici, peut être trouvée dans *Les manuscrits du Nouveau Testament cités par W. Kelly*, 1^{re} édition novembre 2024.

D.Audéoud, février 2025

Table des matières

Présentation du texte controversé.....	3
1) <i>Introduction</i>	3
2) <i>Le texte controversé</i>	4
Simple explication du passage.....	5
1) <i>Des traductions très anciennes, confuses</i>	5
2) <i>Des choses faciles à comprendre</i>	6
3) <i>Le temps et les raisons de la mise en réserve des esprits</i>	7
4) <i>Les souffrances de Christ et celles des croyants</i>	7
5) <i>L'absence de l'article et sa signification</i>	8
Réfutation d'interprétations erronées.....	11
1) <i>Les interprétations erronées de certains savants</i>	11
a) L'interprétation de Middleton et de Browne.....	11
b) L'interprétation de l'évêque Horsley.....	18
2) <i>Les interprétations basées sur les versions anciennes</i>	28
a) Les versions syriaques anciennes.....	28
b) Conclusion au sujet des versions anciennes.....	29
3) <i>Les interprétations de Calvin, protestant (1509-1564)</i>	30
a) Première allusion au passage de Pierre.....	31
b) Deuxième allusion au passage de Pierre.....	33
c) Troisième allusion au passage de Pierre.....	35
d) De soi-disant défauts dans l'exposé de l'apôtre inspiré.....	39
e) Conclusion sur les commentaires de Calvin.....	41
4) <i>Les interprétations de Bellarmin, catholique (1542-1621)</i>	42
a) Le purgatoire selon la doctrine romaine.....	43
b) Les arguments de Bellarmin.....	45
c) Précisions additionnelles.....	51
Les interprétations diverses dans la chrétienté.....	56
1) <i>Les temps qui ont suivi les jours des apôtres</i>	56
a) La tendance générale.....	56
b) Justin Martyr (†165).....	57
c) Irénée (122-200).....	58
d) Pasteur d'Hermas (fin du II ^e siècle).....	59
e) Clément d'Alexandrie (150-215).....	60
f) Origène d'Alexandrie (185-253).....	61
g) Cyrille d'Alexandrie (375-444).....	61
h) Autres auteurs.....	61
2) <i>Les temps du Moyen Âge</i>	62
3) <i>Les temps de la Réformation</i>	62
a) Luther (1483-1546).....	62
b) Francowitz (Flacius Illyricus) (1520-1575).....	64
c) Calvin (1509-1564).....	65
4) <i>Les temps après la Réformation</i>	66

a) Le Dr J. Brown (1784-1857).....	66
b) Le Dr Bartle (1831-1908).....	74
c) A. R. Symonds (1815-1883).....	78
d) Conclusion sur ces auteurs.....	84
5) <i>Autres auteurs « modernes »</i>	85
a) E. W. Bullinger (1837-1913).....	85
b) Le Dr Sanderson (1830-1913).....	90
c) Le Doyen Luckock (1833-1909).....	93
d) Le cas de E. Swedenborg (1688-1772).....	97
Index des passages, sujets, auteurs.....	104

Avant-propos de l'auteur

Une partie considérable de ce traité est consacrée à la discussion de nombreuses théories insatisfaisantes qui ont été fondées à diverses époques sur ce passage. La discussion est parfois nécessairement un peu décousue, et il peut être bon d'insérer en préface un bref résumé de l'interprétation du texte, telle qu'elle a été exposée par l'auteur.

Tout d'abord, il convient de noter que dans les versets immédiatement précédents (1 Pierre 3:8-17), l'apôtre fait allusion à la persécution considérable à laquelle ces Juifs croyants étaient soumis à cause de leur foi en un Christ invisible et céleste. Ces circonstances ont évidemment suscité des difficultés dans leur esprit, car une telle expérience contrastait nettement avec l'attente juive ordinaire, fondée sur l'Ancien Testament, d'un Messie qui, par sa présence personnelle, introduirait un état de gloire terrestre, accompagné de la délivrance de la nation de la servitude aux païens. Pour aider et éclairer ses lecteurs, Pierre parle d'abord du problème de leur souffrance actuelle, et ensuite de l'absence corporelle de Christ.

L'apôtre explique d'abord que s'ils souffraient pour la justice, ils étaient un peuple heureux : c'était la marque des vrais disciples. Il valait donc mieux, si la volonté de Dieu le voulait, qu'ils souffrissent pour le bien que pour le mal. Ils ne devaient pas souffrir comme des malfaiteurs, car Christ a souffert une fois pour les péchés afin que nous ne souffrions pas, bien qu'il soit le Juste et que nous soyons les injustes.

En évoquant les souffrances de Christ pour les péchés, l'apôtre mentionne la culpabilité des Juifs, savoir qu'il a été mis à mort en chair (cf. Matt. 26:59 ; Matt. 27:1 ; Marc 14:55 – même mot grec) mais, ajoute-t-il, vivifié par [l']Esprit, ou en Esprit [2 Pierre 2:18].

La mention du Saint Esprit amène l'apôtre à son deuxième point, à savoir l'explication de la puissance à l'œuvre pendant l'absence du Messie en haut. Il montre alors que la coopération actuelle de (Dieu) l'Esprit avec (Dieu) le Fils peut être rapprochée de ce qui s'est passé aux temps antédiluviens. C'est par le Saint Esprit que l'évangile [du salut en ce temps] leur était prêché, comme Pierre l'avait déjà dit (1 Pierre 1:12), et c'est par ce même Esprit que Dieu avait contesté avec l'homme avant le déluge (Gen. 6:3). *L'Esprit de Christ* était dans les prophètes d'autrefois, avait dit Pierre au début de son épître (1 Pierre 1:11). Il dit maintenant que c'est par l'Esprit que le Christ est allé prêcher aux esprits en prison, qui étaient désolés lors de la patience de Dieu attendait aux jours de Noé. De même que l'Esprit de Christ était dans les prophètes, nous apprenons qu'il était dans Noé, « prédicateur de justice » [2 Pierre 2:5].

De même que la grande majorité des hommes antédiluviens fut *désobéissante* à l'avertissement de Noé concernant le déluge à venir, de même la grande majorité du peuple juif fut *désobéissante* (voir 1 Pierre 2:7-8) à l'avertissement de l'Esprit de se sauver de cette génération méchante, gardée pour le jugement (1 Pierre 4:17-18 ; 2 Pierre 2:9 ; 2 Pierre 3:7). Alors aussi, un petit nombre, c'est-à-dire huit âmes seulement, furent sauvées par l'eau, et, pour poursuivre le parallèle, les croyants juifs constatèrent que seule une petite minorité était amenée à bénéficier des bénédictions de l'évangile.

Présentation du texte controversé

1) Introduction

Il peut être intéressant, et je l'espère profitable au lecteur, non seulement d'examiner ce texte, mais aussi de passer en revue les questions qu'il a soulevées depuis des siècles. Dans ce passage, plus d'un chrétien reste perplexe, rejetant ce qui ne correspond pas à la foi, mais ne voulant pas douter de ce que semble indiquer la lettre de la Parole. Il est prêt à se soupçonner d'un manque d'intelligence spirituelle et à se demander s'il n'y a pas une insoumission inconsciente de cœur et d'esprit à la révélation parfaite de Dieu. L'essentiel au moins des spéculations auxquelles se sont livrés des hommes de renom dans les temps anciens et modernes méritera d'être mentionné, dans l'espoir de convaincre le croyant que les pensées humaines sont toujours sans valeur et que l'Écriture divine est revêtue par l'Esprit d'une lumière et d'une puissance qui se vérifient d'elles-mêmes pour tous ceux dont le cœur s'ouvre au Seigneur et qui se jugent eux-mêmes à ses yeux.¹

On verra aussi, par un examen suffisamment approfondi, que la critique textuelle la plus exacte dans les détails des expressions confirme la portée générale tirée de l'ensemble du contexte, et que la précision grammaticale va dans le même sens avec la même force. Ainsi, à tout point de vue, la vérité apparaît avec une plénitude de preuves proportionnelle à la rigueur de notre investigation, dès lors que l'objet et le but exacts du passage sont clairement établis et maintenus fermement sous nos yeux. Il n'y a dans ce passage aucune place pour une action de Christ dans un état intermédiaire, ni pour les saints ni pour les pécheurs, rien qui laisse un espoir pour ceux qui meurent dans l'incrédulité et dans leurs péchés. Comment pourrait-il en être ainsi, si toutes les paroles de Dieu sont vraies ?

¹ Voir aussi The Epistles of Peter (Les Épîtres de Pierre), W. Kelly, p.197-205. – Traduction Bibliquest : <https://www.bibliquest.net/WK/WK-nt21-1Pierre.htm> . (ndt)

2) Le texte controversé

Le vrai texte est le suivant [1 Pierre 3:18-20] :

« ὅτι καὶ Χριστὸς ἅπαξ περὶ ἁμαρτιῶν ἔπαθεν,² δίκαιος ὑπὲρ ἀδίκων, ἵνα ἡμᾶς προσαγάγῃ τῷ θεῷ, θανατωθεὶς μὲν σαρκὶ ζωοποιηθεὶς δὲ ³πνεύματι, ἐν ᾧ καὶ τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν πορευθεὶς ἐκήρυξεν, ἀπειθήσασιν ποτε ὅτε ἀπεξεδέχετο⁴ ἡ τοῦ θεοῦ μακροθυμία ἐν ἡμέραις Νῶε κατασκευαζομένης κιβωτοῦ, εἰς ἣν ὀλίγοι,⁵ τοῦτ' ἔστιν ὁκτὼ ψυχαί, διεσώθησαν δι' ὕδατος. »

« Car aussi Christ a souffert² une fois pour les péchés, le Juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu, ayant été mis à mort en chair, mais vivifié par ³l'Esprit, par lequel aussi étant allé, il a prêché aux esprits qui sont en prison, autrefois désobéissants, quand la patience de Dieu attendait⁴ dans les jours de Noé tandis que l'arche se construisait, dans laquelle un petit nombre,⁵ savoir huit personnes, furent sauvées à travers l'eau ».

² ἀπέθανεν (*est mort*) est la lecture des onciales (grands codex majuscules) Λ, A, C, plus d'une douzaine de cursives (minuscules), la Vulgate, la Syriacque, la Memphitique, l'Arménienne, l'Éthiopienne et plusieurs Pères grecs et latins, tandis que le texte commun est soutenu par les codex B, K, L, P, la masse des cursives et certains de ces mêmes Pères.

³ τῷ (l'article) devant πνεύματι (*Esprit*) est la lecture retenue sur la base de quelques cursives, contrairement à toutes les onciales, à la grande majorité des cursives et à tous les Pères grecs, à l'exception même d'Épiphane qui, ailleurs, donne l'article. Il n'y a pas lieu d'hésiter à accepter la forme anarthre,¹⁸ laquelle ne peut en aucun cas signifier *son* Esprit [erreur probablement due à un rapprochement injustifié avec 1 Pierre 1:11].

⁴ ἀπεξεδέχετο (*attendait*) est incontestablement correct : K est, parmi les onciales, la seule qui, selon Matthaei, lui est défavorable, et parmi les cursives, pas une seule ne soutient la lecture de Stephens, Beza, et les éditions Elzevir. Il semble que ce soit une simple conjecture (supposition gratuite) d'Érasme, qui dans sa première édition a donné ἅπαξ ἐδέχετο (*recevait une fois*) (donc K), et dans le reste ἅπαξ ἐξεδέχετο (*supportait une fois*). En fait, il est difficile de comprendre comment l'adverbe *une fois* pourrait être utilisé avec l'imparfait, bien qu'il puisse l'être avec n'importe quel autre temps. Il est remarquable que, bien qu'Érasme ait lu de manière erronée ἅπαξ (*une fois*) dans le texte de ses cinq éditions, il ait donné le mot correct ἀπεξεδέχετο dans ses notes, avant même que cela ne soit publié dans la Bible Polyglotte Complutésienne.

⁵ La question entre ὀλίγοι (*un petit nombre, quelques-uns*) (Λ, A, B, six cursives, Origène, Cyprien, Augustin) et ὀλίγαι (*quelques-unes, féminin*) (C, K, L, P, la plupart des cursives et des Pères) est plus délicate et moins décisive. C'est le seul cas où le texte tel qu'il est donné ci-dessus diffère de l'édition Complutésienne.

Simple explication du passage

1) Des traductions très anciennes, confuses

Bien que le texte original ne soit pas douteux mais certain, les interprétations des anciens et des modernes sont pour la plupart précaires et trompeuses. Pourquoi cela ? Il peut être utile et instructif de noter l'incertitude inhabituelle des versions anciennes. Le grec est linguistiquement simple, la construction grammaticale claire. Pourquoi alors le texte traduit devrait-il varier et être confus, si ce n'est à cause d'idées introduites de l'extérieur ? La tendance à une mauvaise interprétation plutôt qu'à une traduction fidèle s'est donc manifestée très tôt.

Ainsi la Vulgate latine, sans aucune autorité, a au verset 19 *erant* (*étaient*), et au verset 20, *qui* (*lesquels*)⁶ mais elle a de plus l'atrocité de *expectabant Dei patientiam* (*ils attendaient la patience de Dieu*), au milieu du verset 20, qui a conduit tant de catholiques romains à l'erreur au Moyen Âge et jusqu'à aujourd'hui. C'est de cette manière que cette interprétation apparaît dans la déclaration (ou norme) tridentine⁷ de l'Écriture « authentique », impudemment fausse, et sans honte dans son incohérence ouverte avec le passage lui-même !

La Peschitta Syriaque⁸ aussi, comme avec les premières erreurs latines, est infidèle, et rend *φυλακή* (*prison*) par *shéol* puis paraphrase fausement le reste de la manière suivante : « alors que la patience de Dieu ordonnait qu'il (Noé) construise l'arche dans l'espoir de leur conversion, et que huit âmes seulement y entrèrent et furent sauvées dans les eaux ».

La Philoxénienne ou Harcléenne Syriaque⁹ est beaucoup plus proche de la vérité, car elle évite l'erreur du verset 19, bien qu'elle ne soit pas correcte au début du verset 20, pourtant plus facile à traduire.

⁶ Contrairement au latin, ici le texte grec n'a pas de pronom : litt. *ἀπειθήσασιν ποτε* [*des*] *désobéissants autrefois*. (ndt)

⁷ Traditions et interprétations issues du Concile de Trente (tridentin) en 1566. (ndt)

⁸ La Peshitta est une traduction (parmi cinq ou six) Syriaque ou Araméenne complète de la Bible. En raison de la diffusion rapide dans l'empire romain de la langue latine et d'une tradition chrétienne latine, les textes grecs anciens ont disparu assez tôt. Les versions syriaques sont (avec les versions latines comme la Vetus Latina), parmi les traductions les plus anciennes de la Bible et ce sont souvent des traductions très littérales du texte grec de l'époque. C'est pourquoi elles sont d'un grand intérêt pour confirmer le texte grec ancien, mais, comme ici, elles doivent être utilisées avec prudence. (ndt)

⁹ C'est une autre version syriaque, peut-être encore plus stricte que la Peschitta. (ndt)

Quant à la version Memphitique,¹⁰ Wilkins donne *vivant* au lieu de *vivifié* dans le verset 18, et son interprétation du verset 19 est « c'est aussi vers les esprits emprisonnés qu'il est allé, qu'il a évangélisé... », ce qui est une interprétation assez libre, bien que ce ne soit pas tout à fait la même chose [que l'interprétation précédente]. Mais le verset 20 est bien traduit, sauf qu'il donne à la préparation de l'arche une force achevée au lieu d'une force continue. De plus, la version Éthiopienne¹¹ ajoute *Saint* à *Esprit* au verset 18 et, comme la Peschitta Syriaque, elle ajoute *retenus* ou *enfermés*¹² au verset 19.

L'arabe Erpénienne est partout très libre, et semble particulière dans l'expression « allé vers les esprits qui étaient enfermés », ce qui va au-delà du verset et frôle l'interprétation [libre], si ce n'est une mauvaise interprétation. On peut remarquer ici que *πορευθεῖς* (*étant allé*) au verset 22 est complété par *εἰς οὐρανὸν* (*au ciel*), alors que le verset 19 évite soigneusement d'utiliser *εἰς ᾗδου* (*en hadès*) ou tout autre expression équivalente. C'est un fait négligé par tous ceux qui ont voulu défendre la force de 19 à partir de 22.

Quant à la version Arménienne, il n'y a rien ou presque qui mérite d'être signalé ici.

2) Des choses faciles à comprendre

Le sens n'est pas douteux. L'apôtre de la circoncision est éminemment clair et pratique, fervent et convaincant. Il ne s'approfondit pas, comme Paul, dans les principes fondamentaux et ne s'élève pas dans le vaste cercle des conseils divins, « où il y a des choses difficiles à comprendre » [comme dit Pierre, en 2 Pierre 3:16]. Il n'est pas comme Jean, contemplant profondément la nature divine telle que révélée dans le Fils de Dieu. Pierre est si simple et si direct que les interprètes se trompent lourdement lorsqu'ils imaginent que ses paroles expriment ce que leurs propres spéculations impliquent. Il ne veut pas que le chrétien souffre pour le mal, mais pour le bien ; et [il dit] cela, non seulement pour des raisons morales, mais dans un appel touchant à Celui qui a souffert sur la croix pour expier nos péchés : "Car aussi Christ a souffert une fois pour les péchés, le Juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu ». Puissions-nous, objets de sa grâce salvatrice, ne souffrir que pour la justice et pour Son nom ! Et si, à la croix, il a tout souffert jusqu'à la mort, Dieu l'a justifié par la résur-

¹⁰ Dialecte de l'égyptien ancien (copte) autrefois utilisé dans la région de Memphis. (ndt)

¹¹ Les versions éthiopiennes anciennes sont écrites en guèze, une langue sémitique ancienne. Elles incluent plusieurs écrits apocryphes. (ndt)

¹² À la place de *[qui sont]* (version Darby française). (ndt)

rection : « mis à mort en chair, mais vivifié en (ou par l') Esprit » (ou, comme dans 1 Tim. 3:16, « justifié en Esprit »¹³). C'est dans (par) cet Esprit que Christ a prêché aux esprits prisonniers, désobéissants comme ils l'étaient autrefois, lorsque la patience de Dieu attendait, aux jours de Noé. [C'est-à-dire que,] de même que l'Esprit Saint a ressuscité Christ d'entre les morts,¹⁴ ainsi Christ (non pas personnellement mais par (ou dans) le même Esprit), est allé prêcher [par la bouche de Noé] aux esprits, emprisonnés à cause de leur désobéissance à la parole que Noé avait prêchée en son temps.

3) *Le temps et les raisons de la mise en réserve des esprits*

C'est une référence évidente et frappante à Genèse 6:3 : « Et l'Éternel dit : Mon Esprit ne contestera pas à toujours avec l'homme, puisque lui n'est que chair ; mais ses jours seront cent vingt ans. » Sa patience se prolongea ainsi un long temps, mais en fin de compte, seule la famille du patriarche fut sauvée. Ainsi, les personnes qui périrent alors, dont les esprits sont en réserve [ou en prison] pour le jugement¹⁵ à la fin de toutes choses, sont clairement définies. De même l'époque en question [« dans les jours de Noé »] et le péché spécifique d'insoumission à l'Esprit Divin qui a agi lors de la prédication de Noé sont tout aussi clairement définis. Plus les mots sont examinés avec précision, dans la critique textuelle ou dans la grammaire, plus il est certain que, dans une exégèse stricte, ils n'admettent que le sens qui leur est attribué ici, et cela dans une pleine harmonie du Nouveau Testament avec l'Ancien Testament.

4) *Les souffrances de Christ et celles des croyants*

Le lien et la portée sont évidents. L'apôtre exhorte les croyants à une vie de souffrance patiente, afin de couvrir de honte ceux qui calomnient leur bonne conduite en Christ [v.16]. Qui pourrait contester qu'il vaut mieux, si la volonté de Dieu le voulait, souffrir en faisant le bien qu'en faisant le mal, et cela parce que Christ aussi a souffert (mais Lui a souffert une fois, une fois pour toutes) pour les péchés ? Cela devrait nous suffire : nous ne devrions pas souffrir pour les péchés, mais uniquement pour la justice ou pour le nom de Christ. Il lui appartenait de souffrir pour nous,

¹³ En 1 Tim. 3:16, il s'agit d'une construction très semblable : *ἐν σαρκί... ἐν πνεύματι* (manifesté *en chair*... justifié *en Esprit*), sans l'article. (ndt)

¹⁴ Ceci est loin d'exclure [de la résurrection] l'action du Père (Rom. 6:4), ou encore celle du Fils lui-même (Jean 2:19 ; Jean 10:18), mais cela ajoute l'action de l'Esprit. Toute la Dété y a pris part.

¹⁵ Voir 1 Pierre 4:5,18, et cp 1 Pierre 1:4-5, 9, 3:9, 15. (ndt)

une fois pour toutes, le Juste pour les injustes (car nous étions tels), afin de nous amener à Dieu. Il appartient à nous [maintenant] de souffrir, parfois de manière spéciale, mais en principe toujours, dans ce monde actuel et mauvais.

Le *kai* (*aussi*, v.18) relie Christ et nous en tant que souffrant, mais le contraste [entre lui et nous] est frappant, et moralement suggestif. Mais, sur la base de la présence du *kai* (*aussi*), interpréter *περὶ ἁμαρτιῶν* (*pour les péchés*) comme étant le point de comparaison entre Lui et nous, c'est passer complètement à côté du raisonnement [de l'apôtre], sans parler d'un manque de révérence envers le Sauveur dans cette œuvre qui se situe bien au-dessus de toute comparaison. Cela aurait dû être assez clair pour ne pas nécessiter le reproche supplémentaire contenu dans l'expression *δίκαιος ὑπὲρ ἀδίκων* (*le Juste pour les injustes*), où sa place unique et inaccessible est exposée. C'est Lui seul qui nous a ainsi amenés à Dieu. Et les verbes suivants, au participe passé, nous disent comment cela a été accompli : « *mis à mort* en chair, mais *vivifié* par (l')Esprit ».

5) L'absence de l'article et sa signification

Mais ici se pose une question très importante. [D'après le texte,] l'article doit assurément être omis.¹⁶ Quelle est la portée d'une telle absence sur le sens ? Si les articles avaient été insérés, *τῇ σαρκὶ* (*dans la chair*) et *τῷ πνεύματι* (*dans l'Esprit*), cela reviendrait à mettre en contraste les deux parties de l'Être de notre Seigneur en tant qu'homme, l'extérieur et l'intérieur.¹⁷ Et si c'était *τὴν σάρκα* (*la chair*) et *τὸ πνεῦμα* (*l'Esprit*), [compléments d'objet direct], ce serait une pensée entièrement fausse, selon laquelle son Esprit seul en tant qu'homme aurait été l'objet de la vivification. La forme anarthre¹⁸ indique le *caractère* des actes spécifiés. Mais cette

¹⁶ *θανατωθεῖς₁ μὲν₂ σαρκὶ₃ ζωοποιηθεῖς₄ δὲ₅ πνεύματι₆* (*ayant été mis à mort₁ en chair₃ mais₅ vivifié par (l')Esprit₆*). L'article n'est pas employé avec le mot Esprit, ni non plus avec le mot chair. (ndt)

¹⁷ selon l'horrible traduction suivante : « mis à mort dans la chair... vivifié dans l'esprit ». (ndt)

¹⁸ Anarthre : en grec *ἀναρθρία* signifie *faiblesse d'articulation*. Un substantif dit anarthre est caractérisé par l'absence d'article. L'absence de l'article oriente la pensée vers une *caractéristique*, un *attribut*, ou une *manière*, un *principe* en question, alors que la présence de l'article focalise la pensée sur *l'objet* ou *le sujet* en question. C'est une pratique simple et générale du grec, très souvent ignorée des commentateurs. J. N. Darby a développé cela dans plusieurs articles illustrés par d'abondants exemples : *On the greek article* (*Sur l'article en grec*), *Collected Writings*, 13:30-84 ; *Additional notes on the greek article* (*Notes additionnelles sur l'article en grec*), *CW*, 13:91-105 ; *Brief hints on the greek article* (*Brèves indications sur l'article en grec*), *CW*, 13 : 91-105, etc. W. Kelly partage entièrement ce constat. -- Le français illustre bien cette pratique, en distinguant par exemple *en chair*, et *dans la chair*. Il n'est pas toujours possible, dans les

forme est bien loin de nier l'action du Saint Esprit dans la vivification dont il est question. Mais il est également certain que la présence de l'article aurait d'autant plus dirigé la pensée vers l'esprit de Christ en tant qu'homme.¹⁹ Il ne fait aucun doute que lorsqu'il s'agit de présenter le Saint Esprit de manière objective ou explicite, l'article est requis ainsi que, pour autant que j'en aie remarqué l'usage, la préposition *ἐν* (*en, dans, par*) ou *ὑπὸ* (*sous*). Mais il est exclu lorsqu'il s'agit de son mode d'action. D'autre part, partout où il s'agit d'exprimer l'esprit [en tant que tel], soit de Christ en tant qu'homme, soit de tout autre, l'article est indispensable, comme on peut le voir en Matt. 5:3 ; Matt. 26:41 ; Matt. 27:50 ; Marc 14:38 ; Luc 10:21 ; Jean 11:33 ; Jean 13:21 ; Jean 19:30 ; Actes 19:21 ; Actes 20:22 ; 1 Cor. 5:3, 5, etc.

De même, dans les cas suivants, l'absence de l'article indique clairement qu'il s'agit du Saint Esprit, mais en caractérisant son action plutôt qu'en désignant sa personne, bien qu'il soit toujours évidemment une Personne : Matt. 22:43 ; Jean 3:5 ; Jean 4:23-24 ; Rom. 8:1, 4, 9, 13 ; 1 Cor. 12:13 ; Gal. 3:2, 15-16, 18, 25 ; Éph. 2:22 ; Éph. 3:5 ; Éph. 5:18 ; Éph. 6:18 ; Col. 1:8 ; 1 Tim. 3:16 ; 1 Pierre 4:6 ; Apoc. 1:10 ; Apoc. 4:2 ; Apoc. 17:3 ; Apoc. 21:10. Le lecteur attentif de ces exemples verra que le point clé n'est pas la présence ou l'absence d'une préposition, comme certains savants l'ont pensé. Les mots qui suivent une préposition suivent les règles ordinaires. Seulement, après les prépositions susceptibles de décrire *la manière* (comme *κατὰ, ἐκ, ἐν, etc.*), la forme anarthre¹⁸ est évidemment plus fréquente. Ainsi *ἐν πνεύματι* (*en Esprit*)¹⁹ peut signifier dans la puissance de [l']Esprit, la manière d'être, ou d'être porté, construit, justifié, de bénir, prêcher, pour tout ce qui est en question.

Le sens semble donc être que Christ a été mis à mort en ce qui concerne [la] chair, mais qu'il a été vivifié ou rendu vivant en ce qui concerne [l']Esprit, par la puissance duquel il est allé prêcher aux esprits en prison. L'*ἐν ᾧ* (*par lequel*, v.19)²⁰ s'accorde encore mieux avec le Saint Esprit, car c'est par lui que Christ a rendu témoignage. Il n'est pas dit qu'il est allé à la prison et qu'il y a prêché aux esprits, mais que, *par la puissance de l'Esprit*, il est allé prêcher aux esprits en prison. Car il est certain

traductions en français comme en anglais du texte biblique, d'ignorer l'article. Dans le cas où le sens de la phrase le nécessite, les crochets sont alors explicitement utilisés, comme c'est ici le cas, ainsi que par exemple en Romains 3:30, 6:14, 7:7-8, 8:4-6, Galates 3:2,7 etc. (ndt)

¹⁹ Le grec ancien était entièrement écrit en caractères majuscules. Il nous est donc impossible de distinguer les majuscules et minuscules telles que nous les utilisons aujourd'hui, si ce n'est en tenant compte du contexte du texte. (ndt)

²⁰ Ici, ce n'est pas un article qui est employé, mais un pronom personnel. Il s'agit donc bien ici d'une personne (le Saint Esprit). Mais la règle reste la même. (ndt)

que τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν²¹ peut signifier aussi bien *esprits qui [sont] en prison* que *esprits qui [étaient] en prison* : seule la nécessité du contexte pourrait vraiment justifier ce dernier sens. Or la portée simple et naturelle du contexte de la phrase favorise le *qui [sont]*. Et le fait que le contexte soit favorable à ce sens devrait être évident [pour nous] d'après l'expression ἀπειθήσασιν ποτε ὅτε, etc (*qui ont été autrefois désobéissants quand...*), laquelle parle d'un temps antérieur de culpabilité comme motif de leur emprisonnement actuel.

On pourrait alors se demander si le fait d'être vivifié *par [l']Esprit* est ce qui exprime le mieux le sens de la déclaration apostolique, car cela supposerait tout naturellement que l'Esprit est un agent extérieur [c'est-à-dire une simple caractéristique]. Cependant, la construction anarthre,¹⁸ comme il ressort des nombreux endroits cités, n'exclut pas du tout le Saint Esprit : elle exprime seulement la manière dont la vivification a eu lieu plutôt que l'Agent personnel. Mais la pensée de sa puissance est transmise par l'expression qui suit ἐν ᾧ²⁰ par le moyen de laquelle il est dit que Christ est allé et a prêché, etc. Cela se distingue ainsi nettement du πορευθεῖς (*étant allé*) du verset 22, cette dernière expression n'étant pas qualifiée par ἐν ᾧ (*par lequel*) ou ἐν πνεύματι (*par [l']Esprit*), mais laissée dans son sens strict indiquant un changement personnel de localité vers le ciel.

Il est donc excessivement téméraire de dire que le rendu de la version anglaise (Autorisée)²² est erroné ici, soit grammaticalement soit théologiquement. Il aurait toutefois été plus correct de s'attacher aussi étroitement que notre langue le permet au style grec, et de parler de *[l']Esprit* comme caractère [*in [the] Spirit, en Esprit*] plutôt qu'agent [*by the Spirit, par l'Esprit*] de la vivification de Christ, bien qu'il soit hors de doute qu'il était aussi l'Agent.

²¹ τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν (aux₁ esprits₄ en₂ prison₃). En grec, comme souvent, le verbe être est sous-entendu. (ndt)

²² La Version Autorisée anglaise dit : « being put to death in the flesh, but quickened **by** the Spirit : by which also he went and preached unto the spirits in prison (étant mis à mort dans la chair, mais vivifié **par** l'Esprit : par lequel aussi il est allé et a prêché aux esprits en prison) ». La Version Révisée anglaise dit : ...quickened **in** the Spirit : in which... (...vivifié **en** Esprit : dans lequel...). (ndt)

Réfutation d'interprétations erronées

1) Les interprétations erronées de certains savants

a) L'interprétation de Middleton et de Browne

Vivifié spirituellement, et non « par l'Esprit » !?

L'évêque Middleton²³ a écrit avec beaucoup de force sur l'insertion de l'article dans ce passage, mais il n'a pas réussi à justifier son omission ici. Il considérait la présence de prépositions comme impliquant des exceptions à la règle [de l'article], et les cas anarthres¹⁸ tels que *σαρκι* (*en chair*), *πνεύματι* (*par [l']Esprit*), comme pratiquement adverbiaux. C'est pourquoi, dans notre passage, il considère que l'apôtre veut dire "Christ était mort charnellement mais vivant *spirituellement*", ce qui, selon lui, découlerait de *τω* (*article*) *πνεύματι* si l'article avait été authentique (*Doctrine de l'art grec*, p.430, éd. Rose, 1855). La seule différence est, pensait-il, qu'en conservant l'article nous détruisons la forme de l'antithèse entre *σαρκι* et *πνεύματι*. Mais les exemples déjà donnés montrent combien cet excellent traité est imparfait lorsqu'il exige un article ou une préposition pour accompagner *πνεύματι* au génitif, au datif ou à l'accusatif, dans le but de désigner l'Esprit de Dieu. Romains 8:13, auquel il se réfère lui-même, réfute sa position.

Ici, le Doyen Alford,²⁴ qui s'oppose si fortement à la traduction *par l'Esprit* en 1 Pierre 3:18, traduit cette expression identique [en Rom. 8:13-14] exactement de même la manière qu'il la condamne : « mais si *par l'Esprit* vous tuez les actions du corps, vous vivrez. Car tous ceux qui sont conduits *par l'Esprit* de Dieu sont fils de Dieu ». ²⁵ De la même manière, sur Gal. 5:5, il fait expressément remarquer que "*πνεύματι* ne se traduit pas par *mentalement* [comme Fritz], ni *spirituellement* [comme Middleton], etc, mais par *l'Esprit [Saint]*, par symétrie avec *σαρκι* (*chair*)" – rendu qu'il traite donc ensuite [en 1 Pierre 3] comme erroné grammaticalement et théologiquement ! De nouveau, au verset 16 [Gal. 5:16], il observe en particulier que *πνεύματι* sans l'article peut signifier et signifie "*par l'Esprit*". La raison qu'il donne, probablement tirée de Winer ou d'autres, n'est pas valable. Ce n'est pas parce que c'est une sorte de nom propre, mais c'est parce qu'il est employé *comme étant une caractéristique*. Il n'est pas nécessaire de multiplier les preuves à l'encontre des commentaires sur *πνεύματι* dans 1 Pierre 3:18, au moins pour ce qui concerne Middleton.

²³ Probablement F. E. Middleton, M.A., auteur peu connu. (ndt)

²⁴ Henry Alford (1810-1871), théologien, spécialiste de la critique textuelle, érudit, et poète anglican. (ndt)

²⁵ En Rom. 8:13-14, le même mot *πνεύματι* est utilisé sans l'article, deux fois. (ndt)

Par conséquent, Barrow, Hall, Leighton, Pearson, Ussher, etc., théologiens qui ont nié l'application du passage à la descente de Christ en hadès, ne se sont pas trompés, comme le pense le Dr E. H. Browne,²⁶ feu l'évêque d'Ély. Ils soutiennent que le vrai sens du texte est que notre Seigneur, par l'Esprit en Noé, a prêché aux hommes antédiluviens, qui sont maintenant, à cause de leur désobéissance, emprisonnés dans le hadès.

Vivant dans son esprit !?

"Cette interprétation du passage, dit l'évêque [d'Ély], dépend de l'exactitude de la version anglaise (Version Autorisée). Cette version lit au verset 18 : *vivifié par l'Esprit*.²² Il convient toutefois de noter que toutes les versions, à l'exception d'une seule (la version éthiopienne), semblent avoir compris 'vivifié par l'Esprit'. Il n'est guère possible, sur la base de principes d'interprétation corrects, de donner une autre traduction à ces mots. Par conséquent, si nous suivons l'original, de préférence à la version anglaise, nous devons lire le passage comme suit : Christ a souffert pour nous, le Juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, étant mort dans la chair, mais vivant dans son esprit, par lequel (ou dans lequel) il est allé prêcher (ou proclamer) aux esprits gardés en sûreté, etc." (*An Exposition of the Thirty-nine Articles (Exposé des 39 articles), etc.*, 1868, p.94, 95.)²⁷

J'avoue être surpris d'une telle interprétation de *ζωοποιηθεῖς πνεύματι* (*vivifié par [l']Esprit*) par *vivant dans son esprit*. Car, premièrement, bien qu'il y ait un relâchement occasionnel dans la Septante, il est certain que le Nouveau Testament emploie strictement et exclusivement *ζωογονέω* pour garder en vie ou maintenir vivant, et *ζωοποιέω* [verbe exact employé dans le texte grec] pour rendre vivant ou vivifier. Deuxièmement, n'est-il pas singulier de raisonner à partir d'une lecture (variante) non authentique comme étant l'originale ? De plus, comme l'évêque d'Ély (voir note, p.94) le sait, les meilleurs critiques rejettent l'article devant *πνεύματι*. Vu que l'article est absent, il est impossible que *πνεύματι* puisse signifier *dans son Esprit*.

Vivant dans son âme !?

En outre, la théologie qui en découle est aussi étrange que la grammaire, car il poursuit ainsi : "On remarquera qu'il y a une antithèse marquée entre *chair* et *esprit*. C'est dans la chair ou le corps que Christ a été mis à mort. Les hommes pouvaient tuer le corps, mais ils ne pouvaient

²⁶ Edward Harold Browne (1811-1891), évêque anglican. Voir note n° 27. (ndt)

²⁷ Les Thirty-Nine Articles of Religion (Trente-neuf articles de religion) sont un énoncé de la doctrine et des pratiques anglicanes établi en 1563. Ce n'est pas une déclaration de foi chrétienne complète, mais un manifeste de la position de l'Église d'Angleterre par rapport à l'Église catholique et aux protestants. – Cet ouvrage a été commenté par Edward Harold Browne, évêque d'Ély, et par F. E. Middleton. (ndt)

pas tuer son âme. Il était donc vivant dans son âme, et c'est *par elle* qu'il est allé vers les âmes qui étaient gardées *en détention* (έν φυλακῇ, *en prison*). Son corps était mort, mais son esprit ou son âme est allé vers leurs esprits ou leurs âmes. C'est là l'interprétation naturelle du passage ; et s'il s'arrêtait là, il ne contiendrait aucune difficulté, et son sens n'aurait jamais été mis en doute. Il aurait contenu une simple affirmation de la descente de notre Seigneur vers les esprits des morts". – Pour moi, un tel sens semble évidemment bien en deçà de l'Écriture. En effet, quelle piètre déduction que les hommes ne puissent pas tuer l'âme de Christ ! Ils n'ont pas pu tuer l'âme du moindre de ses saints, ni même du plus misérable de leurs ennemis. *Tuer l'âme* est une expression particulière que l'on peut utiliser pour quiconque, mais surtout digne d'être utilisée lorsqu'on le nie dans le cas de notre Seigneur Jésus. Mais combien le langage du Seigneur est différent ! « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui après cela ne peuvent rien faire de plus ; mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez Celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne : oui, vous dis-je, craignez celui-là. » [Luc 12:4-5]

"Il était donc vivant dans son âme" est une faible platitude comme résultat de l'affirmation précédente. Elle implique également qu'un sens erroné soit donné à ζωοποιῇεις [traduit ordinairement par *vivifié*, plutôt que *maintenu vivant*], pour ne rien dire de la confusion de l'âme avec l'esprit, procédé étranger à toute manière correcte de parler. L'interprétation serait donc plutôt à tous égards contre nature, même si elle s'arrêtait là.

Une prétendue prédication aux esprits

Mais quand nous poursuivons [ses explications], le fossé se creuse et sépare encore plus la vérité de l'erreur. "Mais il est ajouté que non seulement il est allé vers les esprits en sûreté, mais qu'il est allé leur *prêcher*. Ce passage semble avoir un parfum de fausse doctrine, et c'est pourquoi on a évité d'en expliquer la force. Mais le mot *prêché* ou *proclamé* n'implique nullement que le Seigneur ait prêché la foi ou la repentance. Christ venait d'achever l'œuvre du salut, il venait de mettre fin au péché et avait vaincu l'enfer.²⁸ Même les anges semblaient ne pas être pleinement éclairés sur toute l'œuvre de grâce que Dieu avait accompli pour l'homme. Il est donc peu probable que les âmes des patriarches décédés aient pleinement compris ou su tout ce que Christ venait d'accomplir pour eux. Il est possible qu'elles aient connu, et sans doute ont-elles connu, la grande vérité selon laquelle la rédemption devait être accomplie pour tous les hommes par la souffrance et la mort du Messie. Mais avant l'accomplissement de cette grande œuvre, ni les anges ni les démons ne semblent en avoir pleinement compris le mystère. S'il en est ainsi, lorsque l'âme bien-

²⁸ Anglais : *hell.* (ndt)

heureuse de notre Rédempteur crucifié est allée parmi les âmes de ceux qu'il venait de racheter, quoi de plus probable qu'il leur ait *proclamé* (ἐκήρυξεν) que leur rédemption avait été pleinement accomplie, que Satan avait été vaincu, que le grand sacrifice avait été offert ? Si les anges se réjouissent d'un seul pécheur qui se repent, ne pouvons-nous pas supposer le paradis rempli de ravissement lorsque l'âme de Jésus est venue parmi les âmes de ses rachetés, étant lui-même le *hérald* (κήρυξ) de sa propre victoire ?"

Il est cependant certain que la prédication dont l'apôtre parle ici ne s'adressait ni aux anges, ni aux démons, ni encore aux patriarches, mais expressément à ceux qui *n'ont pas su l'écouter* aux jours de la patience divine, juste avant le déluge. Le texte lui-même détruit donc toute la construction superficielle que nous venons de voir, et prouve que la prédication s'adressait à la foi, comme toutes les autres proclamations de la vérité, mais que, comme dans ce monde habituellement, elle se heurtait à l'incrédulité et à l'insoumission de cœur chez ceux qui l'entendaient. En effet, à la page 96, le Dr B. avoue que le texte n'est pas favorable au point que lui et d'autres voudraient prouver : "La seule (?) difficulté dans l'interprétation de ce passage difficile réside dans le fait que la prédication est spécialement adressée à ceux qui avaient été désobéissants à l'époque de Noé. Il est fort probable que beaucoup de ceux qui sont morts dans le déluge ont pu être sauvés de la condamnation finale. C'est d'ailleurs l'opinion de beaucoup de savants théologiens. Le déluge fut un grand jugement temporel, et il ne s'ensuit pas que 'tous ceux qui périrent dans le déluge périront dans l'étang de feu'. Mais la véritable difficulté réside dans le fait que la proclamation de l'achèvement de la grande œuvre du salut est représentée par Saint Pierre comme ayant été adressée à ces pénitents (?) antédiluviens, et qu'aucune mention n'est faite de pénitents d'âges ultérieurs, qui pourtant sont tout aussi intéressés par ces nouvelles".

Ce qu'il est vraiment important de peser, c'est que cette difficulté est créée par l'interprétation selon laquelle Christ serait allé dans son âme et aurait prêché aux esprits dans son état intermédiaire, étant séparé de son corps. Le texte lui-même parle de sa prédication à ceux qui avaient été désobéissants aux jours de Noé. La seule déduction naturelle, c'est que ceux-ci sont en prison à cause de leur désobéissance d'autrefois, et non pas qu'étant en prison ils ont obéi à la prédication de Christ en hadès. Il n'y a pas non plus la moindre allusion au fait que, ayant péri dans ce grand jugement temporel, ils auraient été épargnés par une prédication ultérieure de notre Seigneur. Mais il y a plutôt l'allusion qu'ils sont maintenant dans l'attente d'un jugement encore plus terrible, parce qu'éternel, devant le grand Trône blanc. Ils ont méprisé Noé, prédicateur de justice, mais ce n'est pas impunément, car le déluge les a tous emportés, et il

reste [pour eux] pire que le déluge qui s'est abattu sur le monde des impies : ils sont gardés pour le jugement, comme les anges qui ont péché.

Une prétendue difficulté

"Il faut avouer, poursuit le Dr B., qu'il s'agit là d'une difficulté²⁹ qu'il n'est pas facile de dénouer. Mais cela ne devrait-il pas nous inciter à rejeter l'interprétation littérale et grammaticale du passage qui nous oblige à nous rabattre sur ces gloses³⁰ forcées, inventées pour éviter une difficulté reconnue, plutôt que d'y faire face honnêtement ou de tenter de la résoudre ?" – À mon avis, il n'y a rien à dénouer si l'on s'en tient au langage strict de l'apôtre et à la portée réelle de son argumentation. Car il expose indirectement l'incrédulité juive, qui ne veut voir rien d'autre qu'un Messie régnant de manière visible en puissance et en gloire pour l'exaltation du peuple élu et la confusion de ses ennemis. La foi des Juifs croyants ou des chrétiens en un Christ mort, ressuscité et monté au ciel, les exposait à la dérision de leurs frères selon la chair, qui ne sentaient pas leurs péchés et ne se souciaient pas de la grâce de Dieu manifestée dans la rédemption par le sang de Jésus. [À l'approche du déluge] il a prêché, non pas en étant présent en personne, mais en rendant témoignage en vertu de l'Esprit. D'où l'importance de souligner son témoignage par Noé, un témoignage à l'homme individuellement, comme l'évangile de Christ. Car c'était [un témoignage] avant les jours d'Israël et même d'Abraham, dans une époque des plus frappantes, une période de prédication unique dans tout l'Ancien Testament, adressée à tous les hommes.

Un parallèle oublié avec le témoignage de l'Esprit au temps du déluge

Comme nous l'avons vu, cela est confirmé par Genèse 6:3, où Jéhovah dit : « Mon Esprit ne contestera pas à toujours avec l'homme, puisque lui n'est que chair ; mais ses jours seront cent vingt ans. » Alors l'arche fut préparée, temps de la patience de Dieu, et "les eaux de Noé vinrent", et l'homme fut détruit « sur la face de la terre ». « Et comme il arriva aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours du Fils de l'homme aussi » [Luc 17:26]. Car les jours de l'Évangile sont avant tout des jours de témoignage, comme le furent ceux qui précédèrent le déluge, pendant lesquels Noé prépara une arche pour sauver sa maison, et devint héritier de la justice qui vient de la foi. De plus, il n'était pas seulement un croyant, mais un prédicateur de justice, prêchant avec plus d'insistance que quiconque dans les temps de l'Ancien Testament. Sa prédication était délivrée dans la puissance de l'Esprit, et c'est pourquoi elle est attribuée à l'Esprit de Christ, qui est toujours la Personne active de la Déité, comme on le voit

²⁹ Anglais *knot*, litt. *nœud*. (ndt)

³⁰ Notes au sujet d'un texte, pour expliquer un mot difficile ou éclaircir un passage obscur. (ndt)

bien dans chaque visite à l'homme avant l'incarnation, préparant la voie et les esprits pour sa venue. Comparez cette expression *l'Esprit de Christ* avec ce qui est dit en 1 Pierre 1:11 : « l'Esprit de Christ qui était en eux (les prophètes d'autrefois) ».

Ces paroles encourageaient les Juifs croyants, et constituaient un avertissement pour ceux qui les méprisaient. Il s'agit encore aujourd'hui de prêcher au monde par l'Esprit Saint, mais pas encore du règne public et du gouvernement du Seigneur. C'est ainsi que Christ agissait à l'époque, par l'Esprit, et c'est ainsi qu'il agit aujourd'hui. De même que le déluge s'est abattu sur ceux qui n'avaient pas prêté attention à la prédication d'autrefois, il en sera de même lorsqu'il viendra en jugement, car il est prêt à juger les vivants et les morts [1 Pierre 4:5]. Et si les Juifs reprochent aux croyants d'être si peu nombreux par rapport à la masse des incrédules, qu'ils n'oublient pas que huit âmes seulement furent alors sauvées par l'eau. Le baptême est la figure de ce qui sauve aujourd'hui, avec d'un côté la mort, et de l'autre la résurrection. Christ est passé par là pour nous, et nous aussi, en esprit, par la foi, et nous avons une bonne conscience devant Dieu, grâce à Celui qui est non seulement ressuscité, mais qui est à la droite de Dieu dans les cieux, où les créatures les plus élevées et les plus puissantes sont soumises à Christ. Christ assure donc la totale sécurité des siens, autant que la ruine irrémédiable de tous ceux qui ne tiennent pas compte de son avertissement.

En retraçant ainsi les liens entre la pensée de l'apôtre et le reste de la Parole de Dieu, on se trompe lourdement si l'on met le moindre accent sur une partie au détriment de l'autre. Il ne fait aucun doute que ce qui a déjà été donné est le texte véritable et la version exacte. Il n'en est pas de même pour ceux qui se flattent d'adhérer le plus étroitement aux paroles de l'apôtre et à leur "simple sens".

Mort charnellement, vivant spirituellement !?

Ainsi, lorsque l'évêque Middleton considère le vrai sens de "être mort charnellement, mais vivant spirituellement",³¹ presque chaque mot est déformé. Car, pour supporter une telle traduction, la phrase aurait dû être *θανών μὲν σαρκικῶς, ζῶν δὲ πνευματικῶς*,³² bien que l'on puisse qualifier une telle affirmation d'absurde et d'hétérodoxe. Je nie que nous devions ou puissions rendre *θανατωθεῖς μὲν σαρκὶ ζωοποιηθεῖς δὲ πνεύματι*³³ d'une telle manière. L'évêque Browne a tout autant tort d'adopter une telle pensée dans la note de sa p.95, que de donner "vivant dans son Esprit"

³¹ Voir p.11. (ndt)

³² *θανών μὲν σαρκικῶς, ζῶν δὲ πνευματικῶς* (mort₁ "charnellement"₃, mais₅ vivant₄ "spirituellement"₆). (ndt)

³³ texte grec original du passage (mis à mort en chair, mais vivifié par [l']Esprit). (ndt)

dans le texte de sa p.95, ou de l'interpréter comme Christ vivant dans son âme, *dans* ou *par laquelle* il est allé vers les âmes en prison. Tout cela, à mon avis, est aussi peu rigoureux en grammaire qu'en philosophie, auxquelles il fait allusion ; et c'est tout autant défectueux en théologie, car cela n'a pas la moindre cohérence avec le contexte ou avec la portée du raisonnement de l'apôtre.

Trois erreurs textuelles relatives au prêche

Si Pierre avait voulu dire que l'âme de notre Seigneur était allée vers ces autres âmes, il aurait dû prendre un mode d'expression très détourné³⁴ et inhabituel en employant l'expression *ἐν ᾧ* (*par "lequel"*), mais qui alors se serait plutôt référée à *πνεύματι* (*esprit*) juste avant. L'énoncé, et son interprétation, ne seraient alors pas du tout naturels. Au contraire, si l'on considère que Christ est allé prêcher en vertu de l'Esprit, par Noé, aux hommes rebelles antédiluviens, cette expression est à mon avis pleinement justifiée [en la comparant] avec l'expression de Paul [en Éph. 2:17].³⁵ Ce dernier exemple est encore plus fort, car aucune référence explicative comme ici *πνεύματι ἐν ᾧ* (*par l'Esprit, par lequel*) n'est jointe au verbe annoncer.

De plus, le fait de rendre en 1 Pierre 3:19 *τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν*³⁶ par *à ceux qui étaient* plutôt que par *à ceux qui sont* en prison, n'est pas une interprétation naturelle, parce que l'expression suivante *ἀπειθήσασιν ποτε ὅτε* (*autrefois désobéissants quand*), etc, attribue très simplement leur emprisonnement [présent] à leur désobéissance d'autrefois.

Il n'est pas nécessaire ni juste de relier *ποτε* (*autrefois*) à *πορευθεὶς ἐκήρυξεν* (*étant allé, il a prêché*), plutôt qu'à *ἀπειθήσασιν* (*désobéissants*), [manière fautive d'interpréter] qui fixe leur incrédulité à la prédication à partir du moment où ils étaient en prison. Ce verset nous montre en fait de la manière la plus claire que Christ prêche, non pas en personne, mais en vertu de l'Esprit, à ceux qui devront plus tard subir les conséquences de leur désobéissance aux jours de Noé.

³⁴ Ç'aurait en effet été très détourné, parce que le pronom *ᾧ* (*lequel*) aurait été au masculin et le nom *ψυχὴ* (*âme*) au féminin. De fait, le pronom se serait plutôt relié à *πνεύματι* (*esprits*), mais même cela n'aurait pas été non plus correct grammaticalement. (ndt)

³⁵ *καὶ ἐλθὼν εὐηγγελίσατο εἰρήνην ὑμῖν τοῖς μακρὰν καὶ εἰρήνην τοῖς ἐγγύς* (*Et il est venu, et a annoncé, la bonne nouvelle de la paix à vous qui étiez loin, et la bonne nouvelle de la paix à ceux qui étaient près*)

³⁶ *τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν* (*aux₁ esprits₄ [qui sont] en₂ prison₃*). Le verbe être est sous-entendu. (ndt)

Un but moral aberrant

Remarquons enfin que le but moral de cette prétendue prédication dans le monde invisible n'est pas plus satisfaisant que la grammaire, irrégulière, et la doctrine, étrange. En effet, cette prédication suppose que le but n'est pas de confesser la foi ou la repentance, et elle cible, de la manière la plus arbitraire, parmi toutes les âmes défuntes, les esprits emprisonnés à cause de leur insouciance, alors que la patience de Dieu attendait aux jours de Noé.³⁷ Désigner ces pécheurs volontaires comme les objets auxquels Christ, dans le monde souterrain, aurait proclamé son triomphe et leur rédemption pleinement accomplie semble être une déclaration aussi étrangère à l'Écriture qu'on puisse le concevoir, et très mal adaptée pour faire comprendre le danger que courent ceux qui méprisent aujourd'hui la parole prêchée.

b) L'interprétation de l'évêque Horsley

Deux participes σαρκὶ et πνεύματι : charnellement et spirituellement ?

Le sermon de l'évêque Horsley³⁸ sur ce passage, qui est si chaudement recommandé dans le traité de l'évêque Middleton et dans l'exposé de l'évêque Browne, semble bien peu digne de confiance aux esprits sobres. Ainsi, il affirme avec force que la traduction anglaise de *ζωοποιοῦ-
θεῖς δὲ πνεύματι*,^{16, 22} bien qu'il s'agisse d'une "proposition vraie, n'est certainement pas le sens des mots de l'apôtre. Bien que cela puisse sembler être un détail grammatical, il est très important de remarquer que les prépositions, dans les deux branches de cette clause, ont été ajoutées par les traducteurs mais ne sont pas dans l'original.³⁹ Les mots *chair* et *esprit*, dans l'original, figurent sans préposition. Quand, dans la langue grecque, il n'y a pas de préposition, il s'agit de la cause ou de l'instrument par lequel... - du temps quand... - du lieu où... - de la partie dans laquelle... - de la manière comment... - ou du respect dans lequel..., selon que l'exige le contexte. De plus, quiconque examinera l'original avec une précision critique trouvera évident, d'après l'antithèse parfaite de ces deux clauses

³⁷ Le lecteur studieux et attentif remarquera que l'original n'est pas rendu exactement par les traducteurs anglais et la plupart des autres à cet égard, [où l'on a imaginé] que *ἀπειθήσαντιν* (*désobéissants*), à cause de l'omission de l'article, doit être un prédicat, et non un attribut décrivant ou définissant les esprits. Cependant le sens n'est pas [*qui étaient*] *désobéissants* (un prédicat), etc, car il faudrait pour cela la présence de *τοῖς* (*ceux-là*), mais *désobéissants* [*tels qu'ils l'étaient*] *autrefois*, etc.

— La Version Autorisée anglaise donne : « ...which sometime were disobedient... (...qui parfois étaient désobéissants... ». (ndt)

³⁸ Samuel Horsley (1733-1806), évêque et scientifique anglican. (ndt)

³⁹ En effet les prépositions sont absentes (voir la note 16, p.8), mais comme on le voit dans la suite, la déduction tirée de cette absence est erronée. (ndt)

concernant la chair et l'esprit, que si le mot *esprit* désigne la cause active par laquelle le Christ a été ramené à la vie (ce que doivent supposer ceux qui comprennent la parole du Saint Esprit), alors le mot *chair* doit également désigner la cause active par laquelle il a été mis à mort, et ce devait donc être la chair de son propre corps - une interprétation trop manifestement absurde pour être admise. Mais si le mot *chair* désigne, comme il le fait de la manière la plus évidente, la partie dans laquelle la mort a agi sur lui, alors le mot *esprit* doit désigner la partie dans laquelle la vie a été conservée (!) en lui, c'est-à-dire sa propre âme. Le verbe *vivifier* est souvent appliqué pour signifier, non pas la réanimation d'une vie éteinte, mais la préservation et la continuation d'une vie subsistante (?). La traduction exacte des paroles de l'apôtre serait donc : 'Ayant été mis à mort dans la chair, mais vivifié dans l'esprit', c'est-à-dire ayant survécu dans son âme au coup de la mort que son corps avait subi, 'par lequel', ou plutôt 'dans lequel', c'est-à-dire dans son âme survivante, 'il est allé prêcher aux âmes des hommes qui étaient en prison, ou en sûreté'".

J'ai donné ce long extrait, qui expose clairement les objections de ce théologien, compétent à l'égard de la Version Autorisée. Or, en évitant de m'engager dans la défense de ce qui n'est pas tout à fait correct, je n'hésite pas à affirmer par ailleurs que Horsley, par son propre point de vue erroné, s'est incomparablement éloigné de la vérité. Il n'est pas nécessaire de discuter au-delà de l'évêque lui-même sur le passage en question, où il donne une différence de sens aux deux participes (*chair* et *esprit*), qui sont en contraste l'un par rapport à l'autre mais complémentaires de par leur emploi commun au datif.⁴⁰ Selon son propre principe, le premier signifierait *mis à mort* et l'autre *rendu vivant* – même si l'usage uniforme qu'en font les auteurs inspirés n'oblige pas nécessairement à une telle conclusion. Pourquoi alors Horsley n'a-t-il pas poursuivi équitablement et complètement son raisonnement ? parce que cela l'aurait amené à la déduction que Christ aurait été mis à mort dans la chair, mais aussi *rendu vivant dans son âme ou son esprit*. Le bon évêque a bien sûr reculé devant une inférence aussi extraordinaire, et il a donc été conduit à modifier l'antithèse,⁴¹ non pas le *πνεύματι* (dans l'esprit) mais, selon une interprétation non naturelle et non fondée, le *ζωοποιηθεὶς* [subsistant en vie], que même le Doyen Alford évacue en insistant à juste titre sur la traduction *ramené à la vie* (vivifié) et non pas *conservé en vie*.

En vérité, Horsley n'a pas lui-même saisi la force exacte de *σάρκι* et de *πνεύματι*, et encore moins la différence engendrée par le *ἐν* au début du

⁴⁰ *σάρκι* (en chair) et *πνεύματι* (par l'Esprit) sont en effet tous deux au datif (complément d'attribution). (ndt)

⁴¹ L'auteur (Horsley) parle plus haut de "l'antithèse parfaite de ces deux clauses concernant la chair et l'esprit", qu'il considère comme opposées l'une à l'autre. (ndt)

verset 19. Christ a été mis à mort en (c'est-à-dire *quant à*) la chair, comme homme vivant ici-bas ; il a été rendu vivant en (c'est-à-dire *en vertu de, dans la puissance de*) [l']Esprit, comme vivant désormais dans une vie de résurrection, caractérisé par l'Esprit comme l'autre par la chair, bien que Christ n'ait pas été un esprit seulement, mais qu'il ait eu un corps spirituel. *Il ne s'agit pas* de son propre esprit en tant qu'homme, ce qui serait *bien pire* que la version anglaise ici, à la fois grammaticalement et théologiquement. Grammaticalement, cela aurait exigé *τῷ πνεύματι*, ce qui est une lecture inconnue des meilleures copies et rejetée par tous les critiques compétents. Mais même si elle était diplomatiquement et grammaticalement légitime, elle nous entraînerait dans l'effroyable hétérodoxie selon laquelle Christ serait mort non seulement en chair mais aussi en esprit, et aurait dû être vivifié dans l'esprit humain, lequel ne serait même pas vraiment mort avec cette perte ! Seul le matérialiste conçoit que l'esprit, si tant est qu'il s'agisse d'esprit, puisse mourir.

De plus, vu que *ζωοποιηθεὶς δὲ πνεύματι* (vivifié par [l']Esprit) se réfère à la résurrection de Christ, ce serait une difficulté et même une absurdité de le supposer revenu à l'état séparé dans le verset suivant, où Horsley interprète le *ἐν ᾧ* comme s'appliquant à son âme survivante, dans laquelle il est allé prêcher aux âmes des hommes en prison. – Mais comprenez plutôt que ce *ἐν ᾧ* signifie que Christ est allé *ἐν πνεύματι* (par [l']Esprit), dans le caractère de l'Esprit, et aussi dans sa *puissance*, quand il a prêché par Noé. Tout est précis dans la grammaire, correct dans la doctrine, clair dans le sens, cohérent avec le contexte. Lorsque nous ressusciterons, ce sera *διὰ τοῦ... αὐτοῦ πνεύματος* (à cause de son Esprit – Rom. 8:11).⁴² Il ne convenait pas à Christ de parler ainsi de sa résurrection. Après avoir été mis à mort, il fut, vivifié *πνεύματι* (par [l']Esprit), et cela caractérise le caractère de sa vie en résurrection (et non pas simplement l'Agent). Et *ἐν ᾧ καὶ* (par lequel aussi) marque la puissance de l'Esprit par laquelle, avant d'être ainsi mis à mort et ressuscité, il alla prêcher [par Noé] aux esprits en prison, désobéissants comme ils l'étaient jadis, etc.

Une confiance excessive dans l'opinion des Pères

Qui peut s'étonner, par conséquent, que les théologiens anglicans aient abandonné la référence à ce passage de Pierre dans l'Article 3 du 5^e Acte de Succession de la reine Élisabeth [1558-1603], tandis qu'ils l'avaient insérée dans les 6^e et 7^e Actes de Succession du roi Édouard VI [1547-1553] ? Nous ne devons pas non plus, comme l'évêque Horsley,

⁴² Là, il y a bien une préposition, *διὰ*, ainsi que l'article, *τοῦ*, et un pronom, *αὐτοῦ* ! De plus, il ne s'agit pas d'un datif (complément d'attribution) mais d'un génitif (complément du nom). (ndt)

l'imputer à une confiance excessive dans l'opinion d'Augustin⁴³ (Ep. 99 [164], Evodio), suivi par d'autres Pères dans le rejet de l'idée superstitieuse de la prédication de Christ en hadès. L'excellent Leighton, plus tard, était si loin de considérer qu'il s'agissait du sens clair du passage qu'il n'hésite pas à dire : "Ceux qui rêvent de la descente de l'âme du Christ en enfer pensent que ce lieu semble se prêter à cette manière de penser. Mais, après examen, il ne s'avère en aucune façon approprié, et ne peut, par la plus grande des luttes, être utilisé pour répondre à leur but".

L'emprisonnement physique des pécheurs ?

D'autre part, l'explication figurée de *τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν* (aux esprits [qui sont] en prison) est tout à fait indéfendable et injustifiée. La pensée que des pécheurs puissent être enfermés dans une prison de ténèbres pendant leur vie sur terre, que ce soit au temps de Noé ou aux temps apostoliques, qu'il s'agisse des païens ou des Juifs, doit être rejetée. L'évêque Horsley est lui aussi dans l'erreur lorsqu'il affirme que des passages tels qu'Ésaïe 49:9 et 61:1 se réfèrent à la libération des âmes du hadès. – Ces versets décrivent l'œuvre gracieuse de Jéhovah sur la terre.

Une repentance tardive en hadès ?

Tout aussi erronée est son idée que *ποτὲ* (autrefois) joint à *ἀπειθήσασιν* (désobéissants) implique que les âmes emprisonnées ont été remises de leur désobéissance et, avant leur mort, ont été amenées à la repentance et à la foi dans le Rédempteur à venir. – Au contraire, la portée du passage, c'est que, ayant une fois désobéi alors que la longanimité de Dieu attendait avant le déluge, elles sont désormais en prison.

La prédication de Christ après celle de Noé ?

Certes, en vertu (ou par la puissance) de l'Esprit, Christ est allé prêcher à ces esprits, par un prédicateur de justice [Noé]. Mais on a aussi dit qu'il avait prêché pour renforcer la solennité de ce qui avait alors été refusé, comme c'était aussi le cas au temps de Pierre. Ces esprits étaient en prison pour avoir été autrefois désobéissants, et [soi-disant,] Dieu ne sera pas maintenant déshonoré si la prédication de Christ dans l'Esprit est rejetée et s'il est méprisé dans ses serviteurs. – Mais quelle serait alors la force des quelque huit âmes qui ont été sauvées par l'eau, si la masse des désobéissants, ou l'un d'entre eux, était sauvée malgré tout, en dehors de l'arche ?

De plus, Horsley fait assurément une citation suicidaire à partir du début d'Apocalypse 20:13. Nous savons en effet qu'à cette époque, la mer

⁴³ Augustin d'Hippone ou Saint-Augustin (354-430), philosophe et théologien chrétien romain. (ndt)

n'aura plus que des malheureux et des impies à abandonner, tous les justes morts ayant déjà été ressuscités lors de la première résurrection. Il n'y a pas non plus la moindre raison, d'après les Écritures, de penser que les âmes se trompent elles-mêmes par de faux espoirs et de fausses appréhensions après la mort, au point que certaines auraient besoin plus que d'autres⁴⁴ de la prédication de notre Seigneur en hadès. – Mais il n'est dit nulle part qu'il soit allé *là-bas en ce lieu* et qu'il y ait prêché. Il est dit que les esprits sont en prison, et cela parce qu'ils ont été autrefois désobéissants ; mais il n'est pas dit ni signifié que Christ y soit allé et leur ait prêché [, quels que soient leurs espoirs].

D'autres arguments extravagants

Il ne s'agit donc pas de discréditer des affirmations claires de l'Écriture Sainte à cause des difficultés qui peuvent sembler en découler pour l'esprit humain. – Il s'agit d'une interprétation inexacte, qui produit une confusion sans fin, qui conduit trop naturellement à de fausses doctrines, et qui n'a aucun rapport avec le passage, pas plus qu'avec la teneur générale de la vérité révélée par ailleurs.

Mettre une telle notion, basée sur une lecture fallacieuse, négligeant l'exactitude de la grammaire, ignorant les belles distinctions des expressions, et aboutissant à la conclusion la plus impuissante spirituellement ; mettre cela sur le même plan que "les doctrines de l'expiation, de la rédemption gratuite, de la justification par la foi sans les œuvres de la loi, de la sanctification par l'efficace du Saint Esprit" ; dire qu'en discréditant la prédication de Christ en hadès, nous devrions aussi nous éloigner de l'espérance immédiate de la résurrection ; tout cela est plus digne d'un audacieux ou faible plaideur singulier que d'un grave et pieux ministre de Christ. Prétendre que la grande utilité (du prêche de Christ en personne) est de réfuter la notion de sa mort comme une extinction temporaire de son âme, ou de son sommeil entre la mort et la résurrection, cela n'est certes pas prétendre beaucoup d'un "fait" soi-disant aussi admirable, quand bien même il s'agirait d'un fait.

Ainsi la question de savoir si oui ou non les Écritures réfutent largement ces dogmes mornes et malicieux de l'incrédulité, sans avoir besoin de recourir à une doctrine étrange fondée sur une interprétation hâtive et superficielle de 1 Pierre 3:18-20, cela peut être laissé en toute sécurité aux hommes spirituels qui jugent d'après la Parole de Dieu.

⁴⁴ Dans la pensée imaginaire de cet auteur (inconnu), les âmes dans un plus grand besoin seraient (probablement) les âmes impies antédiluviennes, alors en hadès. (ndt)

Une délivrance imaginaire d'un lieu de réclusion

Il est curieux de voir comment un écrivain intrépide et à l'esprit fort, comme l'était incontestablement l'évêque Horsley, s'engage dans des affirmations insoutenables,⁴⁵ une fois qu'il quitte le fil de l'Esprit Saint dans l'Écriture. – "L'affirmation de l'apôtre est donc la suivante : Christ est allé prêcher aux âmes d'hommes en prison. Cette demeure invisible des esprits défunts, bien qu'elle ne soit certainement pas un lieu de réclusion pour les justes, est néanmoins à certains égards une prison. C'est un lieu d'isolement par rapport à l'extérieur, un lieu de bonheur inachevé, qui consiste en repos, sécurité et espérance, plus qu'en jouissance. C'est un lieu où les âmes des hommes n'auraient jamais pénétré si le péché n'avait pas introduit la mort, et dont ceux qui y sont entrés ne peuvent sortir par aucun moyen naturel. La délivrance des saints doit être effectuée par la puissance de notre Seigneur. Il est décrit dans la vieille langue latine comme un lieu entouré d'une clôture infranchissable ; et dans les parties poétiques des Écritures, il est représenté (?) comme sécurisé par des portes d'airain, que notre Seigneur doit abattre, et barricadé par d'énormes barres de fer massif, qu'il doit couper en deux. En tant que lieu d'enfermement, mais non de châtiment, on peut donc l'appeler prison. Le mot original, cependant, dans le texte de l'apôtre, n'implique pas une telle nécessité, mais simplement un lieu de garde ; ainsi ce passage pourrait être rendu avec beaucoup d'exactitude : 'Il alla prêcher aux esprits dans un lieu de garde'. Et la demeure invisible des âmes défuntes est pour les justes un lieu de garde où ils sont conservés à l'ombre de la droite de Dieu, telle qu'est parfois décrite leur condition (?) dans l'Écriture, jusqu'à ce qu'arrive le temps de leur élévation dans leur gloire future. En parallèle, les âmes des méchants, elles, sont préservées, dans l'autre division de ce même lieu, jusqu'au jugement du grand jour. Or, si Christ est allé prêcher aux âmes des hommes ainsi emprisonnés, c'est-à-dire en sécurité, il est certain qu'il est allé dans la prison (?) où se trouvent ces âmes, c'est-à-dire dans le lieu de leur détention. Et de quel lieu s'agit-il, sinon de l'enfer du Credo des Apôtres⁴⁵ dans lequel notre Seigneur est descendu. Je n'ai pas encore rencontré de critique qui puisse l'expliquer."

Le lecteur ou même quiconque attentif percevra l'écart immédiat par rapport au sens et à l'exactitude des Écritures. En effet, l'apôtre n'affirme pas que "Christ est allé prêcher aux âmes des hommes en prison". Il ne

⁴⁵ En effet, loin d'être d'accord avec l'évêque Browne pour dire qu'il s'agit d'un "sermon admirable", je suis surpris par le manque de connaissances dont Horsley fait preuve, par exemple en ce qui concerne les opinions de Calvin. Il attribue à son auteur favori la doctrine de la descente littérale de Christ dans la "géhenne", alors que Calvin soutenait en réalité que Christ avait subi sur la croix la colère divine due au péché, et que c'était là le sens de sa descente aux enfers, doctrine saine, bien qu'attachée à tort [par l'évêque Browne] à cette clause du Credo [de Calvin].

parle pas des âmes humaines en général, mais seulement de celles caractérisées par la désobéissance d'autrefois, lorsque Noé, qui prêchait la justice, prépara une arche pour sauver sa maison. Cela fait toute la différence possible, car il n'est nullement question de la demeure invisible des esprits défunts dans leur ensemble, et encore moins d'un lieu spécial de réclusion des bons. Ces derniers sont en effet exclus par le langage et la pensée de l'apôtre. Son argument s'oppose à ceux qui, comme les Juifs incrédules [du temps de l'Épître de Pierre], étaient particulièrement enclins à croire à ce lieu vague, prenaient à la légère le fait que Christ n'était présent qu'en Esprit et ne régnait pas en puissance, et le fait que ceux qui professaient croire étaient relativement peu nombreux. La réfutation de leurs railleries et la preuve de leur extrême dangerosité sont fondées sur l'attitude du Seigneur à l'égard des hommes du temps de Noé, qui ont également négligé l'avertissement divin, alors que seuls ceux qui y ont prêté attention ont été sauvés. Et combien ces derniers furent peu nombreux, alors que les premiers abondèrent !

Il est vrai que "c'est un lieu où les âmes des hommes n'auraient jamais pénétré si le péché n'avait pas introduit la mort".⁴⁶ – Mais en quoi cela sert-il son raisonnement ? Cela s'applique du côté du bien comme du mal, du ciel comme de l'enfer. Car le péché, qui a fait perdre à l'homme la vie sur la terre en même temps que l'innocence, a fourni l'occasion de cette grâce infinie qui donne au croyant la vie éternelle et la gloire céleste dans et avec le Fils de Dieu, le dernier Adam. Et même si la condition réelle du défunt est incomplète en ce qui concerne le corps, il n'est pas correct de parler de notre séjour avec le Seigneur [dans le paradis, Luc 23:43, Phil. 1:23] comme d'un "lieu de bonheur inachevé". Assurément, le Seigneur lui-même, les saints avec lui et ceux qui sont sur la terre attendent le jour de la manifestation de sa gloire et de la leur, lorsque le monde saura que le Père a envoyé le Fils et qu'il nous a aimés comme il l'a aimé ; quand il réunira en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre, en lui, en qui nous avons aussi été faits héritiers, ayant été prédestinés selon son propre conseil [Éph. 1:10-11] ; quand, au nom de Jésus, tout genou se ploiera, des êtres célestes, terrestres et infernaux, et que toute langue confessera que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père [Phil. 2:10-11].

Nulle part l'Écriture ne parle de "*la délivrance* des saints" hors de cet état de choses,⁴⁷ bien que ce soit certainement par la grâce du Seigneur et la vertu divine de la vie en lui, qu'il relèvera leurs corps et transformera ces corps, qui étaient auparavant des objets d'abaissement, en conformité du corps de sa gloire, selon l'opération de ce pouvoir qu'il a de s'assujettir

⁴⁶ Voir p.23. (ndt)

⁴⁷ W. Kelly fait allusion ici au hadès de Horsley. (ndt)

même toutes choses [Phil. 3:21]. *C'est cela* qui est sans aucun doute la complète réponse au cri de l'homme malheureux, bien que vivifié (Rom. 7) : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » Car c'est notre résurrection (Rom. 8:11) qui manifestera la victoire sur la mort^{48 49} par notre Seigneur Jésus Christ, de même que c'est sa résurrection qui nous a déjà donné la vie dans l'Esprit, en nous affranchissant de la loi du péché et de la mort [Rom. 8:2]. Nous avons déjà pour nos âmes ce que nous connaissons à sa venue pour nos corps mortels. Mais la [soi-disant] délivrance d'un lieu de réclusion pour nos esprits, qui devrait s'effectuer par la puissance de notre Seigneur, est un rêve totalement opposé à ce que dit l'Écriture au sujet de la jouissance des saints avec Christ entre-temps [entre leur mort et le retour du Seigneur en grâce]. L'apôtre déclare que déloger et être avec Christ, dès maintenant et de cette manière, est bien meilleur que de rester ici-bas, bien qu'assurément il soit réservé autre chose encore pour nos corps lorsqu'il viendra [pour nous enlever]. Mais quant à la condition de l'âme, il ne peut y avoir rien de plus. C'est pourquoi, tout en désirant ardemment être revêtus de notre domicile qui est du ciel [2 Cor. 5:2-3], l'apôtre explique aussi que nous pouvons être confus en rien et désireux d'être absents du corps et présents avec le Seigneur (c'est-à-dire plutôt que de demeurer ici dans le corps sans être avec le Seigneur) [Phil. 1:20-23]. Cependant, nous [qui demeurons], nous ne sommes pas enfermés [sous la loi] comme l'étaient les croyants avant la rédemption, mais nous sommes appelés à demeurer fermes dans la liberté dans laquelle Christ nous a affranchis [Phil. 1:27, Gal. 5:1].

Un lieu d'enfermement mais non de châtiment ?

Il est donc vain d'insister sur ce que décrit "la vieille langue latine", puisque cela est tout à fait contraire à la vérité, et c'est une erreur de citer les parties poétiques de l'Écriture qui traitent de la délivrance du peuple de Dieu sur la terre. Car « les portes d'airain » et « les barres de fer » (Ésaïe 45:2) se rapportent assurément à Babylone et non à la présence du Seigneur, auprès duquel se trouvent les esprits des saints défunts. Ainsi le Psaume 121.5, « L'Éternel est ton ombre à ta main droite » est expressément un chant prophétique pour l'Israël à la fin des temps, et en aucune manière pour les défunts, de même qu'Ésaïe 49.2 ne fait assurément pas une telle allusion, passage où le contexte fait clairement la transition d'Is-

⁴⁸ Dans 1 Corinthiens 15:55, on trouve deux fois, *ô mort* (θάνατε) dans *N, B, D, E, F, G, I*, quelques cursives, les versions les plus anciennes sauf la Syriacque et la Gothique, plusieurs versions grecques, et tous, ou presque tous les Pères latins. Deux onciales du IX^e siècle (*K, L*) et la plupart des cursives soutiennent la lecture de ἡδὴ (*ô hadès*). L'Alexandrin, avant d'être modifié, donnait ποῦ σου νίκος (*où est ton aiguillon*).

⁴⁹ Le texte exact est : ποῦ σου, θάνατε, τὸ νίκος; ποῦ σου, θάνατε, τὸ κέντρον (litt. : où, [est] de toi₂, ô mort₃, l'aiguillon₅ ? où₆ [est] de toi₇, ô mort₈, la victoire₁₀ ?) (ndt)

raël à Christ.⁵⁰ C'est donc un contresens affligeant que d'appeler [le lieu de] sa présence un "lieu d'enfermement, mais non de châtement",⁵¹ que [soi-disant] l'"on peut donc appeler prison". Jamais la Parole de Dieu ne l'appelle ainsi. Le brigand converti a demandé que Christ se souvienne de lui lorsqu'il viendra dans son royaume (*c'est-à-dire* dans l'état de résurrection et au jour de gloire pour la terre). Et le Seigneur lui donne, comme réconfort le plus proche et joie intrinsèque la plus profonde, l'assurance d'être *avec lui* ce jour-là au paradis. C'est le déshonorer gravement et ignorer les Écritures que d'ignorer une telle grâce, en allant jusqu'à dire que l'"on peut donc appeler prison". Il est certain qu'elle ne sera jamais appelée ainsi par quelqu'un qui apprécie la bénédiction de l'amour de Christ ou l'honneur que le Père rend maintenant à son Fils. La maison du Père ne peut être appelée "prison" que par les plus sombres préjugés. C'est là que Christ se trouve maintenant, et c'est là que nous nous trouverons lorsque Christ, à sa venue, nous emmènera avec lui, comme expression de son amour le plus complet. La présence du Seigneur dans le ciel est le motif⁵² même de la joie par grâce, que ce soit pour l'esprit séparé après la mort ou lorsque nous serons tous changés à sa venue.

Un lieu de sécurité ?

Estimant apparemment qu'il s'agit là d'un langage un peu fort (bien que de nombreux Pères n'étaient pas plus avancés, du fait de leur ignorance de la vie éternelle en Christ et de la rédemption), l'évêque Horsley nuance sa défense et affirme que le mot original dans le texte de l'apôtre n'implique pas tant que cela, mais simplement un endroit où l'on peut être en sécurité.⁵³ – Or quels sont les éléments relatifs à l'usage de *φυλακή* (*prison*) ? Il s'agit avant tout de l'action de surveiller, d'où (2) les personnes qui surveillent ou gardent (comme en latin et en anglais), (3) l'heure, (4) le lieu, non pas seulement où sont postés ceux qui surveillent, mais (5) où d'autres sont gardés, comme dans une salle ou une prison. Tels sont les principaux sens dans lesquels le mot était employé par les Grecs (avec l'application morale de prendre garde et d'être sur ses gardes). Le Nouveau Testament l'utilise une fois dans le premier sens (Luc 2:8), une fois dans le second (Actes 12:10), cinq fois dans le troisième (Matt. 14:25 ; Matt. 24:43 ; Marc 6:48 ; Luc 12:38 deux fois), et quarante fois dans le cin-

⁵⁰ Ésaïe 45:2 fait la transition avec Cyrus comme moyen de délivrance partiel, alors qu'Ésaïe 49:2 fait la transition avec Christ comme moyen de délivrance complet (voir v.9). – Cp Ésaïe 45:3 « ...que tu saches que moi, l'Éternel, qui t'ai appelé par ton nom... » et Ésaïe 49:1 « dès les entrailles de ma mère il a fait mention de mon nom ». (ndt)

⁵¹ Voir p.23. (ndt)

⁵² Anglais *kernel*, litt. *noyau*, *cœur*. (ndt)

⁵³ Voir p.23 "emprisonnés, c'est-à-dire en sécurité". (ndt)

quième sens, y compris 1 Pierre 3:19 et aussi Apocalypse 18:2, où il est traduit dans la Version Autorisée par " l'emprise de tout esprit impur et la cage de tout oiseau impur et odieux ". Tous ces termes sont évidemment équivalents au sens de *prison*, qui est même utilisé pour désigner le lieu de détention temporaire de Satan. Jamais ailleurs le Saint Esprit ne l'utilise dans la signification plus générale d'un simple "lieu de sécurité". Y a-t-il une raison particulière dans notre texte pour qu'il soit rendu ainsi ? Le motif assigné au fait qu'ils soient gardés en ce lieu étant la désobéissance antérieure des esprits ainsi retenus, il ne devrait y avoir aucune hésitation à accepter la version anglaise (*in prison*) comme pleinement justifiée, et à rejeter celle qui est suggérée ici, comme étant à la fois sans équivalent dans l'usage du Nouveau Testament, et en désaccord avec le contexte.

Conclusion sur les commentaires de Horsley

C'est donc aller au-delà de l'Écriture que d'affirmer que "Christ est allé prêcher aux âmes des hommes ainsi emprisonnés, c'est-à-dire en sécurité", et l'auteur ne donne aucune preuve qu'il soit allé dans la prison de ces âmes ou dans le lieu de leur garde. Il est bien évident que l'apôtre ne parle que des esprits en prison, désobéissants autrefois lorsque la longanimité de Dieu attendait aux jours de Noé, et non des âmes des hommes dans leur ensemble à l'état séparé. Il est certain que Christ, par la puissance de l'Esprit, est allé prêcher aux premiers, mais il n'est écrit nulle part qu'il est allé prêcher dans la prison ou le lieu de détention de l'âme de chaque homme. L'élucubration et le travail de fond de l'évêque Horsley sont tous deux sans substance. Son traitement des Écritures est négligent et son raisonnement sans fondement. Il suffit d'examiner des passages tels qu'Ésaïe 42:7 et Ésaïe 49:9 avec l'attention habituelle pour convaincre tout esprit candide qu'il s'agit de la délivrance de captifs *dans ce monde*, que ce soit au sens propre ou au sens figuré, et en aucun cas de l'âme des hommes après la mort.

Et, comme le soutient l'évêque Browne, le hadès et le paradis étaient deux noms s'appliquant au même état, on peut tirer la conclusion que le paradis s'applique au lieu des saints défunts, et le hadès à leur état séparé du corps. Car 2 Corinthiens 12:2 et 4 rattachent naturellement le paradis, non seulement au ciel, mais même au troisième ciel où se trouve le Seigneur (cf. Luc 23:43). De plus, Apocalypse 2:7 est décisif : c'est dans ce même paradis de Dieu que les fidèles auront leur récompense future à l'avènement de Christ, lorsqu'ils seront ressuscités ou changés. C'est donc une erreur de penser que "ce n'était pas le ciel", car cette dernière écriture identifie certainement la scène des esprits séparés des saints avec celle de leur glorification future.⁵⁴ Ils sont avec le Seigneur mainte-

⁵⁴ On voit donc la témérité de l'évêque Horsley, qui dit : "Le paradis était certainement un endroit où notre Seigneur devait se trouver le jour même où il a souffert, et où le

nant comme ils le seront lorsqu'ils seront changés, et donc complètement et pour toujours avec lui. Ils sont là maintenant, là où ils seront alors dans le ciel. Les anciens, qui ont nié ce fait, se sont trompés tout autant que les modernes, qui considèrent généralement que l'âme passe immédiatement à sa récompense finale, sans penser à la résurrection lors de la seconde venue de Christ, ni au royaume.

2) Les interprétations basées sur les versions anciennes

a) Les versions syriaques anciennes

Nous pouvons ajouter ici que les versions anciennes sont trop vagues pour apporter une aide qui vaille la peine d'être nommée. Nous ne discuterons pas maintenant si la Peschitta⁵⁵ utilise (comme Bode et d'autres l'affirment) ou non *scheiul* pour la tombe aussi bien que pour le hadès. Mais il est clair que « *vivant en esprit* », pour *ζωοποιηθείς* (*vivifié*), est incorrect, et que laisser de côté "par lequel (ou dans le pouvoir duquel)" en le remplaçant par la simple particule conjonctive *et*, est loin d'être la vérité. « Aux âmes qui ont été gardées » pourrait représenter *τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν* (*aux esprits [qui sont] en prison*), mais alors l'ajout de « dans le hadès (ou *scheiul*) » n'est pas justifié. Il y a d'autres inexactitudes, mais cela suffit.

La Syriacque Philoxénienne, rendue ainsi par White, est bien meilleure : [traduit du latin] « Il a été affecté par la mort quant à la chair, mais il a été rendu vivant quant à l'Esprit. Dans lequel, en allant, il a prêché aux esprits qui *sont* dans la maison de détention, eux qui n'avaient pas obéi autrefois, quand la patience de Dieu attendait, aux jours de Noé. » etc.⁵⁶

compagnon de ses souffrances devait être avec lui. Ce n'était pas le ciel, car notre Seigneur, après sa mort, n'est monté au ciel qu'après sa résurrection, comme le montrent ses propres paroles à Marie de Magdala. Il n'était donc pas au ciel le jour de la crucifixion, et là où il n'était pas, le voleur ne pouvait pas être avec lui. Ce n'était pas un lieu de tourment, car le nom de paradis n'a jamais été appliqué à un tel lieu. Il ne pouvait pas s'agir d'un autre lieu que de cette région de repos où les âmes des justes demeurent dans la joyeuse espérance de la consommation de leur félicité". – Cette erreur est due au fait que l'on n'a pas compris que l'ascension ne concerne pas l'esprit séparé, mais l'homme tout entier, le corps comme l'esprit et l'âme. Les vainqueurs ne se voient certes pas promettre leur récompense *finale* dans un état intermédiaire, mais au paradis. Et c'est là qu'est entré, sans conteste, l'esprit du Seigneur Jésus, et avec lui celui du brigand converti le jour de la crucifixion. Jean 20:17 parle de son ascension corporelle, mais elle n'exclut en aucune manière que son esprit y soit allé lors de sa mort. (Comparez Luc 23:43 et Apocalypse 2:7).

⁵⁵ Voir p.5. (ndt)

⁵⁶ « *morte affectus quidem carne, vivificatus autem spiritu. In quo et spiritibus, qui in domo custodiae sunt, profectus praedicavit: Qui non obediverant aliquando, quum expectabat longanimitas Dei in diebus Noe.* »

L'Arabe (Pol.) et la Vulgate sont les seules à donner correctement le début du verset, l'arabe Erpénienne et l'Éthiopienne étant aussi vagues que la Peschitta Syriaque.

L'Éthiopienne ajoute *Saint* à *Esprit*, mais il ne s'ensuit pas, comme l'évêque Middleton semble le penser, que les autres versions anciennes n'aient pas compris exactement le même sens, bien qu'elles n'aient pas, à juste titre, ajouté le mot *Saint*, de sorte que leur rendu va plus loin que le texte original.

Selon Wilkins, la version Memphitique n'est pas meilleure que les autres. Voici sa version : [trad.lat.] « Mort dans la chair, mais vivant dans l'Esprit. Dans ces Esprits [sic], celui qui était entré en prison prêchait l'Évangile. Parfois incroyables... » etc.⁵⁷

b) Conclusion au sujet des versions anciennes

Dans toutes les versions et dans toutes les éditions du texte, exactes ou défectueuses, il y a au moins ceci d'irréfragable, c'est que les esprits dont il s'agit ne sont représentés nulle part comme ceux d'hommes qui s'étaient déjà repentis lorsqu'ils étaient sur la terre, mais au contraire comme des désobéissants. Nous avons vu que c'est loin d'être la seule difficulté qui s'oppose à la prétendue prédication dans le hadès, mais elle est au moins ressentie et avouée par les plus ardents défenseurs de cette interprétation.

Il est tout à fait erroné de supposer que Pierre parle ici de la proclamation faite pour achever la grande œuvre du salut ; il est encore moins vrai de dire qu'elle s'adressait aux pénitents des temps antédiluviens, même s'il n'y a aucun doute au sujet de pénitents d'âges postérieurs, qui auraient tout autant été intéressés par le message. L'apôtre n'emploie pas même le verbe *εὐαγγελίζομαι* (*annoncer*, litt. *évangéliser*) (mot qui, bien qu'exprimant une bonne nouvelle, admet dans l'Écriture un sens beaucoup plus large que la bonne nouvelle de l'œuvre achevée du salut), mais il emploie *κηρύσσω* (*prédiquer*), mot qui s'applique aussi bien à l'expression d'un exposé public de la justice qu'à l'avertissement de la destruction qui doit s'abattre sur celui qui la méprise. (Comparez 2 Pierre 2:5, « Noé, **prédicateur de justice** », *δικαιοσύνης κήρυκα*). La principale difficulté réside donc dans le fait que le texte ne parle que des impénitents ; les commentateurs, eux, ne parlent que des pénitents.

Il est certain que le passage de l'apôtre ne dit pas un mot d'un ravissement que nous pourrions supposer remplir le paradis lorsque l'âme de Jésus vint parmi les âmes de ses rachetés. Et ce ne serait pas une mince

⁵⁷ « mortuus quidem in carne, vivens autem in Spiritu. In hoc Spiritibus [sic] qui in carcere abiit evangelizavit. Incrudulis aliquando... »

difficulté que d'expliquer comment [ce passage ou] une autre Écriture révélerait cela. Ici, il s'agit ici d'esprits détenus en raison de leur désobéissance passée aux jours de Noé alors qu'un très petit nombre fut sauvé.

Ces circonstances sont utilisées pour le réconfort actuel des saints ridiculisés à cause de leur petit nombre par la majorité [des hommes] qui ne croient pas à ce qui est prêché alors par l'Esprit, comme avant le déluge. Il est bien possible que certains de ceux qui périrent jadis dans les eaux ne soient pas condamnés à périr éternellement dans l'étang de feu, de même que l'un au moins [Cham] de ceux qui furent préservés dans l'arche n'a peut-être pas été destiné à la vie éternelle. Mais tout cela n'est que spéculation sans profit, et ceux qui s'y livrent perdent de vue les grandes et simples leçons de l'apôtre, que ce soit pour la consolation des fidèles ou pour l'avertissement des incrédules. Avant que le royaume de Dieu ne soit établi et déployé avec puissance, les masses ont toujours été désobéissantes à la Parole, et les croyants ont constitué un petit troupeau. Mais à supposer que ceux-ci soient toujours aussi peu nombreux, qu'ils n'oublient pas les jours où un monde d'hommes impies a péri. Et ce n'est pas le pire, car leurs esprits sont dans l'antichambre (ce qu'il n'est jamais dit des justes), le Seigneur les réservant assurément, comme injustes, pour le jour du jugement afin qu'ils soient punis.

3) Les interprétations de Calvin, protestant (1509-1564)

Comme il existe beaucoup d'idées fausses sur les opinions de Calvin, j'exposerai ici l'intégralité de ce qu'il a écrit dans ses premières œuvres et dans ses œuvres ultérieures. C'est en tout cas une erreur de le classer, comme l'a fait Dean Alford, après Huther, parmi ceux qui comprennent le passage comme une descente littérale de notre Seigneur en hadès. Calvin ne s'engage nulle part dans une telle affirmation, bien que, comme nous l'avons déjà souligné, il ait, dans son Credo, appliqué l'expression aux souffrances de Christ sur la croix, et qu'il ait imaginé que l'efficacité de cette œuvre pouvait toucher de manière sensible et immédiate les saints de l'Ancien Testament. Le lecteur ne doit pas supposer un seul instant qu'une autorité [particulière] puisse être attachée aux citations qui peuvent être rapportées du grand chef des réformés. Le but, je l'espère, sera uniquement de prouver la supériorité incontestable de la Parole divine. Les sages ne sont que faibles lorsqu'ils s'en écartent, tandis qu'elle éclaire les simples.

a) Première allusion au passage de Pierre

Dans l'ordre chronologique, la première allusion se trouve dans la *Psychopannychia*,⁵⁸ publiée en 1534, alors que l'auteur n'avait que vingt-cinq ans. C'est un traité dirigé contre la notion matérialiste des anabaptistes et d'autres, qui voulaient que l'âme dorme pendant son départ du corps, avant la résurrection. Certains zélotes étaient d'autant plus enclins à adopter ce projet révoltant et totalement contraire aux Écritures que, s'il était vrai, il s'opposerait aux rêves papistes du *limbus patrum*⁵⁹ et en particulier du purgatoire. Mais la pieuse sobriété de Calvin était à l'épreuve d'une telle tentation, même dans le feu de la controverse. Voici l'usage qu'il fait du texte, tel qu'il est cité dans le troisième volume de ses *Tracts* (Traduction par la Soc. d'Edimb., 1851), p.428-429 :⁶⁰

"L'apôtre Pierre montre avec non moins d'évidence qu'après la mort l'âme existe et vit, lorsqu'il dit (1 Pierre 3:19) que le Christ a prêché aux esprits en prison, non seulement le pardon ou le salut aux esprits des justes, mais aussi la confusion aux esprits des méchants.⁶¹ C'est ainsi que j'interprète ce passage qui a déconcerté bien des esprits, et j'ai la certitude que, sous des auspices favorables, mon interprétation se vérifiera. En effet, après avoir parlé de l'humiliation de la croix de Christ et montré que tous les justes doivent être rendus conformes à son image, immédiatement après il mentionne la résurrection, de manière à les empêcher de sombrer dans le désespoir, et leur apprendre comment leurs tribulations doivent se terminer. Car il leur déclare que Christ n'est pas tombé sous [l'emprise de] la mort, mais qu'il l'a vaincue et en est sorti victorieux. Il dit en effet qu'il a été 'mis à mort dans la chair, mais vivifié dans l'Esprit' (1 Pierre 3:18), mais exactement dans le même sens que Paul disant qu'il a souffert dans l'humiliation de la chair, mais qu'il a été ressuscité par la puissance de l'Esprit. Or, pour que les croyants comprennent que cette

⁵⁸ La *Psychopannychia* (latin issu du grec signifiant *le sommeil de l'âme*) est le premier traité théologique écrit par Jean Calvin (1509-1564). (ndt)

⁵⁹ Pour les catholiques, les limbes sont un état intermédiaire imaginaire de l'au-delà, aux marges (limbes) de l'enfer. Le catholicisme distingue deux limbes : le *limbus patrum* (limbe des pères) et le *limbus puerorum* (limbe des enfants). Le *limbus patrum* recevrait les âmes des justes morts avant la résurrection de Jésus (Luc 16:22). Ces âmes auraient été libérées par Jésus lors de sa descente aux enfers (1 Pierre 3:19). Le *limbus puerorum* recevrait les âmes des enfants morts sans avoir pu être baptisés. Sans jamais avoir été définis comme un dogme, les limbes ont longtemps fait partie de la doctrine catholique officielle. (ndt)

⁶⁰ Il s'agit d'un texte écrit probablement en latin, traduit en anglais, puis en français. (ndt)

⁶¹ Voir deux paragraphes plus loin la précision qu'apporte Calvin "le Christ, *en Esprit*, a prêché...", et au paragraphe suivant celle qu'apporte W. Kelly concernant Calvin : "la puissance de l'œuvre de Christ, une fois accomplie, atteignait les esprits défunts, justes et injustes, mais *non pas* qu'il les visitait en personne". (ndt)

puissance leur appartient aussi, il ajoute que Christ a exercé cette puissance à l'égard d'autres⁶¹ – non pas seulement à l'égard des vivants, mais aussi à l'égard des morts ; et de plus, non pas seulement à l'égard de ses serviteurs, mais aussi à l'égard des incrédules et de ceux qui méprisent sa grâce."

"Nous devons comprendre, en outre, que la phrase est défectueuse et qu'il lui manque l'un de ses deux membres (!). On en trouve de nombreux exemples dans l'Écriture, surtout lorsque, comme ici, plusieurs sentiments sont compris dans une seule clause. Que personne alors ne s'étonne que les saints patriarches qui attendaient la rédemption de Christ soient enfermés dans une prison (!). Vu qu'ils voyaient la lumière de loin, sous un nuage et dans l'ombre (comme ceux qui aperçoivent la faible lumière de l'aube ou du crépuscule), et qu'ils n'avaient pas encore eu l'occasion de voir la bénédiction divine dans laquelle ils espéraient, il a donné le nom de prison à leur attente."⁶²

"Le sens de l'apôtre sera donc que le Christ, *en Esprit*, a prêché à ces autres esprits qui étaient en prison - autrement dit, que la vertu de la rédemption obtenue par le Christ est apparue et a été rendue évidente aux esprits des morts. Or il manque un autre membre [de phrase], c'est-à-dire : « pour ce qui se rapporte aux hommes pieux qui ont reconnu et reçu ce bienfait [de la rédemption apparue] » (!). Mais il ne manque rien à [ce message] en ce qui concerne les incrédules qui avaient déjà reçu une annonce, à leur confusion. En effet, quand ils virent qu'il n'y a qu'une seule rédemption, de laquelle ils étaient exclus, que leur restait-il sinon de désespérer ? J'entends nos adversaires marmonner et dire que c'est une glose³⁰ de mon invention, et qu'une telle autorité ne les lie pas. Je n'ai aucun désir de les lier à mon autorité. Je leur demande seulement (?) si les esprits enfermés dans les prisons sont ou non des esprits."

– Face à cette manière de traiter le texte, il n'y a pas beaucoup de difficulté à retracer [correctement] la portée de l'apôtre ou à redévelopper l'argument de cette épître, bien que le raisonnement [de Calvin] semble rationnel à l'encontre du sommeil imaginaire de l'âme. Mais il est clair que Calvin soutenait alors que la puissance *de l'œuvre* de Christ, une fois accomplie, atteignait les esprits défunts, justes et injustes, mais *non pas* qu'il les visitait en personne. Toutefois ce jeune homme ne tremblait pas devant la Parole de Dieu. Il avoue que la phrase n'exprime pas ce qu'il voudrait qu'il comprenne, car le membre [de phrase] relatif aux pieux fait dé-

⁶² Mais comment les esprits des impies (et comme il le suppose, ceux aussi des justes) pourraient-ils faire "le guet en une tour", (cf p.33) guettant Christ anxieusement ? S'ils sont "en prison", comment y inclure les justes ? Il est pénible de remarquer l'irrévérence de Calvin pour l'Écriture, tout comme celle de Luther, lorsqu'ils n'en comprennent pas le sens.

faut [selon lui], alors qu'elle ne parle, du moins "complètement", qu'aux incroyants ! Il est vrai que les seuls patriarches dont il s'agit sont ceux qui ont été conservés dans l'arche. Mais ils sont *mis en contraste* avec les désobéissants dont les esprits étaient en prison. De plus, le pieux Noé et sa maison ne manquent pas par la suite [v.20], mais ils sont nommés de manière à réfuter l'argument qui nous occupe.

b) Deuxième allusion au passage de Pierre

Peu de temps après, Calvin publia son *Institution de la religion chrétienne*, dans le deuxième livre duquel (chap. 16 § 9) nous pouvons voir, probablement plus clairement, à quel point il n'était pas d'accord avec la catégorie [d'âmes] qu'on lui a dernièrement attribuée [dans son écrit]. Après une sévère mais juste réprimande⁶³ de ceux qui, comme l'évêque Horsley à l'époque moderne, rattachent le Psaume 107:16 et Zacharie 9:11 à un limbe souterrain imaginaire, et reprenant les pensées de Justin Martyr, des deux Cyrilles, d'Ambroise, de Jérôme, etc, il poursuit alors ainsi :⁶⁴

"Davantage, quel besoin était-il que Jésus-Christ descendît là pour les en arracher ? Je confesse volontiers que Jésus-Christ les a éclairés en la vertu de son Esprit, afin qu'ils connussent que la grâce qu'ils avaient seulement goûtée en espoir était manifestée au monde. Il n'est pas impertinent d'appliquer à ce propos la sentence de S. Pierre, où il dit que Jésus-Christ est venu, et a prêché aux esprits qui étaient non pas – à mon avis – en prison, mais comme faisant le guet en une tour [ce qui est communément rendu par "en prison"] (1 Pierre 3:19). Car le fil du texte (?) nous mène là aussi, que les fidèles morts qui étaient morts avant ce temps-là étaient compagnons avec nous d'une même grâce, vu que l'intention de l'Apôtre est d'amplifier la vertu [ou puissance] de la mort de Jésus-Christ, en ce qu'elle est parvenue jusqu'aux morts, quand les âmes fidèles ont joui, comme à vue d'œil, de la visitation qu'elles avaient attendue en grand souci et perplexité ; au contraire, qu'il a été notifié aux réprouvés qu'ils étaient exclus de toute espérance. Or, que S. Pierre ne parle pas distinctement (!) des uns et des autres, il ne le faut pas tellement le prendre comme s'il les mêlait ensemble et indifféremment ; mais il a voulu seulement montrer que tous (?) ont senti et connu combien la mort de Jésus-Christ était vertueuse [ou puissante]".

⁶³ Le latin [de Calvin] dit "huc perperam trahunt testimonia" (ici, les témoignages sont faux), etc. Sa propre traduction française est encore plus forte : "Pour colorer leur fantaisie, ils tirent par les cheveux quelques témoignages", etc.

⁶⁴ Cet extrait n'a pas été traduit de l'anglais, mais il a été directement repris à partir du français de Calvin. Titre du paragraphe : « Christ est-il allé délivrer les morts ? », Édition Farel 1978, p.268. (ndt)

– Une notion étrange, adoptée par Calvin (il faut espérer qu'il n'a pas un seul adepte intelligent), est que *φυλακή* (*prison*) signifie ici "une tour de guet", d'où il supposait que les saints attendaient le Messie. Sur ce point, il n'est pas nécessaire d'ajouter une remarque à ce qui a déjà été dit, si non pour dire que le verset lui-même s'y oppose aussi inexorablement que le courant général du Nouveau Testament. Car les esprits dont il s'agit sont ceux d'hommes, non seulement sans la moindre allusion à une obéissance ultérieure, mais dont il est expressément dit qu'ils sont gardés en réserve à cause de leur désobéissance antérieure. La seule raison pour laquelle on pourrait accuser le passage d'être défectueux ou indéfini, c'est [à cause de] la propre fantaisie de Calvin selon laquelle l'apôtre aurait voulu inclure les justes parmi ces esprits, alors qu'il y a pas un seul mot pour le justifier. En ce qui concerne les méchants, le langage de l'apôtre est considéré [par lui] comme "complet".

Le lecteur respectueux des Écritures ne manquera pas de reprocher à Calvin d'avoir ajouté aux paroles de Dieu, alors qu'il ne peut pas reprocher à Pierre d'en avoir retranché. Dans le texte, ou même le contexte, il n'est pas question de faire connaître la mort de Christ aux croyants et aux incroyants. Mais l'apôtre insiste très clairement sur le danger de mépriser le témoignage [actuel] de Christ par l'Esprit, même avant l'avènement de son règne, et cela en s'inspirant des jours de Noé, comparés ailleurs par le Seigneur au jour où le Fils de l'homme se révélera (Luc 17). Avant le déluge, comme aujourd'hui, nous vivons un temps de témoignage. Mais un coup terrible tomba alors sur l'homme insouciant, comme il tombera encore sous peu de la part de Celui qui est « *prêt à juger les vivants et les morts* » [1 Pierre 4:5]. Si le contexte fait référence aux croyants morts avant le Christ, c'est à ceux qui ont été sauvés dans l'arche, une figure du salut présenté dans le baptême en vertu de la résurrection de Christ. Les esprits en prison étaient expressément ceux des hommes qui périrent dans le déluge à cause de leur incrédulité.

Mais ici encore, nous voyons combien l'esprit de Calvin était loin d'imaginer que notre Seigneur, dans son état désincarné, soit effectivement allé dans le lieu de détention des esprits défunts et qu'il y aurait prêché ; et [pour aller] plus loin encore, qu'il aurait ainsi prêché le salut à ceux qui, dans cet état, avaient refusé d'obéir à la voix de l'Esprit lorsque le jugement du déluge était suspendu au-dessus d'eux. Les termes clairs de l'Écriture, ici comme ailleurs, ne permettent pas d'admettre une doctrine aussi étrange. Il n'est pas vrai non plus de dire qu'il y a une "sombre énigme" dans le jugement des hommes avant le déluge ou de ceux que l'apôtre met en garde ici. C'est négliger ou méconnaître les Écritures que de dire qu'il s'agit de cas où le sort final semble hors de proportion (je ne m'attarderai pas sur l'impropriété de dire, avec le feu Dean Alford, "infiniment hors de proportion") face à la faute qui l'a entraîné. Parler ou penser

ainsi, c'est entrer en controverse avec Dieu et mépriser sa révélation la plus solennelle.

Si les hommes antédiluviens ont eu un destin plus terrible que les autres avant eux, nous avons l'assurance divine, d'une part, d'un témoignage spécial à leur égard, et d'autre part, de leur corruption et de leur violence excessives. C'est donc à juste titre que le Juge de toute la terre envoya le déluge qui les emporta tous, à l'exception de l'homme de foi qui, divinement averti de choses qu'il ne voyait pas encore, mais saisi de crainte, prépara une arche pour le salut de sa maison, par laquelle il condamna le monde et devint héritier de la justice qui vient de la foi. Il est certain qu'il reste pour tous les incrédules bien pire que le déluge. Mais pour les hommes antédiluviens en tant que tels, ce n'est pas pire que pour les autres, et pour personne ce n'est aussi triste que pour ceux qui ignorent l'appel de Dieu à se repentir et à croire depuis que la rédemption a été accomplie, surtout pour ceux qui portent, et portent faussement ou avec indifférence, le nom du Seigneur. Qui, devant l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, peut dire que le sort des incroyants est disproportionné par rapport à leur culpabilité ? Celui qui peut délibérément penser ainsi me semble n'avoir aucun sens réel du mal de l'homme ou de la grâce infinie de Dieu.

Permettre que les incroyants, qui ont péri lors du déluge ou autrement, soient l'objet d'une prédication de salut à l'état désincarné lors de la mort de Christ ou à d'autres moments, c'est rejeter non seulement le témoignage général de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais c'est plus spécialement rejeter ce sombre arrière-plan de jugement et de destruction éternels que l'évangile affirme avec une précision inconnue de la loi. Fonder sur notre texte un tel renouveau d'espérance pour les incroyants décédés, et suggérer même de l'étendre indéfiniment, me semble être une présomption des plus périlleuses.

c) Troisième allusion au passage de Pierre

Mais il y a un troisième passage des écrits de Calvin, plus tardif, qui peut fournir d'autres éléments de réflexion et de comparaison avec l'Écriture. Dans son commentaire de l'Épître [de Pierre], publié au début de l'année 1554, on remarquera que, pour la troisième fois, loin d'admettre la descente personnelle du Christ en hadès, il s'efforce, comme le veut le texte, d'écarter toute application de ce genre : "L'opinion la plus obsolète et répandue est qu'il est question ici de la descente de Christ en enfer, mais les mots ne signifient rien de tel. En effet, il n'est pas fait mention de l'âme de Christ, mais seulement du fait qu'il est allé par l'Esprit. Or que l'âme de Christ soit allée, ou que Christ ait prêché par la puissance de son Esprit, ce sont deux choses très différentes. C'est donc expressément que

Pierre nomme l'Esprit, afin d'éliminer la notion de ce que l'on pourrait appeler une présence réelle⁶⁵ (Traduction d'Owen, 1855).

Encore une fois, Calvin s'oppose à l'opinion défendue principalement par les commentateurs sociniens,¹¹⁴ mais aussi par Grotius, Schöttgen et d'autres. Ces derniers considèrent la prédication [dont il est question ici] comme celle des apôtres, et ils entendent, par *τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν* (aux esprits [qui sont] en prison), soit les Juifs sous la loi, soit les païens sous Satan, soit les deux ensemble, comme étant liés par une même chaîne de péché, l'allusion à l'époque de Noé n'en étant qu'un exemple ou

⁶⁵ [Même si cela fait répétition avec le texte ci-dessus, nous donnons ici la traduction de l'extrait complet en latin reproduit en note par W. Kelly.] "C'était une opinion commune et répandue que ce passage racontait la descente de Christ aux enfers. Mais les mots ont un sens différent. Car il n'est pas fait mention de l'âme de Christ, mais il est seulement dit qu'il est venu *en esprit*. Que l'âme de Christ soit venue, ou que Christ ait prêché par la puissance de son Esprit, ce sont là deux choses bien différentes. C'est pourquoi Pierre mentionne l'esprit [de Christ] par son nom, afin d'éliminer l'imagination (comme ils l'appellent) de sa présence [personnelle en enfer]. D'autres expliquent, à propos des apôtres, que par leur ministère il est apparu aux morts, c'est-à-dire aux incrédules. J'admets plutôt que Christ est venu par son esprit à travers les apôtres vers ceux qui étaient retenus dans la chair. Quant à l'interprétation [de la présence de Christ en enfer], elle est prouvée fausse pour de nombreuses raisons. Pierre dit d'abord qu'il est venu par l'esprit de Christ, nom par lequel il désigne l'âme séparée du corps. Car il n'est accepté nulle part d'appeler les hommes vivants des esprits. Au chapitre 4, ce que répète Pierre dans le même sens, n'admet pas d'allégorie. Il faut donc bien comprendre les paroles qui parlent des morts. Troisièmement, il est très absurde que Pierre, parlant des apôtres, saute immédiatement, comme s'il s'oubliait lui-même, au temps de Noé. Assurément, le discours aurait été trop brusque de cette façon, et donc ce commentaire est faux. De plus, l'illusion de ceux qui pensent que les incroyants sont libérés de leur culpabilité par la venue du Christ après leur mort n'a pas besoin d'une longue réfutation. Car l'Écriture enseigne assurément que nous ne parvenons au salut en Christ que par la foi. C'est pourquoi il ne reste plus d'espérance pour ceux qui se sont obstinés jusqu'à la mort.

Il est possible que ceux qui disent que la rédemption obtenue par Christ a profité aux morts qui ont été longtemps incrédules (désobéissants) au temps de Noé, mais qui s'étaient enfin repentis peu avant d'être submergés par le déluge, parlent un peu plus vraisemblablement. Ils comprennent qu'ils ont payé le prix de leur désobéissance dans la chair, mais qu'ils ont été préservés [au dernier moment], par la grâce de Christ, de peur de périr éternellement. Mais cette interprétation n'est pas très sûre, car cela entre alors en conflit avec le contexte de la phrase. Car Pierre attribue le salut à la seule famille de Noé, et il condamne à la destruction tous ceux qui étaient en dehors de l'arche. Je ne doute donc pas que Pierre dise en général que la manifestation de la grâce de Christ est parvenue aux esprits pieux, et qu'ainsi ils ont bénéficié de l'efficacité vitale de l'Esprit. Pourquoi donc craindre que cela ne nous parvienne pas aussi ? – Mais alors on pourrait se demander pourquoi il place les âmes des hommes pieux en prison après qu'elles ont quitté leur corps. Pour moi en fait, *φυλακή* (prison) signifie plutôt une *tour de guet* dans laquelle on veille, ou l'acte même de veiller. Car on entend souvent cette manière [de parler] parmi les Grecs, et le sens passe très bien [quand on dit] que les âmes pieuses étaient concentrées sur l'espérance du salut

une similitude. Ce à quoi notre commentateur répond : – "J'admets en effet que Christ, par l'intermédiaire des apôtres, aurait pu aller par son Esprit vers ceux qui étaient détenus dans la chair ; mais cette explication est démentie par de nombreuses considérations. Premièrement, Pierre dit que Christ est allé vers les *esprits*, c'est-à-dire vers les âmes séparées de leur corps, car les hommes vivants ne sont appelés nulle part des *esprits*. Deuxièmement, ce que Pierre répète au chapitre 4 n'admet pas d'allégorie. Ce mot doit donc être compris comme s'appliquant aux morts. Troisièmement, il semble tout à fait absurde que Pierre, parlant des apôtres, comme s'il s'oubliait lui-même, aille jusqu'au temps de Noé. Il est certain

promis, comme si elles le contemplaient de loin. Car il n'y a aucun doute que les saints Pères ont dirigé leurs pensées vers ce but aussi bien pendant leur vie qu'après leur mort. Mais il est vrai que si quelqu'un souhaite conserver le mot prison, ce ne sera pas un mal. Car, de même que, tant qu'ils vivaient, la loi était avec eux (comme en témoigne Paul en Gal. 3:23), il y avait une certaine garde plus stricte dans laquelle ils étaient détenus. Et ainsi, par elle, après la mort, ils devaient être retenus par le désir anxieux de [voir] Christ, parce que l'esprit de liberté n'avait pas encore été pleinement manifesté. C'est pourquoi l'angoisse de l'attente était pour eux comme une prison. Jusqu'ici, les paroles de l'apôtre s'accordent parfaitement avec le sujet lui-même et avec le fil de l'argumentation.

Mais ce qui suit présente quelques difficultés. Car ici il ne parle pas des croyants mais seulement des incroyants, ce qui semble renverser tout l'exposé ci-dessus. Quelques-uns, conduits par ce raisonnement, pensaient qu'il n'était donc question ici que des incroyants qui avaient été autrefois moqueurs et hostiles à l'encontre des hommes pieux, et ceux-là faisaient [alors] l'expérience de l'esprit de Christ comme un juge, comme si cet argument consolait les fidèles, parce que Christ, même mort, avait endossé leur punition. Mais leur erreur est prouvée par ce que nous verrons dans le chapitre suivant [4:6], à savoir que l'évangile a été prêché à ceux qui sont morts, afin qu'ils vivent selon Dieu en esprit, ce qui est particulièrement applicable aux croyants. Il est certain qu'il répète ainsi la même chose que ce qu'il dit maintenant. Ensuite, ils ne remarquent pas ce que Pierre voulait surtout [dire], à savoir que, comme la puissance vivifiante de l'esprit de Christ s'est manifestée en lui, et telle qu'elle a été connue des morts, elle doit aussi être connue de nous.

Il faut cependant voir à quoi le fait qu'il ne mentionne que les incroyants fait référence. Car il semble dire que Christ est apparu en esprit à ceux qui avaient été autrefois incrédules (désobéissants). Ce à quoi je fais une différence. En effet, alors que les purs adorateurs de Dieu se mêlèrent aux incroyants, ceux-là furent quasiment envahis par leur multitude. La syntaxe grecque (je l'admets) diffère de ce sens, car Pierre, s'il avait voulu [dire] cela, aurait dû mettre un génitif absolu. Mais dans la mesure où ce n'est pas nouveau pour les apôtres de mettre un cas à la place d'un autre, que nous voyons ici Pierre mettre de manière confuse beaucoup de choses ensemble, et qu'en effet aucun autre sens approprié ne pouvait être obtenu, je n'ai pas hésité à interpréter la phrase implicitement, de telle manière que les lecteurs comprennent qu'il y en avait d'autres appelés incroyants, outre ceux à qui l'évangile avait été prêché. Après avoir donc dit que Christ s'était lui-même manifesté aux morts, il ajoute aussitôt « qui ont été autrefois incrédules (désobéissants) », et cela il signifie que cela n'a pas dérangé les saints Pères que d'être presque submergés par la multitude des impies." (*Calv. Comment.*, in loc., ed. Tholuck, 56, 57).

qu'une telle façon de parler serait abrupte et inappropriée. Cette explication ne peut donc pas être retenue."

Calvin n'a pas non plus d'égards pour la notion de nombreux Pères, qui semble aujourd'hui revivre, selon laquelle les incroyants morts auraient reçu une nouvelle offre de salut, et auraient en fait été sauvés après la croix : "De plus, leur folie qui consiste à penser que les incroyants, lors de cette venue de Christ, auraient été absous de leur culpabilité après sa mort n'a plus besoin d'être réfutée. Car la doctrine certaine de l'Écriture, c'est que nous n'obtenons le salut en Christ que par la foi. Par conséquent, pour ceux qui ont persisté dans l'incrédulité jusqu'à la mort, il n'y a plus d'espérance".

Il donne ensuite les raisons pour lesquelles il rejette la notion qui prévalait chez les Pères grecs et latins : "Ils affirment que, plus probablement, la rédemption obtenue par Christ a profité aux morts qui, à l'époque de Noé, avaient été longtemps incrédules mais s'étaient repentis peu de temps avant d'être engloutis dans le déluge. L'idée est donc qu'ils ont subi dans la chair le châtiment dû à leur perversité, qu'ils ont été sauvés par la grâce de Christ et n'ont pas péri à toujours. Mais cette conjecture⁶⁶ est faible. En outre, elle est incompatible avec le contexte, car Pierre n'attribue le salut qu'à la famille de Noé, et il applique la ruine à tous ceux qui se trouvaient en dehors de l'arche".

Mais nous devons prêter plus d'attention à sa propre conclusion dans sa forme la plus mûre : – "Je ne doute donc pas que Pierre dise en général qu'une manifestation de la grâce de Christ a été faite aux esprits justes, et qu'ils ont été ainsi *revêtus de la puissance vitale de l'Esprit*. Il n'y a donc pas lieu de craindre qu'elle ne s'étende pas jusqu'à nous. Mais on peut se demander *pourquoi il mettrait en prison les âmes d'hommes pieux* après qu'ils ont quitté leur corps. À mon avis, *φυλακή* (*prison*) signifie plutôt *tour de guet* où l'on veille, ou action même de *veiller*. En effet, ce terme est souvent utilisé par les Grecs, et ce sens serait excellent : les âmes pieuses s'attachaient à l'espoir du salut promis, comme si elles le voyaient

– Le feu Dean Alford, citant la partie la plus contestable de ces remarques, la caractérise comme "un passage dont il faut se souvenir pour de nombreuses raisons". Il est difficile de comprendre pourquoi [il a pensé ainsi], à moins que ce ne soit un plaisir de se rappeler jusqu'où un croyant peut aller dans l'incrédulité, et un commentateur faisant violence à son propre texte. Nous ferions bien de nous en souvenir pour nous mettre en garde, ainsi que pour préserver les âmes de cette licence ou de toute autre liberté de ce genre. Est-il possible que le réformateur ait voulu, par négligence, encourager d'autres personnes à manquer de respect à l'égard d'un auteur inspiré ? Au vu de sa propre liberté parfois, je ne peux m'empêcher de craindre que cette négligence ait été l'une des "nombreuses choses" qu'il a [de fait] naturellement oubliées (ou cachées).

⁶⁶ Supposition, présomption ou hypothèse gratuites, fondées sur des possibilités, non appuyées sur des faits. (ndt)

de loin. Assurément aussi les saints Pères, de leur vivant comme après leur mort, avaient leurs pensées dirigées vers cet objet. Toutefois, si l'on veut quand même retenir le mot (prison), cela ne sera pas impropre. Car de même que, pendant leur vie, la loi (selon Paul en Gal. 3:23) était une sorte de garde stricte dans laquelle ils étaient maintenus, de même, après la mort, ils ont dû ressentir l'attente anxieuse de Christ, parce que l'esprit de liberté n'avait pas encore été pleinement donné. Leur attente anxieuse était donc une sorte de prison".

Ici dans sa troisième allusion encore, mais la dernière fois dans ses écrits, nous voyons comment Calvin répudie l'idée de la descente réelle de Christ dans le hadès. Parmi les réformés, il soutenait un point de vue essentiellement similaire à celui de Durand parmi les romanistes, à savoir que la prédication de Christ aux esprits était [plutôt] une visitation *par l'efficacité de son œuvre, et non pas par sa présence parmi eux*. Mais le fait de qualifier le sein d'Abraham ou le paradis de *tour de guet* ou de *prison* n'est pas accepté par les croyants sobres comme étant un traitement équitable des déclarations de notre Seigneur. Le fait d'être *consolé* n'est pas une caractéristique de l'emprisonnement. La note du Doyen Alford sur Luc 23 est non seulement exceptionnelle dans son ensemble, mais sa conclusion est réfutée par 2 Corinthiens 12 et surtout par Apocalypse 2:7, où, sans conteste, le paradis est la scène non seulement des esprits bienheureux, mais aussi de la perfection d'hommes glorifiés dans le ciel. L'effort de Calvin pour concilier l'idée d'une prison avec les esprits dans le paradis (comme il le croyait du moins) est vain. Et l'affaiblissement, si ce n'est la modification des paroles de l'apôtre en est la conséquence évidente et inévitable.

d) De soi-disant défauts dans l'exposé de l'apôtre inspiré

Une omission de Pierre au sujet des justes ?

Il n'est donc pas exact de dire que, jusqu'ici, les paroles de l'apôtre semblent bien s'accorder avec le fait lui-même et avec le fil de l'argumentation [de Calvin]. Il avoue lui-même : "Mais la suite présente quelques difficultés, car il ne parle pas ici des fidèles mais uniquement des incrédules, ce qui semble renverser tout l'exposé qui précède."

Je ne suis pas plus d'accord avec l'objection avancée qu'avec les réflexions qui suivent, car je pense que le motif est des plus solides mais que le raisonnement donné n'a pas de force réelle : "Certains ont été amenés, pour cette raison, à penser que rien n'est dit ici, sinon que les incroyants qui s'étaient autrefois opposés aux justes et les avaient persécutés ont trouvé l'Esprit de Christ comme juge, comme si Pierre consolait les fidèles avec cet argument que Christ, même mort, les a punis. Mais cette erreur est dissipée par ce que nous verrons au chapitre suivant, à savoir

que l'évangile a été prêché aux morts pour qu'ils vivent selon Dieu dans l'Esprit, ce qui s'applique tout particulièrement aux fidèles. [Allusion à 1 Pierre 4:6.] Il est certain qu'il y répète ce qu'il dit maintenant. (...) Ensuite, ils ne comprennent pas que Pierre a voulu dire en particulier que, de même que la puissance de l'Esprit de Christ s'est montrée vivifiante en Lui et a été reconnue comme telle par les morts, ainsi en sera-t-il pour nous."

L'apôtre semble plutôt corriger des pensées d'incrédulité naturelle chez ceux qui n'attendaient que le règne glorieux du Messie et la délivrance de leurs ennemis. Les hommes d'autrefois avaient méprisé l'action de l'Esprit dans la prédication et les résultats relativement faibles qui apparaissaient alors, de même que maintenant ils méprisent les souffrances et les persécutions actuelles des chrétiens. Pierre introduit alors la mort de Christ mais aussi sa résurrection. Et il rappelle que Christ avait autrefois agi par l'Esprit (et non par une manifestation personnelle en gloire) en un temps où il y avait de la désobéissance, comme aujourd'hui, mais qu'en conséquence il avait aussi agi sur leurs esprits [pour leur faire sentir qu'ils étaient gardés] en prison pour le jugement. Et cette action s'ajoute au fait public dans ce monde que peu de personnes avaient été sauvées dans l'arche – bien moins que les chrétiens aujourd'hui [par la grâce et par la foi].

Ensuite c'est une supposition gratuite que d'introduire ici 1 Pierre 4:6, passage qui a assurément une portée tout à fait distincte. L'erreur de Calvin est prouvée par 2 Pierre 2:6, qui traite expressément de la même époque et qui exclut toute idée de fidélité [parmi les hommes] en déclarant que Dieu a fait venir un déluge sur un monde d'impies. Je crois donc que l'apôtre *ne répète pas* en 1 Pierre 4:6 ce qu'il dit, mais qu'il parle dans ce passage d'une bonne nouvelle annoncée à des morts aussi [spirituellement],⁶⁷ la prédication leur ayant été adressée de leur vivant, avec l'un ou l'autre de ces deux résultats, « afin qu'ils soient jugés selon les hommes, quant à la chair ; et qu'ils vivent selon Dieu, quant à l'Esprit ». Les Juifs avaient en effet tendance à perdre de vue le jugement des morts, dans leur empressement à mettre en avant le jugement des vivants, que les païens ignoraient totalement.

Le mélange des justes et des désobéissants ?

"Voyons cependant pourquoi il (Pierre) ne mentionne que les incroyants, car il semble (!) dire que Christ en Esprit est apparu à ceux qui étaient autrefois désobéissants. Mais je vois les choses autrement : de purs serviteurs de Dieu étaient alors aussi mêlés aux infidèles et presque cachés par leur multitude (!). La syntaxe grecque (je l'avoue) s'oppose à

⁶⁷ Il ne s'agit pas en 1 Pierre 4:6 des hommes antédiluviens, mais des incroyants, en particulier des Juifs. (ndt)

ce sens (!), car Pierre, s'il voulait dire cela, aurait dû employer le génitif absolu (!!). Mais puisque ce n'était pas une nouveauté pour les apôtres de mettre un cas à la place d'un autre (!), que nous voyons ici Pierre amalgamer beaucoup de choses confusément (!), et qu'aucun autre sens approprié ne peut être dégagé (!), je n'hésite pas à expliquer ainsi ce passage complexe, afin que les lecteurs comprennent que ceux qui sont appelés désobéissants sont différents de ceux à qui la prédication a été faite (!). Après avoir dit que Christ s'est manifesté aux morts, il ajoute aussitôt : 'alors qu'il y avait autrefois des hommes désobéissants' ; il veut dire par là que les saints Pères n'ont pas souffert d'avoir été presque submergés par la multitude des impies". – Quelle triste perversion du texte !

Je n'ai rien à objecter au reste de ses remarques, qui me paraissent saines et sensées, mais il ne serait pas facile de trouver un équivalent à la hardiesse des mots que nous venons de citer, et à l'absence totale de défiance à l'égard de soi-même en pensant et en parlant comme il le fait d'un homme inspiré [l'apôtre Pierre]. Il admet que la construction grecque est contraire au sens qu'il voudrait imposer. Cela suffit à celui qui croit que le Saint Esprit a parfaitement guidé Pierre. Il est certain que le datif de ἀπειθήσασιν (*aux désobéissants*)⁶⁸ s'accorde avec le πνεύμασιν (*aux esprits*) juste avant, ce qui démolit la distinction imaginaire des serviteurs de Dieu mêlés aux incrédules.

Il est impossible d'interpréter ou même de concevoir le sens sur lequel Calvin insistait sans renoncer à la pensée que cette Épître est divinement inspirée. De plus, il est autant faux de dire que les apôtres ont mis ailleurs un cas à la place d'un autre, que de dire que Pierre amalgame ici les choses de manière confuse.⁶⁹ Nous avons démontré que le sens le plus approprié est aussi le plus strict, d'après des considérations grammaticales. C'est pourquoi Calvin aurait été beaucoup plus sage s'il avait hésité sur sa propre explication, qui en fait introduit de la complexité dans un passage qui n'est nullement obscur, ni dans sa syntaxe ni dans sa portée.

e) Conclusion sur les commentaires de Calvin

Le lecteur chrétien n'aura besoin d'aucun autre raisonnement pour s'assurer que les esprits en prison ne sont autres que ceux des hommes jadis désobéissants, lorsque l'Esprit du Christ en Noé prêchait par lui avant le déluge. C'est un comble de supposer que l'Esprit *devait* non

⁶⁸ ἀπειθήσασιν a été traduit dans la version Darby française par [qui ont été] désobéissants. Il s'agit en effet d'un datif, litt. *aux désobéissants*, ce qui lie étroitement cette expression à la précédente de forme similaire, au datif également, πνεύμασιν (litt. *aux esprits*). Les « esprits » et les « désobéissants » ne constituent qu'une seule et même classe, des injustes. Il n'est pas question ici des justes. (ndt)

⁶⁹ Voir deux paragraphes au-dessus. (ndt)

seulement lutter avec eux contrairement à cet avertissement solennel de Dieu après cent vingt ans d'attente de la patience divine, mais aussi sauver quelques-uns ou même tous après la mort de Christ. Ce serait une preuve bien étrange, il faut en convenir, du fait que « le Seigneur sait délivrer de la tentation les hommes pieux, et réserver les injustes pour le jour du jugement, pour être punis » [2 Pierre 2:9].

4) *Les interprétations de Bellarmin, catholique (1542-1621)*

Après avoir examiné les déclarations du réformateur le plus célèbre pour sa doctrine, nous pouvons maintenant nous tourner vers les vues très différentes de Bellarmin,⁷⁰ le plus célèbre de ceux qui ont écrit du côté des Romanistes, avec les déclarations faisant autorité lors du Concile de Trente, dans leurs *Décrets et Canons*, et encore plus complètement dans leur *Catéchisme*. Ce cardinal consacre à la discussion de notre texte un chapitre entier (xiii, livre iv) dans sa troisième controverse générale – celle sur Christ (*Disput. R. Bellarmini Pol.*, tome i, p.176-178, Col. Agr. 1615). Certains trouveront peut-être remarquable qu'il ne cite pas ce passage de Pierre pour prouver le purgatoire, mais seulement pour prouver la descente de l'âme de Christ en enfer, d'autant plus que les preuves du purgatoire tirées du Nouveau Testament sont lamentablement déficientes et manifestement forcées. Mais cet habile homme de controverse a justement évité le passage comme preuve du purgatoire, car rien ne conviendrait moins aux idées romaines que la prédication, et encore moins la prédication de Christ aux âmes qui s'y trouvent. Leur schéma de pensée, qui distingue le purgatoire du *limbus patrum*,⁵⁹ est tout à fait différent.⁷¹

⁷⁰ Robert Bellarmin (Roberto Bellarmino) (1542-1621), prêtre jésuite italien et théologien fortement opposé au protestantisme. (ndt)

⁷¹ [trad.lat.] "IV. Le terme même d'enfer parle des réceptacles cachés dans lesquels sont détenues les âmes qui n'ont pas atteint le bonheur céleste. En effet, les écritures sacrées ont employé ce mot en de nombreux endroits, etc ... Cependant, ces réceptacles ne sont pas tous du même genre. Car c'est une prison très effrayante et très sombre où les âmes des damnés sont tourmentées par un feu perpétuel et inextinguible avec des esprits immondes, qui est aussi appelé Géhenne, et dans son sens propre, l'enfer. – V. De plus, il y a un feu purgatoire, par lequel les âmes pieuses, tourmentées pendant un temps déterminé, sont expiées, afin que l'entrée dans la patrie éternelle leur soit ouverte, dans laquelle rien de souillé n'entre... – VI. Le troisième et dernier type de réceptacle est celui dans lequel les âmes des saints étaient reçues avant la venue du Seigneur Christ, et là, sans aucun sentiment de douleur, soutenues par la bienheureuse espérance de la rédemption, elles jouissaient d'un séjour tranquille. C'est pourquoi le Seigneur Christ, descendant aux enfers, délivra de ceux-ci ces âmes pieuses qui attendaient le Sauveur dans le sein d'Abraham. – VII. Il ne faut pas croire non plus qu'il soit descendu aux enfers de telle manière que seules sa force et sa puissance, sans son âme [c'est-à-dire sa personne], y soient parvenues... – VIII.

a) Le purgatoire selon la doctrine romaine

Une notion antiscrituraire et ambivalente

Le purgatoire, selon la doctrine tridentine (de Trente), est un feu pénal pour purger les restes de péché chez les justes, un lieu d'une punition où les âmes justifiées en général souffrent pour un temps avant d'aller au ciel. Car, comme ils l'enseignent, les âmes qui meurent dans un état de péché mortel vont en enfer, tandis que les martyrs et les adultes qui meurent immédiatement après le baptême vont au ciel. Ainsi, dans la première partie (Art.V, § iv-vi du *Catéchisme*), ils distinguent (1) l'enfer, lieu où les damnés sont à jamais punis, (2) le feu du purgatoire où les âmes des justes souffrent des tortures en expiation pour un temps déterminé, et (3) le lieu réservé dans lequel les âmes des saints sont reçues avant l'avènement du Christ, exemptes de toute douleur, soutenues par la bienheureuse espérance de la rédemption, y demeurant en paix. Il est vrai que cette dernière affirmation ne concorde pas avec le langage du § 8, selon lequel les Pères ont été torturés dans l'attente de la gloire. Mais depuis quand l'erreur est-elle vraiment cohérente ? De nouveau, au § 10, ils confessent que les saints de l'Ancien Testament, comme ceux du Nouveau, non seulement étaient dans le limbe, comme nous l'avons vu, c'est-à-dire dans le sein d'Abraham, mais aussi qu'ils pouvaient avoir besoin de la purge du feu du purgatoire pour leurs péchés véniels, et pour tout ce qui restait de la peine temporelle due aux péchés mortels, bien que pardonnés.

Il est cependant clair que c'est une ignorance de leur propre doctrine, ou une tromperie à l'estime d'un romaniste, que de citer un tel texte pour [décrire] le purgatoire.⁷² Leur enseignement ayant [soi-disant] le plus d'autorité est que l'apôtre parle de la place occupée autrefois par les saints de

... De plus, tous les autres qui y descendirent – soit furent torturés par les châtiments les plus amers, soit, parce qu'en vérité ils manquaient de tout sens de la douleur, furent privés de toute manière de la vue de Dieu et de l'espoir de la gloire bénie qu'ils attendaient – [quoi qu'il en soit tous les autres qui y descendirent] furent tourmentés en attendant... – IX. Après avoir expliqué ces choses, il faudra enseigner que le Seigneur Christ est donc descendu aux enfers pour que, après avoir dépouillé les démons de leur butin, il puisse amener avec lui au ciel ces saints pères et d'autres hommes pieux, [ainsi] libérés de prison... – X. ... C'est pourquoi, avant de mourir et de ressusciter, les portes du ciel n'ont jamais été ouvertes à personne. Mais les âmes pieuses, une fois séparées des vivants, étaient soit portées dans le sein d'Abraham, soit, comme cela arrive encore aujourd'hui à ceux pour qui quelque chose doit être dissous et payé, étaient expiées par le feu du purgatoire." – *Cat. Conc. Trident. (Concile de Trente) Parisiis*, p.66-69.

⁷² C'est ainsi que [sont présentées les choses dans] la note du texte du Nouveau Testament de Reims [version du NT imprimée à Reims, en France, en 1582], où la différence est atténuée par l'expression *place médiane*.

l'Ancien Testament jusqu'à ce que Christ ne vienne et ne les emmène au ciel. Le *limbus patrum*⁵⁹ est donc sans locataire et inutile à toute fin pratique aujourd'hui. Mais selon les docteurs les mieux instruits, le purgatoire est bien différent – bien que la raison pour laquelle il devrait être appelé *purgatoire* n'apparaisse pas clairement, ou de manière satisfaisante, car il n'y a que l'endossement d'une peine mais aucune purification réelle.

Combien tout cela est contraire à la vérité et à la grâce de Dieu ! Par Christ, tous ceux qui croient sont justifiés de toutes choses et ont la vie, la vie éternelle, en Lui. Ils sont même morts au péché avec Christ, crucifiés avec lui, et ils vivent d'une nouvelle vie, non pas de la vie du premier Adam, mais de la vie de Christ vivant en eux. Ils sont « morts au péché, mais (...) vivants pour Dieu dans le Christ Jésus » [Rom. 6:11]. Le péché ne doit donc pas régner dans leur corps mortel [v.12]. Ils ne sont pas sous la loi, mais sous la grâce [v.14] ; et, s'ils vivent par l'Esprit, ils doivent aussi marcher par l'Esprit [Gal. 5:25]. Mais si quelqu'un a péché, il a un Avocat auprès du Père [1 Jean 2:1], et le lavage d'eau par la Parole est rendu efficace en nous par l'Esprit, en réponse à l'intercession de Christ lorsque nous sommes souillés, de quelque manière que ce soit.

L'ignorance de la vérité de l'évangile

Mais le romanisme ignore et détruit tout le fondement de l'évangile et de ses privilèges tels qu'ils s'appliquent maintenant au croyant. Ils prêchent comme si Christ était comme eux ; ils raisonnent comme si son sang n'avait pas plus d'efficacité que celui d'un taureau ou d'un bouc ; leurs pensées sur le péché sont aussi humaines que celles sur le Sauveur et son œuvre. Ils n'ont aucune notion de la communication réelle de la vie par la foi, de la nature nouvelle et spirituelle que le croyant possède en recevant Christ. Car s'ils voyaient la vie ou la rédemption telles que les Écritures les décrivent, il n'y aurait pas de place pour le purgatoire. Il y a un processus de purification qui se déroule dans le croyant pendant qu'il traverse ce monde de souillures, afin que son état pratique corresponde à sa position, avec la vie en Christ et la complète rémission de ses péchés par le sang de Christ. Mais lorsque le chrétien quitte cette vie, il part pour être avec Christ, et il n'y a plus alors besoin de purification, car seule la vie nouvelle et sainte demeure.

La réintroduction du judaïsme

Le romanisme remet en place le voile du judaïsme, défaisant laborieusement la bénédiction infinie d'une réconciliation connue avec Dieu fondée sur la rédemption. Il met par conséquent ceux qui portent le nom du Seigneur non seulement à l'extérieur, mais dans l'obscurité, le doute et l'incertitude. C'est l'incrédulité de la nature qui usurpe la place de l'évangile, une simple série de rites qui flattent la chair et ne peuvent jamais pu-

rifier la conscience. Qui peut s'en étonner, vu que la vraie lumière qui brille maintenant est interceptée et que la puissance de la rédemption est totalement niée ? Il s'agit en fait d'un véritable paganisme revêtu de formes juives, d'un retour des païens de la chrétienté aux faibles et misérables éléments auxquels ils désirent être de nouveau asservis [Gal. 4:9]. C'est d'autant plus coupable qu'il s'agit d'un retour aux anciennes ténèbres, après la révélation en Christ de Dieu comme Sauveur. C'est un détournement grossier de la fête de l'amour et de la lumière divins, où le Père communique en bonté sa joie, sauvant le pire et le plus éloigné [des pécheurs]. C'est un détournement qui abandonne celui qui reste en dehors [de tout cela], et se vante de ses propres voies, pour le déshonneur de Christ.

b) Les arguments de Bellarmin

Mais assez parlé de ce fabuleux purgatoire, et occupons-nous de l'explication de notre texte par Bellarmin. La première explication que l'on peut noter est celle [tirée] d'Augustin,⁷³ qui l'a lui-même appliquée à la prédication de Noé par l'Esprit de Christ aux hommes de l'époque. Son principal défaut est qu'il considère que la prison est le corps mortel, au lieu de voir que *ἐν φυλακῇ* (*en prison*) se réfère à leur état suivant, lorsqu'ils sont correctement et uniquement désignés comme *πνεύμασιν* ou *esprits*.

Le Cardinal s'excuse de réfuter S. Augustin. Il ne fait aucun doute que cela est gênant pour ceux qui commencent par le Canon Vincentien de la tradition, "quod semper, quod ubique, quod ab omnibus",⁷³ et ce d'autant plus que ce Père [S. Augustin] qu'il réfute est considéré comme la plus grande lumière de l'Église occidentale. Bellarmin plaide cependant que S. Augustin lui-même confesse ne pas avoir compris le passage et demande qu'on lui montre pourquoi il devrait se référer à l'enfer (ou hadès).⁷⁴

⁷³ « Ce qui est toujours admis, partout, et par tous. » C'est le triple test de catholicité établi par S. Vincent de Lérins, île au large de Cannes, en rédigeant son canon sur la tradition. Par ce triple critère vincentien ou lérinien, l'Église devait faire la différence entre la vraie et la fausse tradition ! (ndt)

⁷⁴ [trad.lat] "Le premier exposé est tiré de l'épître n° 99 de Saint Augustin à Euodius, qu'a suivi Bède. Ainsi, Augustin explique que par esprits placés en prison, il entendait les gens qui étaient au temps de Noé, dont les âmes étaient dans un corps mortel, comme en prison, car le corps est la prison de l'âme. Et je dis que Christ n'a pas prêché selon l'humanité, laquelle il n'avait pas encore assumée, mais selon la Divinité, par inspiration intérieure, ou par la langue de Noé, à ces hommes qui étaient pourtant incrédules. C'est pourquoi Augustin ne veut pas que cet endroit appartienne à l'enfer. Je n'aurais pas réfuté cette explication si elle avait plu entièrement à Augustin lui-même. Mais il admet lui-même qu'il n'a pas compris ce passage et demande qu'on cherche une raison pour laquelle ce passage pourrait se rapporter à l'enfer. C'est pourquoi, Augustin lui-même non seulement le permettant mais le désirant aussi, nous réfuterons brièvement cette première exposition."

Comme si ce Père le permettait et le souhaitait lui-même, Bellarmin s'attelle donc à la tâche.

*Premier argument*⁷⁵

Le premier argument de Bellarmin est l'opinion commune des Pères en opposition [avec S. Augustin] : Clément d'Alexandrie, Athanase, Épiphanes, et Cyrille, Hilaire, Ambroise, Rufin et Oec. sont tous cités comme concluant la descente de Christ vers les esprits en enfer. Il signale également une prétendue citation d'Ésaïe comme conduisant au même résultat chez Justin Martyr et Irénée. – Mais nous pouvons réserver les opinions des premiers écrivains ecclésiastiques à un moment ultérieur, lorsqu'elles seront pleinement présentées.

⁷⁵ [trad.lat.] "Premièrement, cette opinion n'est pas acceptable, en ce qu'elle est contraire à l'opinion commune des Pères. Pour Clément d'Alexandrie, *Livre 6*, avant le milieu du corps du document ; pour Athanase dans son *Épître à Épictète* et son livre sur l'incarnation ayant pour titre *La coutume d'un homme pieux* ; pour Épiphanes, *Hérésie 77* ; pour Cyrille livre sur *La bonne foi à Théodose* et livre 12 dans *Jean* (environ 36) ; pour Hilaire dans le *Ps. 118* [plutôt 119:82]: 'Mes yeux languissent après ta parole, et je dis : Quand me consoleras-tu ?' ; pour Ambroise, au chapitre 10 de *l'Épître aux Romains* ; pour Rufin, dans *l'Exposé du Credo* ; pour Œcuménios, dans ce passage de *Pierre* : tous expliquent la descente du Christ en enfer, où ils croyaient que les esprits des morts habitaient. De plus, Justin dans son *Dialogue avec Tryphon*, et Irénée dans son livre 3, ch. 23, citent certaines paroles d'Ésaïe qui actuellement ne s'y trouvent plus, très semblables à ces paroles de Saint Pierre, de sorte qu'il est crédible que Saint Pierre les ait reçues de là. Or voici ce que disent les prophètes : L'Éternel, le Saint d'Israël, s'est souvenu de ses morts qui dormaient dans les sépulcres de la terre, et il est descendu vers eux pour leur annoncer le salut qui vient de lui, afin de les sauver." *

* Cette dernière citation est tirée d'une tirade apocryphe ajoutée au livre du prophète Jérémie, citée en effet par Justin Martyr (100-165 ap. J.-C.) dans son *Dialogue avec Tryphon* (<http://remacle.org/bloodwolf/eglise/justin/tryphon.htm>) (voir aussi p.57), et par Irénée (130-200 ap. J.-C.) dans son livre *Contre les hérésies*. C'est le premier texte chrétien (non scripturaire) prétendant enseigner la descente de Christ en enfer pour délivrer les justes. (ndt)

Deuxième argument⁷⁶

La deuxième objection est que l'on dit que Christ est allé en esprit prêcher aux esprits. L'esprit qui est ici distingué de la chair semble ne pouvoir signifier autre chose que l'âme, dit Bellarmin. Ce n'est donc pas dans sa divinité seulement, mais dans son âme que le Seigneur est allé prêcher aux esprits. – Or, si c'était là une indication réelle, elle aurait pour le chrétien un poids incomparablement plus grand que les opinions des Pères, fussent-elles si unanimes. Mais j'ai précisément montré que les meilleures autorités appuyant le texte critique correct de l'Épître rejettent cela. Si l'article présent avant *πνεύματι* (*esprits*), dans le texte reçu, possédait un poids évident et réel, la phrase pourrait bien, et même certainement, transmettre la notion de l'esprit de Christ en tant qu'homme. Mais toutes les copies de valeur concourent dans la forme anarthre,¹⁸ et celles-ci *ne supportent pas* le sens que Bellarmin soutient. Comme l'a écrit l'apôtre, il s'agit du caractère de la vivification de Christ lorsqu'il a été ressuscité d'entre les morts. Le Saint Esprit en était sans aucun doute l'agent, mais cela est présenté sous la forme d'une caractéristique, et par conséquent l'article est absent. Il aurait dû être présent si l'intention avait été de présenter le cas comme Bellarmin l'imagine [c'est-à-dire en personne, et non comme une caractéristique]. Plus on examine attentivement le langage, plus il est certain que l'âme de Christ ne peut pas avoir été le sujet considéré ici.

⁷⁶ [trad.lat.] "Deuxièmement, cette opinion [de S. Augustin] n'est pas prouvée, car il est dit que Christ est sorti en esprit pour prêcher aux esprits. Et cela se rapporte assurément à ce en quoi il est venu, à savoir, en esprit, etc. Et l'esprit qui est ici distingué de la chair ne semble pas pouvoir signifier autre chose que l'âme, c'est pourquoi le Seigneur est allé prêcher aux esprits non seulement par sa Divinité, mais aussi par son âme. Saint Augustin dit que c'est précisément pour cette raison qu'il est amené à ne pas comprendre [le sens du terme] esprit pour l'âme de Christ. Car lorsqu'il est dit (mais rendu vivant par l'esprit [cf v.18b]), si l'esprit signifiait l'âme, il s'ensuivrait qu'à un moment donné l'âme du Christ était morte, car rien n'est rendu vivant sinon ce qui est mort. Il veut donc dire lui-même que le Christ a été mis à mort dans la chair, parce qu'il est mort selon la chair, et qu'il a été rendu vivant dans l'esprit, parce que par la puissance de l'Esprit de Dieu il est ressuscité des morts. Mais cet argument n'est pas concluant : car dans l'Écriture il est dit partout que ce qui n'est pas mort est vivant. En 1 Rois 27 [plutôt 1 Sam. 27, v.11], David ne laissait en vie ni homme ni femme, c'est-à-dire qu'il n'en a laissé aucun en vie, et en 2 Rois. 8 [plutôt 2 Sam. 8, v.2], il est dit qu David étendit deux cordeaux sur Moab, l'un pour tuer, l'autre pour garder en vie, c'est-à-dire qu'il avait défini combien de Moabites il voulait tuer, combien il voulait sauver. Et Actes 7, [il est dit du pharaon qu'] il a affligé nos pères en sorte qu'ils exposent leurs enfants pour qu'il les fasse mourir, c'est-à-dire pour qu'ils ne vivent pas, mais qu'ils soient tous tués ensemble. C'est pourquoi Saint Pierre veut dire que Christ a été mis à mort en chair, mais rendu vivant en esprit, lors de sa passion, car la chair est restée morte. Car en vérité l'âme n'a pas pu être mise à mort, mais elle est restée vivante, travaillant et triomphant de l'enfer."

De nouveau, Augustin avait de bonnes raisons de dire que *ζωοποιή-
θεις δὲ πνεύματι* (vivifié par [l']Esprit) ne pouvait s'appliquer à l'âme de
Christ. Bellarmin tente en vain de répondre en citant 1 Sam. 27:9, 2 Sam.
8:2 et Actes 7:19, prétendant que c'est une confusion entre *ζωογονέω*
(garder en vie, ou maintenir vivant) ou *ζωγρέω* (laisser en vie, ou faire pri-
sonnier), et *ζωοποιέω* (vivifier). Il n'est donc pas fondé [selon lui] d'affirmer
que Pierre a voulu dire que l'âme de Christ n'a pas pu être mise à mort [cp
v.18] mais qu'elle est restée vivante dans son œuvre triomphante sur l'en-
fer. Il dit et veut vraiment dire que Christ a été ramené à la vie, et tous les
efforts pour ébranler la vérité ne feront que le confirmer devant tous les
juges compétents. – Notre habile théologien est décidément faible dans
les questions d'ordre philologique.

Troisième argument⁷⁷

Le troisième argument n'est pas convaincant, à savoir que l'expression
étant allé, il a prêché (*πορευθεὶς ἐκήρυξεν*) s'appliquerait à l'âme et non à
la divinité de Christ. Il s'agit de ce qui est appelé en 1 Pierre 1:11 « l'Esprit
de Christ », qui a assurément agi dans les prophètes et parmi d'autres en
Noé, qui est aussi formellement appelé « prédicateur de justice » dans la
deuxième Épître. Il n'y a pas plus de raison pour dire qu'il y a ici une
confusion de sens des mots *πορευθεὶς ἐκήρυξεν* (*étant allé, il a prêché*),
l'appliquant à Christ personnellement, que pour les mots *ἔλθων εὐηγγελί-
σαστο* (*il est venu, et il a annoncé*)⁷⁸ en Éphésiens 2:17. Dans les deux pas-
sages, il s'agit d'une considération historique, mais la figure n'est exclue ni
dans l'une ni dans l'autre. En fait, il y a la plus forte analogie entre les fi-
gures employées dans l'un et dans l'autre passage. L'une illustre l'autre.
La précision de l'expression est manifestement différente lorsqu'il s'agit
d'un passage appliqué littéralement [ou personnellement] au sujet de
Christ, comme au verset 22, où nous lisons *πορευθεὶς εἰς οὐρανὸν* (*étant
allé au ciel*).⁷⁹ On aurait pu déduire aussi cela ici sans risque si l'apôtre
avait écrit *πορευθεὶς εἰς ᾅδου*, ou *ᾅδην* (*étant allé en hadès*).

⁷⁷ [trad.lat.] "Troisièmement, je n'aime pas ce point de vue, car l'expression 'en venant, il a prêché', si on l'applique à l'âme, peut être prise littéralement, et il serait vraiment venu à un endroit où il n'était pas. Or s'il s'agit de la Divinité, cela ne peut être compris que de manière impropre. De plus, le mot grec est *πορευθεὶς*, c'est-à-dire *il est allé*, qui est le même que celui que l'on trouve un peu plus bas, quand il est dit qu'*il est allé vers le ciel*, etc. Et puisque dans ce second endroit, il y est allé proprement, c'est donc aussi [le cas] pour le premier."

⁷⁸ Cf p.17. (ndt)

⁷⁹ Cf p.6. (ndt)

Quatrième argument⁸⁰

Il est vrai que le quatrième argument du cardinal s'attaque à un détail erroné de l'opinion d'Augustin, selon lequel nous ne pouvons pas comprendre par *esprits en prison* qu'il s'agit d'hommes vivants : une telle description ne s'applique qu'à des personnes désincarnées. – Il n'y a cependant aucune raison de supposer que la prédication ait eu lieu à ce moment-là et en ce lieu (hadès), pas plus qu'au chapitre 4:6 (où il est dit que « il a été évangélisé à ceux aussi qui sont morts »). Cela a eu lieu, bien entendu, pendant qu'ils étaient vivants, et non après leur mort, comme certains le conçoivent étrangement sans la moindre justification des mots employés, et contrairement à la tendance claire et universelle de l'Écriture sur ce point, partout ailleurs. Il n'est pas exact de supposer, comme on le fait souvent, que Pierre parle ici des mêmes personnes mortes que celles qu'il avait décrites dans le chapitre précédent comme les « esprits en prison ». En 1 Pierre 4:6, il n'a pas en vue la génération qui a refusé le juste avertissement avant le déluge, mais ceux qui, parmi les morts des temps passés, se sont vu présenter les promesses avec l'effet de les placer tous sous la responsabilité d'être jugés comme hommes dans la chair, tandis que ceux qui ont écouté la Parole, étant vivifiés par grâce, ont vécu selon Dieu en Esprit. Le langage de l'apôtre est en parfait accord avec son propre enseignement tout au long de l'Épître, ainsi qu'avec l'avertissement qu'il a donné immédiatement avant, à savoir que le Seigneur est prêt à juger les morts et les vivants, tout comme le témoignage de sa grâce salvatrice dans le [symbole du] baptême [4:5, 3:21].

Mais la notion d'une prédication après la mort est manifestement une doctrine étrange, en désaccord avec le contexte, opposée de manière ouverte et irréconciliable aux Écritures en général. Il n'est donc pas nécessaire d'adopter ici la fantaisie augustinienne selon laquelle "morts" signifie

⁸⁰ [trad.lat.] "Quatrièmement, parce que, par 'les esprits qui étaient en prison', il ne semble pas possible de comprendre qu'il s'agit d'hommes vivants, à moins que Saint Pierre n'ait volontairement agi par inconvenance et obscurité. Mais en vérité, quand nous adoptons notre sens propre et facile, il n'est pas permis d'inventer des tropes.* Ajoutez à cela ce que dit Pierre au quatrième chapitre, en parlant du même sujet : 'C'est pour cela que l'évangile a été prêché même aux morts' [v.6]. Et bien qu'Augustin veuille entendre par morts ceux qui sont morts dans leurs péchés, mais qui vivent néanmoins dans leur corps, la phrase précédente semble y faire obstacle, car il dit : 'Ils rendront compte à celui qui est prêt à juger les vivants et les morts. Car c'est pourquoi cela a été prêché même aux morts'. Mais quand nous disons que Christ est le juge des vivants et des morts, nous comprenons de manière littérale qu'il jugera ceux qui vivent et ceux qui sont morts, véritablement et correctement, comme du reste l'enseigne le même Augustin dans *l'Enchiridion*, ch. 55. C'est pourquoi Christ a prêché aux vrais morts, c'est-à-dire qu'il est descendu dans le véritable enfer".

* – Figure de rhétorique par laquelle un mot ou une expression sont détournés de leur sens propre. Par exemple, la métaphore ou la métonymie sont des tropes. (ndt)

morts dans ses fautes et ses péchés, pas plus que d'expliquer "esprits en prison" par des âmes enfermées dans la chair et les ténèbres de l'ignorance, comme dans une prison. L'apôtre ne dit pas que les hommes étaient morts lorsque la bonne nouvelle leur fut annoncée, et encore moins que c'est Christ qui leur prêcha dans cet état, ou que les morts dont il est question en termes aussi généraux [4:6] sont les mêmes que ceux qui avaient désobéi lorsque la patience de Dieu attendait aux jours de Noé. L'exégèse qui se laisse aller à de telles suppositions s'expose à juste titre à l'accusation de n'avoir plus aucune règle fixe. Mais, grâce à Dieu, l'Écriture refuse tout ce qui est de cet ordre, et elle ne peut être anéantie [Jean 10:35].

*Cinquième argument*⁸¹

La cinquième objection de Bellarmin est que, si l'on entend par là la prédication aux jours de Noé, on ne voit pas dans quel but ce récit est inséré ici. En effet, comment expliquer que Christ ait été mis à mort en chair, mais qu'il ait été vivifié (ou, comme il le dit, qu'il soit resté vivant) en esprit, et que, par conséquent, Dieu ait autrefois prêché aux hommes par Noé ? Mais si l'on entend par là la descente aux enfers, tout est cohérent. En effet, Pierre, voulant montrer que Christ, dans ses souffrances et sa mort, est resté vivant, le prouve en ce qui concerne son âme, parce qu'à ce moment-là son âme est allée aux enfers et a prêché aux esprits enfermés dans la prison. – Or, il se trouve au contraire que la référence à la prédication de Noé est tout à fait pertinente pour le propos qui nous occupe. L'apôtre insiste sur *la certitude du gouvernement divin*,⁸² quelle que soit la patience de Dieu face à l'hostilité des hommes à l'égard de son peuple et à l'opposition à son témoignage. Les siens sont appelés à marcher avec une bonne conscience par grâce, à souffrir pour la justice, à faire le bien et non le mal [3:21,14,11]. Quelle raison touchante ! Et Christ a souffert *une fois* pour les péchés : que cela suffise. C'était sa grâce de souffrir ainsi jusqu'au bout, sa gloire exclusive de souffrir ainsi, le Juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu. Quant à nous, il nous appartient, *par grâce*,⁸² de souffrir pour le bien, pour la justice, et jamais pour

⁸¹ [trad.lat.] "Cinquièmement, si l'on comprend que ce passage concerne la prédication faite aux jours de Noé, on ne voit pas clairement pourquoi ce récit a été inséré ici. Car comment ces choses s'accordent-elles ? Christ, dans ses souffrances, est mort dans la chair, mais il est demeuré vivant dans l'Esprit. Dieu a-t-il donc autrefois prêché aux hommes par Noé ? Si par contre l'on retient le sens d'une descente dans les parties inférieures (en enfer), tout le monde est d'accord. Car Pierre, voulant montrer que Christ, dans ses souffrances et sa mort, est resté vivant, prouve cela quant à son âme, car à ce moment-là son âme est allée en enfer, et il a prêché aux esprits reclus en prison."

⁸² Ces mots ont été mis en italiques lors de la traduction, pour mettre en évidence le fil de la pensée du passage, qui a échappé à Bellarmin, et que WK précise en passant. (ndt)

les fautes et les péchés. Pour nous qui étions injustes, telle a été son œuvre, dans laquelle il a été mis à mort dans sa chair mais vivifié par l'Esprit.

c) Précisions additionnelles

La résurrection de Christ par [l']Esprit

La vie extérieure de Jésus s'est achevée dans la souffrance pour nos péchés, lui « qui, dans les jours de sa chair, ayant offert, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, ... » [Héb. 5:7]. Sa résurrection n'était pas une question de démonstration extérieure de puissance, mais caractéristique de l'Esprit, et donc invisible et inconnue du monde. C'était la chose la plus étrange pour l'esprit juif, qui associait au Messie la manifestation d'une énergie écrasante pour tous les adversaires. La résurrection de Christ ne fut jamais une victoire sur Satan ayant un tel caractère [extérieur], même [quand Christ est entré] dans sa dernière forteresse qu'est la mort. Christ n'a pas été vivifié de manière à pouvoir instantanément terrasser l'oppresser romain, expulser le serpent ancien, exalter Israël restauré, humilier les païens hautains et délivrer toute la création. Tout cela et bien d'autres choses encore doivent être à la louange de la gloire de la grâce divine. Mais il a été vivifié en Esprit. C'est pourquoi Celui qui était ressuscité de cette manière (bien que très réellement ressuscité), capable de manger et de boire (bien que n'ayant pas besoin de nourriture), capable d'être touché et senti (bien qu'également capable de passer à travers des portes fermées, d'apparaître sous une autre forme, de disparaître de la vue et de monter au ciel), n'a été vu que par des témoins choisis, non pas comme il sera vu par tous les yeux dans un avenir proche.

La place et le travail de l'Esprit de Christ

Quant à la connaissance, cela allait tellement à l'encontre des attentes ordinaires des Juifs que l'apôtre rappelle à ses lecteurs ce qui pouvait les aider à avoir des pensées plus justes sur les voies de Dieu avant que ne vienne le jour où le jugement fera taire tous les récalcitrants. Le témoignage de l'Esprit de Christ n'était pas nouveau. L'Esprit de Christ (comme il en a déjà été question) par lequel les prophètes ont prophétisé rendant par avance témoignage des souffrances qui devaient être la part de Christ et des gloires qui suivraient [1:10-11], a prêché aux jours de Noé, comme nous l'avons déjà dit. La patience de Dieu dans le témoignage paraissait étrange au Juif. Pourtant, elle figurait dans le premier livre de la loi : « Mon Esprit ne contestera pas toujours avec l'homme » [Gen. 6:3]. Or c'est cette même Écriture que l'apôtre, semble-t-il, avait à l'esprit lorsqu'il fut inspiré pour écrire : « étant allé, il (l'Esprit) a prêché aux esprits [qui sont] en pri-

son, [qui ont été] autrefois désobéissants, lorsque la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé ».

Un témoignage dans la souffrance face au gouvernement et à la grâce de Dieu

Aujourd'hui comme hier, c'est le temps du témoignage et de la souffrance et de la patience avant que le jugement ne soit exécuté à l'apparition de Jésus. Si l'Esprit contestait autrefois, il ne conteste pas moins maintenant. Si l'œuvre de Dieu est maintenant accomplie par [l']Esprit (dans l'Esprit), proclamée et reçue par [l']Esprit, si elle n'est pas encore une puissance visible et indiscutable devant laquelle le monde entier devra s'incliner, il en était ainsi dans le temps d'autrefois. C'était un temps profondément marqué par un témoignage, avant le jugement le plus frappant sur toute l'humanité, que les anciens oracles attestent. D'où l'extrême pertinence de l'allusion aux jours de Noé, où l'Esprit déployait de grands efforts, mais cela pour un temps. Car le déluge s'approchait alors, lequel devait, comme il l'a fait, surprendre et emporter ceux qui avaient trébuché devant la Parole, étant désobéissants. Les fils d'Adam étaient alors coupables de négliger la prédication. À plus forte raison la semence d'Abraham maintenant, qui a devant elle cet ancien avertissement [solennel], accompagné d'un témoignage incomparablement plus complet accompli dans les promesses, bien que celles-ci ne soient pas encore réalisées devant le monde !

Parallèle imaginaire entre « par l'Esprit » et « aux esprits »

L'étudiant attentif de l'Écriture peut ainsi voir la force et la pertinence admirables de πνεύματι, ἐν ᾧ καὶ τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν πορευθεὶς ἐκήρυξεν (*par [l']Esprit, par lequel aussi étant allé, il a prêché aux esprits [qui sont] en prison*), notamment en relation avec le récit de Genèse 6, que le Saint Esprit sous-entend ici pour l'instruction des destinataires. Il n'est pas dit que l'Esprit de Christ était le sujet, le destinataire ou le véhicule de la vie restaurée de Christ, car il faudrait la présence de l'article pour que cette expression ait un tel sens. Si l'article était authentique et si un tel sens devait être enseigné, il serait difficile de voir comment celui qui s'en tient au texte résultant pourrait nier la conclusion monstrueuse selon laquelle l'esprit de Christ serait auparavant mort (du moins si πνεύματι (*par [l']Esprit*) avait été à l'accusatif, complément d'objet direct, et non au datif, complément d'objet indirect).

C'est aussi une erreur manifeste de soutenir, comme on l'a fait, que le mot πνεύμασιν (*aux esprits*) est relié à ἐν ᾧ (*par lequel*, l'Esprit), c'est-à-dire l'état de notre Seigneur à l'état de ceux à qui il a prêché, ce qui est une objection majeure à l'opinion défendue ici. Car il est certain que ζωοποιηθεὶς δὲ πνεύματι (*mais vivifié par l'Esprit*) décrit la résurrection de

Christ et non pas son état séparé. Il est certain aussi que la forme anarthre¹⁸ de πνεύματι (*par [l']Esprit*) est décisive contre l'idée qu'il s'agit de son esprit en tant qu'homme, comme on le suppose dans toutes les formes d'hypothèses selon lesquelles Christ est descendu pour prêcher à des esprits séparés.

L'application au temps actuel du témoignage ancien de l'Esprit

Ce lien [entre l'esprit "désincarné" de Christ et les esprits désincarnés] n'existe pas dans le passage. L'attention est plutôt attirée sur le *caractère* de la résurrection de Christ, par [l']Esprit, en relation avec son témoignage et sa présence maintenant connus dans le christianisme, au lieu de la puissance et de la gloire visibles du royaume qu'Israël attendait. L'Esprit est mentionné comme donnant un caractère à sa vivification. Il ne s'agit pas de son esprit comme sujet ou moyen de la vie restaurée. Puis il est ajouté que ἐν ᾧ (*par [l']Esprit*), c'est-à-dire *par*, ou *dans la puissance de [l']Esprit*), il est allé prêcher aux esprits en prison, autrefois désobéissants quand la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé, tandis que l'arche se construisait. Il n'y avait pas alors de démonstration extérieure de puissance divine, mais un témoignage de l'Esprit, l'Esprit de Christ. Et tous ceux qui l'ont méprisé ont prouvé, trop tard, la valeur de l'avertissement pour leur propre destruction. Leurs esprits sont donc emprisonnés jusqu'à ce que le jugement des morts déclare à nouveau et pour toujours les conséquences du mépris de la Parole de Dieu. Il en sera certainement de même pour tous ceux qui, préoccupés par la gloire messianique selon le sentiment juif, méprisent l'Esprit de Christ qui avertit maintenant le monde du jugement à venir, et se moquent d'une présence de Christ qui n'est connue que par l'Esprit.

Autre analogie avec l'histoire d'autrefois échappant à Bellarmin

Un autre point d'analogie tiré de l'histoire d'autrefois et applicable aujourd'hui, c'est le petit nombre de ceux qui sont sauvés, face aux moqueries de ceux [nombreux] qui attendaient un hommage universel au Messie roi, lesquels ne pouvaient pas comprendre la gloire cachée de Celui qui, cru par un petit nombre, supporte les masses incrédules jusqu'à ce qu'il vienne en jugement.

Mais on peut facilement comprendre pourquoi toutes ces analogies entre le témoignage de Noé et celui de la chrétienté échappent au Cardinal, qui trouve une nourriture plus agréable dans les rêveries de l'imagination sur la descente du Christ en hadès que dans les réalités solennelles et sobres de la marche et du témoignage d'un chrétien, presque oubliées dans la chrétienté. La source obscure, papiste ou patristique, du raisonnement de l'évêque Horsley n'aura pas non plus échappé au lecteur. Car lui aussi, à l'instar de Bellarmin, ne tire de ce passage remarquablement sug-

gestif que la conclusion impuissante que le Christ est resté vivant dans sa passion et sa mort, comme le prouvent la descente de son âme et sa prédication aux esprits en hadès. Il est inutile d'exposer la pauvreté d'une interprétation qui donne un résultat aussi dérisoire, comparé aux leçons riches et variées qui découlent du passage, lorsqu'il est compris en lui-même et dans son rapport avec l'histoire de l'Ancien Testament à laquelle il est fait allusion.

Contestation par Bellarmin des objections d'Augustin

Augustin avait émis des objections⁸³ quant à la déduction de la descente de Christ dans le hadès à partir de ce passage : (1) en conséquence il ne prêcherait qu'aux incroyants [en hadès] au moment du déluge ; (2) le sein d'Abraham étant distinct du hadès, une telle prédication conduirait à l'idée de convertir les damnés.

⁸³ [trad.lat.] "Mais Augustin objecte : 'parce qu'il ne semble pas y avoir de raison pour qu'il prêche seulement à ceux qui étaient incroyants aux jours de Noé, alors que tant d'autres étaient en enfer ; mais aussi parce qu'il paraît absurde que Christ ait prêché en enfer. Il semble en effet résulter de là qu'une église puisse être établie en enfer, lieu où les âmes seraient converties et réconciliées.' – Augustin prouve ainsi que cela résulte absurdement de ce point de vue. Et [pour lui] le sein d'Abraham, où se trouvaient tous les justes, ne semble pas avoir été en enfer, mais très éloigné de l'enfer : il y avait un grand chaos (gouffre) entre le riche habitant l'enfer (hadès) et Lazare habitant le sein d'Abraham. Donc, si l'on retient ce lieu [comme celui] de la descente aux enfers, Christ n'a été prêché que pour les pécheurs. Mais il n'a pas prêché pour ne pas avoir de résultat, ni sans résultat : il a donc dû convertir quelques-uns. Mais on ne peut rien affirmer à ce sujet, c'est pourquoi il vaut mieux ne pas chercher à comprendre ce passage sur la descente aux enfers. Et c'est là la difficulté la plus importante, qui a forcé Augustin à s'écarter de l'opinion commune. Car il craignait d'être forcé d'admettre la conversion et la réconciliation des esprits des damnés."

Bellarmin (1) répond⁸⁴ en demandant pourquoi on devrait dire que le Christ a prêché aux jours de Noé plutôt qu'à ceux d'Abraham et des autres patriarches ou même de tous les autres hommes. Il répond aussi que (2) la prédication de Christ en enfer n'était pas destinée à convertir les infidèles mais seulement à annoncer aux âmes pieuses la grande joie d'une rédemption maintenant achevée, le sein d'Abraham étant considéré [plus tard] comme faisant partie du *hadès* par Augustin lui-même, comme par tous les autres Pères.

Mais le lecteur aura vu que, sur ces deux points, Bellarmin a tout à fait tort et Augustin beaucoup plus raison. Le texte caractérise les esprits emprisonnés comme ayant été autrefois désobéissants, sans qu'il y ait la moindre trace de leur repentir ou de leur piété ultérieurs. L'annonce d'une grande joie est une pure fiction pour laquelle le passage ne donne aucune justification, mais plutôt, comme nous le lisons, des indications claires du contraire. Pas un mot dans les Écritures n'indique que ceux sur qui le déluge est tombé auraient été des croyants : c'était des incroyants. Pas une allusion n'indique qu'ils se seraient finalement repentis ou que leurs âmes auraient été sauvées, bien que leurs corps aient péri – que Jérôme en-

⁸⁴ [trad.lat.] "Je réponds que la première objection peut être réfutée. Car il n'y a pas non plus de raison apparente pour laquelle Pierre dit que Christ a prêché aux jours de Noé plutôt qu'aux jours d'Abraham et des autres patriarches ou même de tous les autres hommes. Je dis encore que Christ a prêché en enfer à tous les bons esprits, mais que ceux qui étaient incrédules aux jours de Noé ont été spécifiquement mentionnés, parce qu'il y avait un plus grand doute à leur sujet quant à savoir s'ils seraient sauvés ou non, puisqu'ils ont été punis par Dieu et submergés dans les eaux du déluge. Pierre indique donc ici qu'il y eut aussi quelques-uns de ces incrédules qui se repentirent même à la fin, et bien qu'ils périrent quant au corps, cependant ils furent sauvés quant à l'âme (ce que Jérôme enseigne aussi dans ses *Quaestiones Hebraicas* (*Questions hébraïques*) sur la Genèse au chapitre 6 : 'Mon esprit ne restera pas dans l'homme', etc). Dieu dit ici qu'il en a puni temporairement beaucoup avec les eaux du déluge, pour ne pas devoir les punir dans la géhenne pour l'éternité. Et c'est aussi le sens qu'il semble devoir donner aux mots du ch. 4. C'est pourquoi l'évangile a été annoncé même aux morts, afin que, après avoir été jugés selon les hommes quant à la chair, ils vivent selon Dieu quant à l'Esprit – c'est-à-dire, afin qu'ils soient jugés extérieurement selon les hommes quant à la chair, ou, qu'ils soient condamnés selon le jugement des hommes, parce que leurs corps ont été tués par l'eau, et qu'ils vivent cependant selon Dieu quant à l'esprit, c'est-à-dire, que leurs âmes soient sauvées pour Dieu.

En second lieu, je dis qu'Augustin lui-même apprit plus tard que le sein d'Abraham était en enfer, comme il ressort clairement de son traité sur le Ps. 85 et de son livre 20 au sujet de la cité (civ.) de Dieu, au ch. 15, ce qui est le point de vue de tous les Pères et de toute l'Église. Je dois donc dire que le prêche de Christ en enfer n'était pas destiné à convertir les infidèles, mais uniquement à annoncer une grande joie à des âmes pieuses auxquelles il annonça que la rédemption était complète pour qu'elles comprennent que désormais elles seraient libérées, et qu'elles recevraient leurs corps en temps voulu. Et je parle de l'exposé de Saint Augustin, que nous avons réfuté en suivant sa pensée, et non pas ses paroles."

seigne ce qu'il veut. Leurs esprits sont dits en prison, ce qui est tout à fait différent du sein d'Abraham et du paradis. Ils y sont retenus pour le jugement, comme les anges qui ont péché autrefois, avec lesquels l'apôtre les classe d'ailleurs dans le second chapitre de sa seconde épître. Et ce n'est pas étonnant, car il les caractérise comme un *monde* d'hommes impies.

S'agirait-il donc de ces âmes pieuses vers lesquelles le Seigneur serait descendu plus que vers toutes les autres pour annoncer la grande joie de sa rédemption accomplie ? Ceux qui examinent la Parole de Dieu en dehors de toute tradition remarqueront que dans ce passage, il n'est pas plus question de délivrer les esprits de la prison que de les transférer au ciel. Par conséquent, ce serait vraiment étrange de supposer une telle descente, car il est évident que si cette idée patristique était vraie, il serait plus conforme à la présence de Christ en hadès de parler non pas de la prédication en ce lieu, mais de la translation des saints vers le ciel, en gloire, comme fruit de la victoire de Christ sur Satan.

Les remarques de Bellarmin sur la modification par Théodore de Bèze du point de vue augustinien et sur les idées de Calvin ne méritent pas une attention particulière, car tout ce qu'elles contiennent de vrai (comme je le crois) a déjà été anticipé.

Les interprétations diverses dans la chrétienté

1) Les temps qui ont suivi les jours des apôtres

a) La tendance générale

Nous pouvons maintenant considérer brièvement le courant de pensée qui s'est développé après une époque peu éloignée de celle des apôtres. Nous verrons les déviations diverses mais constantes par rapport à la vérité, qui ont caractérisé ceux qui ont tiré de notre texte une prédication temporaire de notre Seigneur dans le monde des esprits. Ce qui nous occupe n'est assurément pas une mauvaise interprétation isolée ou occasionnelle de l'Écriture, mais plutôt [un résultat] de l'ignorance générale qui régnait déjà à l'époque dans la chrétienté, quant à la pleine bénédiction de notre position en Christ, ignorance que l'on retrouve chez les Pères en tant que tels, probablement encore plus que dans la théologie populaire de notre époque ou dans le puritanisme du passé. Le manque de foi ne pouvait qu'exposer les hommes à des suppositions grossières en raison de leur incertitude. C'est le cas en particulier ici, où la première impression du passage, évidente à beaucoup, n'est pas [en accord avec] la vision

sûre, solide et spirituelle correspondant à l'objectif du contexte et à la foi ailleurs [dans la Parole]. En effet, notre manière de considérer un passage particulier de la vérité révélée peut difficilement être séparée de notre état général. C'est à tel point vrai qu'un œil intelligent peut habituellement voir où nous en sommes, simplement par le jugement que nous formons sur des choses divines totalement éloignées et apparemment sans lien. Ici par exemple, une âme établie dans l'évangile, ressentant donc solennellement le destin figé des perdus et la bénédiction éternelle des sauvés, est immédiatement délivrée de la plupart des spéculations sur la prédication de notre Seigneur aux esprits, saints ou injustes. Il en est ordinairement ainsi : si nous ne nous reposons pas sur la grâce et la vérité venues par Jésus, nous sommes en danger, à cause des ordonnances, des fables, des raisonnements, ou d'un mélange de tout cela. La puissance et la fidélité apostoliques, celle de Paul surtout, ont coupé à la racine ces œuvres de la malice de Satan. Mais, après le départ des apôtres, les maux jugés précédemment ont trouvé un accueil trop facile et ont donné naissance à des résultats plus ouvertement désastreux pour la vérité et pour les âmes et plus résolument opposés à la gloire du Seigneur, pour autant que cela soit possible.

b) Justin Martyr (†165)

La première que je produirais est l'allusion de Justin Martyr, l'écrivain ecclésiastique plus béni dans sa mort comme martyr que dans sa vie de philosophe. Il illustrera à plus d'un titre l'état des choses à cette époque. "Καὶ ἀπὸ τῶν λόγων τοῦ αὐτοῦ Ἰερεμίου ὁμοίως ταῦτα περιέκοψαν. Ἐμνήσθη δὲ κύριος ὁ Θεὸς ἀπὸ (? ἄγιος) Ἰσραὴλ τῶν νεκρῶν αὐτοῦ τῶν κεκοιμημένων εἰς γῆν χῶματος, καὶ κατέβη πρὸς αὐτοὺς ἀναγγελίσσασθαι αὐτοῖς τὸ σωτήριον αὐτοῦ (Et de la même manière, ils ont aussi retranché ces choses des paroles de ce Jérémie : Mais le Seigneur Dieu s'est souvenu de ses saints (morts ?) au milieu d'Israël, de ceux qui dormaient dans la terre des tombeaux, et il est descendu vers eux pour leur annoncer son salut)."⁸⁵ Cette lecture commune est retenue dans l'édition moderne d'Otto,⁸⁶ malgré la conjecture⁸⁶ de Sylburg⁸⁷ approuvée par Jebb,⁸⁸ Thirlby,⁸⁹ etc. Mais l'émendation,⁹⁰ si elle est correcte, ne fait aucune différence quant à notre sujet. Nous avons donc ici un texte frauduleux attribué au prophète Jérémie, mais manifestement fondé sur l'application erronée de

⁸⁵ *Dialogue de Justin avec le Juif Tryphon*. Voir p.46 et la note n° 75. (ndt)

⁸⁶ Johann Karl Theodor Otto (1816-1897), théologien allemand qui a publié en 1861 les *Œuvres de Justin Martyr et Athénagoras*. (ndt)

⁸⁷ Friedrich Sylburg (1536-1596), philologue allemand. (ndt)

⁸⁸ Samuel Jebb (1694-1772), médecin et philologue anglais. (ndt)

⁸⁹ Styan Thirlby (1692-1755), critique anglais. (ndt)

⁹⁰ Modification volontaire d'un texte en vue d'une amélioration. (ndt)

1 Pierre 3:19 et 1 Pierre 4:6. Cependant, cet homme ne peut ajouter à l'Écriture sans se heurter à la Révélation. À supposer que nous puissions tirer de l'apôtre une prédication personnelle du Seigneur au séjour des esprits, il est impossible de déduire des paroles du Nouveau Testament qu'il leur annonça son salut. Même en imaginant que l'apôtre parle d'une telle descente, il serait simplement question de sa prédication aux esprits emprisonnés, autrefois désobéissants, à l'époque de Noé. Mais en vérité, il n'y a aucune allusion à la descente de Christ pour prêcher aux morts, ni pour leur annoncer le salut.

c) Irénée (122-200)

Irénée, le pieux évêque de Lyon à la fin du II^e siècle, cite à plusieurs reprises le texte présumé ci-dessus, sous le nom d'Ésaïe ou de Jérémie,⁹¹ et même anonymement (*Adv. Haer.* l.iii, c.20, § 4 ; iv, c.22, § 1). L'idée que les Juifs aient effacé un tel verset de l'hébreu est sans fondement, d'autant plus qu'ils ont laissé [intacts] d'autres témoignages de Christ incomparablement plus clairs et plus en désaccord avec leurs traditions. Même Massuet⁹² avoue qu'il s'agit là d'une difficulté qu'il n'est pas en mesure de dénouer, bien qu'il pense devoir soutenir, autant que possible, le crédit des traditions patristiques. "Vereor ut Justino primum, ac deinde Irenaeo fucum fecerit apocrypha quaeipiam scriptura".⁹³ Le lecteur impartial n'aura aucun scrupule à affirmer ce que le bénédictin craignait, [à savoir] qu'il s'agit d'une simple glose³⁰ apocryphe, vaguement attribuée à un prophète, qui s'est étendue au fur et à mesure que le temps passait. Car Irénée ajoute lui-même (ou du moins la version latine barbare qui représente ici son grec) "ut salvaret eos" ou "ad salvandum eos",⁹⁴ c'est-à-dire qu'il a prêché dans le hadès non seulement pour annoncer, mais pour sauver. Irénée, curieusement, semble particulièrement attaché à cette pseudographie,⁹⁵ car il la cite à nouveau dans son livre (*Adv. Haer.* l. iv, c.33, § 1). Ce n'est qu'au § 12 du même chapitre que la traduction latine donne la variation notable "in terra limi... uti erigeret",⁹⁶ avec dans les deux cas l'addition mentionnée ci-dessus, bien qu'exprimée différemment. Enfin, dans son cinquième livre, il revient une fois de plus sur son prophète, mais reprend la forme antérieure "in terra sepelitionis"⁹⁷ (comme Feuardentius, etc, au

⁹¹ Voir p.46 (note n° 75) et p.57. (ndt)

⁹² René Massuet (1666-1716), philologue bénédictin. (ndt)

⁹³ [trad.lat.] Je crains que quelque écrit apocryphe n'ait trompé d'abord Justin, puis Irénée.

⁹⁴ [trad.lat.] pour les sauver

⁹⁵ [trad.lat.] écrit mensonger.

⁹⁶ [trad.lat.] dans la poussière de la terre... afin de les enlever

⁹⁷ [trad.lat.] dans la poussière de l'enterrement

lieu de la lecture d'Érasme "in terra stipulationis",⁹⁸ bien qu'avec un certain changement, "extrahere eos et salvare eos".⁹⁹ Il est à peine nécessaire de faire un commentaire. Lorsqu'un homme cite [un texte] avec autant de négligence dans un même ouvrage d'une telle ampleur non négligeable, nous ne devons pas nous étonner qu'il soit relâché en ce qui concerne les Écritures et indistinct en ce qui concerne la doctrine.

d) Pasteur d'Hermas (fin du II^e siècle)

Mais la déviation ne devient pas petite quand nous nous tournons ensuite vers Hermas, un auteur qui date probablement de la seconde moitié de ce même II^e siècle. Une grande partie de sa réputation provient de la confusion singulière qui en a conduit beaucoup à le considérer comme le chrétien mentionné en Romains 16:14. En fait il était très probablement (d'après *Murator, Ant. Ital. med. aevi*, iii. 853) le frère du Pie qui fut évêque de Rome après la mort de Hyginus, en l'an 157 de notre ère. Ici encore, nous n'avons que la version latine du *Pasteur d'Hermas*, car même les récentes découvertes de Tischendorf [dans le Codex Sinaiticus] ne nous donnent pas de texte grec¹⁰⁰ au-delà du quatrième *ἐντολή* (*ou commandement*) du deuxième livre. Je cite donc le troisième livre et la seizième section de la neuvième similitude (*Cotelerii Patres Apost. I.* 118, ed. 1698) : "Quoniam hi Apostoli et doctores, qui praedicaverunt nomen Filii Dei, cum habentes fidem ejus et potestatem defuncti essent, praedicaverunt his qui ante obierunt, et ipsi dederunt eis illud signum. Descenderunt igitur in aquam cum illis, et iterum ascenderunt, etc"¹⁰¹ Ainsi, Hermas s'engage clairement dans la doctrine absurde selon laquelle les apôtres ont prêché aux morts et les ont baptisés. C'est un pas de plus, et un pas désespéré, dans la superstition, et bien sûr sans l'ombre d'un appui dans les Écritures. Mais cela semble être la suite de la notion contre nature que le Seigneur est descendu après la mort pour prêcher dans le hadès aux esprits qui s'y trouvaient. N'est-il pas profondément triste de penser qu'une telle production (immensément inférieure à tous points de vue au *Pilgrim's Progress* (*Voyage du pèlerin*) de Bunyan), pourtant mise en doute par plusieurs et même déclarée apocryphe par certains synodes, ait été largement lue dans les assemblées chrétiennes publiques, et qu'elle ait été manifestement incorporée aux Écritures dans le manuscrit

⁹⁸ [trad.lat.] dans la poussière (terre ?) de la promesse (?)

⁹⁹ [trad.lat.] les enlever et les sauver

¹⁰⁰ Il est probable que Clément d'Alexandrie nous donne une partie du grec dans sa citation dans le Strom. ii. 379, ed. Sylb.

¹⁰¹ [trad.lat.] Car ces apôtres et docteurs, qui ont prêché le nom du Fils de Dieu, étant morts, ayant foi en lui et puissance, l'ont prêché à ceux qui étaient morts avant eux, et ils leur ont donné ce signe : ils descendirent donc avec eux dans l'eau, et remon-
tèrent...

du Sinaï [Codex Sinaiticus], tout comme les Épîtres de Clément¹⁰² de Rome l'ont été dans la copie alexandrine [Codex Alexandrinus] ?

e) Clément d'Alexandrie (150-215)

Peut-on descendre plus bas ? Hélas ! non seulement oui, mais à la marche suivante. Clément d'Alexandrie¹⁰³ apparaît sous le règne de Sévère et de Caracalla, éclectique spéculatif bien que presbyte chrétien. Dans le deuxième livre de ses *Miscellanies* (*Recueil des variétés*) (Στρώμ. p.379, éd. Sylburg 1629), il cite le *Pasteur d'Hermas* et enseigne un baptême pratiqué [soi-disant] par les apôtres [juste] après la mort [de Christ], non pas (comme Hermas semble vouloir le dire) uniquement aux hommes justes [ayant vécu] avant la rédemption, mais aussi à des philosophes païens ou à des hommes moraux. Dans le sixième livre (p.637 et suiv.), il revient sur un sujet similaire et déclare plus ouvertement la certitude que notre Seigneur est descendu dans le hadès pour l'unique raison de prêcher l'évangile, et ce : (1) afin que les esprits croient et soient sauvés ; (2) afin que ceux qui vivaient dans la droiture, Juifs ou Grecs, même emprisonnés dans le hadès, soient immédiatement amenés à la conversion et à la foi en entendant sa voix en personne ou par l'intermédiaire des apôtres ; (3) afin qu'il y ait la même possibilité là-bas que sur la terre pour que les âmes manifestent leur repentir ou leur incrédulité. Ainsi, les terribles conséquences d'une vie et d'une mort impénitentes dans ce monde sont évacuées par cette notion clémentine d'une nouvelle offre de salut par Christ et les apôtres après Sa mort, – cela évidemment pour maintenir l'illusion du salut pour les philosophes et les hommes moraux parmi les païens.

¹⁰² Clément de Rome, dans ces premiers temps, est entaché du même vice que nous avons observé chez Justin et Irénée, consistant à citer comme Écritures des paroles d'hommes. Non seulement il se réfère à des livres apocryphes, mais il puise également dans le faux Évangile aux Égyptiens, sans parler d'un dialogue non authentique entre le Seigneur et Pierre. Plus d'une fois, il cite formellement comme étant la Parole de Dieu ce qui n'est pas une Écriture, "γέγραπται γάρ- κολλᾶσθε τοῖς ἁγίοις, ὅτι οἱ κολλῶμενοι αὐτοῖς ἁγιασθήσονται (Car il est écrit : assemblez-vous avec les saints, afin qu'eux-mêmes soient sanctifiés)" (1^{re} Épître de Clément aux Cor. 46:2), et "εἶπεν ὁ κύριος- ἐὰν ᾗτε μετ' ἐμοῦ συνηγμένοι ἐν τῷ κόλπῳ μου καὶ μὴ ποιῇτε τὴν ἐντολάν μου, ἀποβαλῶ ὑμᾶς καὶ ἐρῶ ὑμῖν- ὑπάγετε ἀπ' ἐμοῦ, οὐκ οἶδα πόθεν ἐστέ, ἐργάται ἀνομίας (Le Seigneur dit : Si vous vous rassemblez avec moi dans mon sein, et que vous ne mettiez pas en pratique mes commandements, je vous chasserai, et je vous dirai : Retirez-vous de moi, je ne sais d'où vous êtes, ouvriers d'iniquité.)" (2^e Épître de Clément aux Cor. 4:5). Certains doutent de l'authenticité de la seconde épître, mais la première étaye [déjà] ce que je dis.

¹⁰³ Clément d'Alexandrie (150-215), lettré grec chrétien, apologiste, un "Père" de l'Église. (ndt)

f) Origène d'Alexandrie (185-253)

Personne ne s'étonnera que le célèbre Origène¹⁰⁴ ait devancé son maître,¹⁰⁵ et que le philosophe Celse¹⁰⁶ l'ait poussé à des déclarations déplorables. Ainsi, dans le deuxième livre en réponse [à Celse] (*Opera* I. 419, éd. de la Rue), Origène n'hésite pas à dire que le Seigneur, dans l'état séparé, conversait avec les âmes également séparées du corps, convertissant à lui celles qui le voulaient ou celles qu'il jugeait plus aptes pour des raisons connues de lui. Et de nouveau, dans sa quatrième homélie¹⁰⁷ sur Luc (I. 937), il dit que Jean le Baptiseur est descendu en enfer et y a prêché l'avènement du Seigneur ; et il semble appliquer un travail similaire à Paul dans son commentaire sur Romains 11:13-14 (IV. 35).

g) Cyrille d'Alexandrie (375-444)

Cyrille d'Alexandrie¹⁰⁸ écrit dans ses *Homélies* avec peut-être un peu plus de retenue : "le hadès infecté d'esprits" ; oui, et même Christ (*Hom.* 6) "souilla immédiatement tout le hadès et ouvrit les portes qui ne permettaient pas aux esprits des personnes endormies de s'échapper ; puis le diable étant alors abandonné et seul, il ressuscita après le troisième jour".

Dans le même esprit, cet auteur a écrit un discours sur l'ascension, faussement attribué à Chrysostome, qui censure réellement de telles pensées comme des fables de vieilles femmes dans son Homélie sur Matthieu 11:3, de la même manière qu'Augustin a classé ce rêve parmi les hérésies - la 79^e dans sa liste.

h) Autres auteurs

Je ne dis rien de la question soulevée par Grégoire de Nazianze (si le Christ sauve dans le hadès tous sans exception ou seulement ceux qui croient, *Orat.* xli), ou des écrivains romanciers comme Anastase, qui introduit Platon apparaissant à quelqu'un d'endormi qui avait l'habitude d'abuser de sa doctrine, et prétendant qu'il était l'un des premiers à croire en Christ lorsqu'il prêchait dans le hadès. Un synode romain a même condamné un homme de marque qui enseignait de la sorte en 745. Tertul-

¹⁰⁴ Origène (185-253), théologien d'Alexandrie, un "Père" de l'Église. (ndt)

¹⁰⁵ Clément d'Alexandrie et Origène sont les éminents représentants de la tradition intellectuelle d'Alexandrie. (ndt)

¹⁰⁶ Celse est un philosophe romain du II^e siècle qui écrivait en grec ancien. Il est l'auteur d'un ouvrage où il attaque le christianisme naissant par le raisonnement et le ridicule. Origène a défendu la foi chrétienne face à Celse, mais de manière peu spirituelle. (ndt)

¹⁰⁷ Une homélie est un discours occasionnel prononcé au cours d'un service liturgique formel. (ndt)

¹⁰⁸ Cyrille d'Alexandrie (375-444), patriarche d'Alexandrie, participa au Concile d'Éphèse (431), où il défendit le titre de *Mère de Dieu* pour la vierge Marie. (ndt)

lien, parmi les premiers Latins, et Grégoire de Nysse, sont assez éloignés de la doctrine romaine en ce qui concerne le *limbus patrum* ou le purgatoire, car, comme beaucoup d'autres anciens, ils considéraient que tous les saints, avant et après Christ, attendaient dans le sein d'Abraham, une région qui n'est pas céleste mais qui est plus élevée que l'enfer ou le hadès, jusqu'à la résurrection à la venue de Christ. Mais cela suffit pour l'instant.

2) Les temps du Moyen Âge

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire ni profitable de poursuivre le long et pénible voyage à travers le désert médiéval, bien que, même à cette époque, des âmes n'aient pas manqué, comme notre Bède ou S. Thomas d'Aquin, avec un long intervalle entre les deux, d'adhérer à la vérité substantielle des paroles de l'apôtre, à l'encontre de la superstition prévalente qui avait envahi la chrétienté.

3) Les temps de la Réformation

a) Luther (1483-1546)

Pour en venir au temps de la Réformation, il peut être intéressant de mentionner que Luther n'a évidemment pas hésité à donner son avis sur une Écriture qui a occupé tant de gens et a été pervertie par beaucoup d'autres. Nous pouvons noter ici que le Dr John Brown,¹¹⁸ dans ses *Expository Discourses on 1 Peter (Exposés sur 1 Pierre)*, i. 222, cite avec une légère censure quelques remarques douteuses au sujet de ce principal réformateur,¹⁰⁹ comme ne méritant pas l'éloge qu'il accorde aux "paroles bien pesées du candide et savant Joachim Camerarius".^{110 111} S'il est vrai que Luther a écrit que l'apôtre semble ému par cet horrible châtiment au point de prononcer comme un fanatique des paroles que nous ne pouvons pas encore comprendre aujourd'hui, alors il a parlé avec bien peu de

¹⁰⁹ [trad.lat.] "L'apôtre Pierre semble avoir été ému par un aussi terrible châtiment au point de prononcer des paroles semblables à celles d'un fanatique, des paroles que nous ne pouvons même pas comprendre aujourd'hui (1 Pierre 3:19-20). Un jugement vraiment merveilleux, et une voix presque fanatique." - Luth. Exeg. Opp. Latt. tom. ii. p. 221.

¹¹⁰ [trad.lat.] "C'est un de ces passages de la littérature sacrée sur lesquels la piété religieuse cherche plus loin et doute, sans [qu'on lui en fasse] reproche, de ce qui est dit, passages sur lesquels même des opinions différentes semblent admissibles, tant que κανὼν τοῦ τοῦ αὐτοῦ φρονεῖν, la norme de ce jugement, c'est-à-dire le consensus religieux de la foi [sur ce passage], n'est pas déformé et qu'il ne s'écarte pas de τῆς ἀναλογίας τῆς πίστεως (l'analogie de la foi)."

¹¹¹ Joachim Camerarius l'Ancien (1500-1574), érudit allemand, traducteur en latin de nombreux auteurs grecs. (ndt)

sens et de respect [pour l'Écriture]. Même à l'égard d'un vrai chrétien ou d'un ministre ordinaire de l'évangile, ne faut-il pas s'assurer à fond qu'il est dans l'erreur avant de déclarer qu'il parle comme un fanatique, ou presque ? Par contre, avouer que ses paroles n'ont pas été comprises aurait dû, pour le moins, mettre l'apôtre à l'abri de tout blâme. De fait, un tel aveu aurait dû rendre la chose impossible et jeter le blâme sur ceux qui avouent ne pas comprendre la voix de l'inspiration. Mais j'ai cherché en vain dans les écrits [de Luther] latins (tome i-iv, Jenae, folio 1556-8) et allemands (dix volumes, Altenburg, folio 1561-4), sans rien trouver qui ressemble au passage cité. Ce que je vois en latin et en allemand diffère considérablement, de sorte que, si la citation était authentique, elle prouverait une très grande incohérence [de sa part].

Dans son exposé des *Épîtres de Pierre*, présenté dans le deuxième volume de la grande Collection allemande, il qualifie le passage (1 Pierre 3:19-22) de "texte merveilleux", mais il parle avec beaucoup d'hésitation. Il ne s'oppose pas à ceux qui en déduisent que le Seigneur est [soi-disant] descendu dans le hadès et a prêché aux esprits qui y étaient emprisonnés ; mais il semble disposé à penser que le sens est plutôt que le Christ, ressuscité et monté au ciel, prêche aux pécheurs spirituellement en même temps que ses serviteurs prêchent la parole à leurs oreilles – à des pécheurs aussi incrédules que ceux de l'époque de Noé, et englobant ainsi les pécheurs de tous les temps. Il s'oppose cependant au changement d'état¹¹² de l'homme, devant Dieu, après la mort. C'est la substance d'un commentaire assez confus, aux pages 451 et 452.

Le passage des *Écrits allemands*, vol. viii, p.660, répond à ce qui figure dans l'édition latine (quant à cette soi-disant descente de Christ aux enfers), vol. iv, p.638 et 639 : [trad.lat.] "Ici, Pierre dit clairement que le Christ n'est pas seulement apparu aux Pères et aux Patriarches défunts (dont certains ont sans doute été enlevés avec lui pour une vie éternelle lorsqu'il est ressuscité), mais aussi à certains qui, au temps de Noé, n'avaient pas cru et attendaient la patience de Dieu, c'est-à-dire qui espéraient que Dieu ne punirait pas si durement toute chair, mais qu'il avait aussi prêché, afin qu'ils reconnaîtraient eux-mêmes que leurs péchés avaient été pardonnés par le sacrifice de Christ."

Il est donc évident qu'il y a peu d'harmonie entre l'enseignement antérieur [p.638] et l'enseignement postérieur [p.639] de Luther sur ce sujet, et que le point de vue postérieur ne peut pas être une avancée dans la vérité, mais se rapproche plutôt de ce qui a été enseigné par la suite par les théologiens romanistes bien connus, Suarez, Estius, etc. ainsi que par ses propres disciples. Le premier point de vue est celui que nous trouvons en

¹¹² Luther veut probablement parler du passage de l'âme de l'état d'incroyant à l'état de croyant, par le moyen de la conversion, après la mort, dans le hadès. (ndt)

grande partie repris par la suite par le parti socinien,^{113 114} ou par ceux qui semblent trop souvent influencés par leur raisonnement, tels Grotius, Schöttgen, etc.

b) Francowitz (Flacius Illyricus) (1520-1575)

Francowitz (ou Flacius Illyricus),¹¹⁵ célèbre pour sa participation aux *Centuriae Magdeburgenses* (*Centuries de Magdebourg*)¹¹⁶ et à d'autres ouvrages qui ont fait progresser la Réforme, soutenait que notre Seigneur était descendu dans le hadès, uniquement pour annoncer la condamnation des perdus. Bien que moins contestable sur le plan exégétique que celle qui suppose une déclaration de délivrance aux croyants (car Pierre ne parle que d'esprits en prison autrefois désobéissants), il est clair cependant que cette conception est entachée d'un défaut également fatal aux deux points de vue, à savoir que ce passage ne parle, dans un état de séparation [du corps], ni des croyants ni des incroyants dans leur ensemble, mais seulement de ceux qui ont rejeté le témoignage divin à l'époque de Noé. Le raisonnement de Wiesinger ou d'Alford [sur le commentaire de Francowitz], selon lequel un tel "concio damnatoria (prêche condamnatore)" ferait tache au milieu d'un passage destiné à transmettre consolation et encouragement par les conséquences bénies des souffrances de Christ, n'a pas la moindre force. – Car, comme nous l'avons vu, le contexte, ici comme ailleurs, constitue en réalité aussi bien un avertissement distinct et solennel pour l'incrédulité qu'un réconfort riche et solide pour la foi. À première vue, l'objectif principal est de répondre à ceux qui pourraient être trop éprouvés et abattus par leurs souffrances à cause de la justice, et de les soutenir dans le bien.

C'est pourquoi l'apôtre introduit ici Christ, non pas comme celui qui règne, mais comme celui qui « a souffert une fois pour les péchés, le Juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu, ayant été mis à mort en chair, mais vivifié par l'Esprit ». Au lieu de restaurer alors le royaume d'Israël, il ne restait plus que le témoignage de son Esprit pendant qu'il

¹¹³ [trad.lat.] "Pendant que le Christ vivait sur terre, il convertit peu de Juifs. Mais après sa mort et sa résurrection, il partit par l'Esprit, et prêcha aux esprits qui étaient en prison (1 Pierre 3:19), c'est-à-dire aux nations qui étaient assises dans l'ombre de la mort, liées par les chaînes des ténèbres et de l'ignorance, et il les a soumises à sa domination et à son règne." - Wolzogenius, *Comm. in Evang. Joan.* xiv. 12. Bibl. Pol. Frat. viii. 963.

¹¹⁴ Parti religieux initié par Fausto Socin, lequel rejette notamment la Trinité, la Divinité de Christ, l'incarnation et le péché originel. (ndt)

¹¹⁵ Matthias Flacius Illyricus (1520-1575), théologien protestant croate. (ndt)

¹¹⁶ Ouvrage sur l'histoire de la religion chrétienne, publié à Bâle de 1559 à 1574 par des protestants de Magdebourg. Il est divisé en centuries ou siècles. Matthias Flacius Illyricus, un des 6 auteurs, est un théologien protestant croate (Wikipedia). (ndt)

était exalté (non pas sur terre ou à Jérusalem, mais) en haut à la droite de Dieu, « anges, autorités, et les puissances lui étant soumis » [v.22], quoique ses ennemis ne lui soient pas encore mis « pour marchepied de ses (tes) pieds » [Marc 12:36, Luc 20:43, Actes 2:35, Hébr. 1:13, 10:13]. Au contraire, son témoignage par l'Esprit se poursuit ici-bas, tout comme autrefois il allait par l'Esprit et prêchait quand les hommes antédiluviens désobéissaient à la parole, comme la majorité des hommes le font aujourd'hui. Et [comme résultat de ce témoignage] ceux qui ont été sauvés dans l'arche étaient encore moins nombreux que ceux sauvés maintenant, également peu nombreux, lesquels ont été baptisés et ont trouvé ainsi réponse à la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus Christ. La longanimité de Dieu existe aujourd'hui comme hier, mais le Seigneur viendra [un jour] juger les vivants, comme le déluge s'abattit alors sur les moqueurs, et un jugement éternel attend tous les méchants morts entre-temps (Apoc. 20:11-15).

c) Calvin (1509-1564)

Nous avons déjà vu que Calvin était aussi peu cohérent que l'était Luther. Ainsi, dans son *Commentaire sur la première Épître*, il soutient que Pierre parle de la manifestation de la grâce de Christ aux esprits pieux, et cela expressément *dans l'esprit*, de manière à écarter la notion d'une descente réelle de Christ dans le hadès pour y prêcher,¹¹⁷ contrairement à ce que prétend le Dr Huther, suivi par Alford, qui le classe à deux reprises avec les partisans d'une prédication littérale dans le hadès. D'autre part, Calvin dans ses *Institutions* (comme Érasme un peu avant lui, qui suit Athanase parmi les pères grecs et Ambroise parmi les latins), affirme que la prédication avait pour objet à la fois le bien et le mal, l'un pour le salut, l'autre pour la damnation. Mais personne ne peut sérieusement prétendre tirer à partir des paroles de l'apôtre une telle déduction, même peut-être raisonnable ou imaginable, comme étant la pensée révélée de l'Esprit.

Mais que ce soit tôt ou tard [dans leurs commentaires], Luther et Calvin sont d'accord en ceci au moins avec Augustin (qui n'était pas moins hésitant et incertain qu'eux quant à notre texte), c'est que prêcher l'évangile, en vue de la foi et de la repentance, aux esprits après la mort, cela vient bien trop tard, et c'est en contradiction avec le ton uniforme de l'Écriture dans ses appels les plus clairs, les plus lumineux et les plus sérieux aux âmes des hommes [pendant leur vie]. Cette notion [de prêcher après la

¹¹⁷ On se rappelle de J. Pious Mirandula, avant la Réformation, cité par Huther, qui disait : [trad.lat.] "Christ n'est pas véritablement descendu aux enfers dans le sens de sa présence réelle... mais dans le sens de son effet." Hollaz lui oppose la *προεΐα* [marche, venue – allusion à l'expression *étant allé*, identique aux v.19 et 22] de Christ (v.22). Mais cela ne prouve pas plus que cette venue soit vraiment personnelle que [ne le prouve] l'expression *ἐλθὼν* (il est venu) de Paul en Éph. 2:17 – même plutôt moins.

mort] va à l'encontre des premiers principes de la vérité, pour ne pas dire de la morale.

Et permettez-moi d'ajouter qu'une nouvelle offre de salut dans le monde invisible est tout autant contradictoire et contredite par les terribles avertissements aux incroyants, avertissements qui caractérisent l'évangile, que destructrice de l'une des principales leçons du passage qui nous occupe. En effet, Pierre réfute la folle sécurité de ceux qui raillent l'insuffisance de la famille de la foi par rapport aux multitudes de ceux qui ont méprisé les chrétiens et le Christ souffrant (fondement de ceux-ci devant Dieu). Et pour cela il prend l'exemple des jours de Noé, où le monde a péri à l'exception du très petit nombre de ceux qui ont trouvé dans l'arche un abri divinement donné et ordonné.

4) *Les temps après la Réformation*

a) Le Dr J. Brown (1784-1857)

Il ne serait guère édifiant de poursuivre en détail l'histoire des opinions sur ce sujet jusqu'à nos jours, car cela impliquerait la répétition fréquente de presque rien d'autre que d'anciens points de vue et arguments, sous de nouveaux noms. L'exposé du Dr J. Brown¹¹⁸ est peut-être la contribution la plus longue sur cette épître parmi les modernes. Cela semble donc mériter un examen, mais il y a extrêmement peu de choses à noter dans le sens d'une pensée nouvelle, et son propre jugement sur ce passage me semble défectueux ou erroné à bien des égards.

Les objections du Dr Brown

Commentant la Version Autorisée, il dit (168, 169) : "les mots chair et esprit sont clairement opposés l'un à l'autre. Les prépositions *in* et *by* ne sont pas dans l'original. Les mots opposés *chair* et *esprit* [σὰρκι - πνεύματι] sont au même cas [au datif]. Ils sont manifestement dans la même relation, respectivement, avec les mots rendus par *mis à mort* et *vivifié* [θανάτωθεῖς - ζωοποιηθεῖς], et cette relation aurait dû être exprimée en anglais par la même particule. Si l'on rend 'mis à mort *dans la* chair', il faut rendre 'vivifié *dans l'esprit*', ce qui donnerait le sens suivant : 'vivifié dans son esprit humain', ou 'dans son âme', affirmation à laquelle il est difficile d'attacher un sens distinct, car l'âme n'est pas mortelle. Que l'esprit de Christ ne soit pas mort mais continue à vivre, ce n'est pas le sens du mot original. Ou bien 'vivifié dans sa nature divine', c'est une affirmation manifeste-

¹¹⁸ Dr John Brown (1784-1857), pasteur et professeur écossais anglican de théologie à Edimbourg, fervent partisan de la séparation de l'église et de l'état. Il rejoint les United Presbyterian Church of Scotland (Églises Presbytériennes unies d'Écosse) en 1847. (ndt)

ment absurde et fausse, car elle implique que Celui qui est la vie, le Vivant, peut être vivifié, soit dans le sens d'être rétabli d'un état de mort, soit dans le sens d'être doté d'une plus grande mesure de vitalité. D'autre part, si l'on adopte le sens de nos traducteurs dans la seconde clause [en rendant] 'vivifié par l'Esprit', il faut alors rendre en accord avec elle la première clause, 'mis à mort *par la chair*'. Si *par l'Esprit* on entend la nature divine de notre Seigneur, *par la chair* on doit entendre la nature humaine, ce qui rend l'expression absurde. D'autre part, si *par l'Esprit* on entend 'par le Saint Esprit', il faut entendre *par la chair* 'l'humanité', mise à mort par les hommes, mais ramenée à la vie par Dieu l'Esprit. Cette interprétation, bien qu'elle donne un sens cohérent et vrai, le sens si fortement exprimé dans les paroles de Pierre aux Juifs : « que *vous* avez crucifié, que *Dieu* a ressuscité d'entre les morts » [Actes 4:10], est interdite par l'usage de la langue. Ainsi, il ne fait donc aucun doute qu'il y a quelque chose de vraiment matériel dans la présentation de notre Seigneur, dans ce qui est manifestement le résultat de ses souffrances expiatoires [1 Pierre 3:18], comme étant allé dans l'Esprit (par lequel il a été vivifié après avoir été mis à mort,) plusieurs siècles auparavant, à l'âge antédiluvien, pour prêcher à un monde impie. Et il n'y a guère de doute que le seul sens que ces mots peuvent avoir sans qu'on leur fasse violence, c'est qu'il est allé prêcher après avoir été mis à mort dans la chair et vivifié dans l'Esprit ou par l'Esprit, quoi que cela puisse signifier, et que 'les esprits', quels qu'ils soient, étaient 'en prison' lorsqu'il leur a prêché, quoi que cela puisse signifier."

Des objections en fait pas du tout insurmontables

Ceci est un exemple approprié de ce que l'on peut qualifier de colmatage avec du mortier brut. Ce n'est qu'une mise en balance de probabilités, ou plutôt d'improbabilités, rappelant le passage d'Ésaïe qui parle du sommeil judiciaire répandu sur Israël de sorte que toute la vision leur apparaissait comme les paroles d'un livre scellé. Si ce livre était remis à un érudit en lui demandant de le lire, il aurait répondu : "Je ne peux pas, car il est scellé" ; ou s'il était remis à un ignorant en lui demandant la même chose, il se serait excusé en disant qu'il ne peut pas le lire parce qu'il n'est pas un érudit [És. 29:11-12].

Le Dr J. Brown reconnaît que le sens dégagé est cohérent et n'est incompatible avec aucun des faits ou doctrines de la révélation. Il se plaint seulement du mode d'interprétation comme pouvant être sujet à des objections. Je montrerai cependant que, loin d'être vraiment insurmontables, toutes ces objections sont dénuées de poids.

Une construction grecque souple

La chair et l'esprit sont opposés, mais dans le cas devant nous, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent avoir la même préposition en anglais. Cela ne serait pas nécessaire, même si la même préposition grecque (qui est pourtant beaucoup plus forte et plus précise) accompagnait chacun des deux termes opposés. Ainsi, en Romains 4:25, deux clauses se trouvent en antithèse l'une par rapport à l'autre, ce qui a incité de nombreuses personnes à soutenir, comme notre auteur ici, que la force de *διὰ* (*pour*) est nécessairement similaire pour les deux accusatifs.¹¹⁹ Mais c'est une erreur. En effet, la première clause signifie que notre Seigneur Jésus a été livré *à cause* de nos fautes ; la seconde, qu'il est ressuscité *dans l'intérêt* de notre justification (c'est-à-dire *en vue de* celle-ci).¹²⁰ Car la justification ne peut être séparée de la foi, comme le prouve le verset suivant (Rom. 5:1). La notion d'une justification avant la foi n'introduirait que confusion et fausse doctrine, sans parler du mal qui en résulterait naturellement dans la pratique. La Version Autorisée n'a cependant pas démérité en rendant "for" pour les deux clauses, parce que la préposition anglaise "for" est aussi souple que la préposition grecque correspondante.¹²¹

De la même manière ici, il n'est pas nécessaire de modifier l'anglais en ajoutant *in the flesh* (*dans la chair*) et *by the Spirit* (*par l'Esprit*), mais s'il avait fallu, les traducteurs auraient très bien pu le faire.¹²² La relation due au datif n'est pas si forte, ni par conséquent si uniforme, qu'il faille la représenter exactement de la même manière. En outre, nous devons tenir compte de l'idiome de la langue anglaise, qui n'est pas toujours conforme au grec. Le lecteur sait déjà que *in* (*en*) ou *in respect of* (*en ce qui concerne*) peuvent être utilisés indifféremment dans les deux clauses, mais les traducteurs auraient pu légitimement utiliser *in* (*en*) et *by* (*par*) comme ils l'ont fait. Le raisonnement du Dr B. qui développe son objection n'est donc pas valable. "Dans Son esprit humain" :si cette pensée avait

¹¹⁹ En Rom. 4:25, il est question de Jésus notre Seigneur, ὃς παρεδόθη διὰ τὰ παραπτώματα ἡμῶν καὶ ἡγέρθη διὰ τὴν δικαίωσιν ἡμῶν (lequel a été livré *pour* nos fautes et ressuscité *pour* notre justification). La préposition *διὰ* est accompagnée de l'accusatif. – En 1 Pierre 3:19, il n'y a pas de préposition, ni avec le mot *chair*, ni avec le mot *Esprit*. C'est simplement une déclinaison au datif, qui est appliquée à ces deux mots. (ndt)

¹²⁰ En effet les prépositions de nos langues modernes sont également très souples, et la traduction littérale *for* en anglais et *pour* en français ne permettent pas de faire la différence. (ndt)

¹²¹ « *for* our offences... *for* our justification (*pour* nos fautes... *pour* notre justification) » (ndt)

¹²² La Version Autorisée donne en effet « *in* the flesh... *by* the Spirit"; les traductions Kelly et Darby anglaises donnent « *in* flesh... *in* [the] Spirit ». – Ici, en français, la préposition *en* est manifestement moins souple : « *en* chair... *par* [l']Esprit », et la traduction, moins uniforme, ne pose pas de difficulté. (ndt)

été juste en elle-même – aurait nécessité l'article $\tau\omega$ (comme dans le texte courant¹²³). Mais, puisque les meilleurs manuscrits l'omettent, le sens qui serait résulté en fait de sa présence aurait été une objection vraiment insurmontable. En effet, il est impossible d'appliquer *vivifier* à l'esprit de Christ, pas plus qu'à sa nature divine. Mais, comme nous l'avons vu, alors qu'il est juste de traduire ce dernier terme par « par l'Esprit », il n'est pas correct de supposer que l'on doit traduire le premier par « par la chair ». La prétendue nécessité [d'uniformité] est justement l'erreur qui fausse le raisonnement de beaucoup d'interprètes et qui a mystifié un plus grand nombre de lecteurs.

La rigueur du parallélisme est, à mon avis, plus fréquente dans le cadre limité de la pensée humaine que dans la Parole de Dieu qui, habituellement (je crois), tout en comparant ou en opposant, donne un aspect plus profond et différent de la vérité dans la plénitude de la sagesse divine. C'est pourquoi la simple technicité des écoles est certaine d'errer dans l'interprétation des Écritures. Il ne s'ensuit donc pas, lorsque nous voyons deux datifs en équilibre l'un par rapport à l'autre, qu'ils doivent *tous deux* être des expressions d'un même élément, d'un même agencement ou d'un même instrument, bien qu'il puisse être sage d'éviter une plus grande précision dans le rendu que ne le comporte l'original inspiré lui-même. Pour le cas présent, une telle différence n'est toutefois pas obligatoire. Ainsi, comme les traducteurs de la Version Autorisée représentent ailleurs assez justement $\delta\iota\alpha$ deux fois par la même préposition anglaise *for*, de même dans le cas présent *in* et *in respect of* [et en français *en*, et *par*] conviendront [respectivement] à chacune de ces deux clauses.

Il n'y a donc aucune difficulté liée à la version ou à l'interprétation déjà donnée qui puisse l'affaiblir, et encore moins, comme certains facilement effrayés l'ont supposé, nous convaincre qu'elle est insoutenable. Il n'appartient pas non plus au croyant d'hésiter parce que le sens clair de l'Écriture semble favoriser un point de vue opposé à ses préjugés, quoiqu'il fasse bien d'examiner de près ce qui est réellement en conflit avec la vérité connue. Car « aucun mensonge ne vient de la vérité » [1 Jean 2:21]. Tout ce qui est vrai doit être cohérent. Il faut seulement se garder de confondre nos compréhensions limitées avec la vérité elle-même, dans toute sa largeur et sa profondeur.

Une particule (dans) utilisée de manière beaucoup trop rigide

Mais suivons le raisonnement un peu plus loin. Si l'on retient le rendu "en" [plutôt que "dans"] pour les deux clauses, il ne fait aucun doute que "mis à mort en chair" a un sens simple et excellent. Mais qu'en est-il de

¹²³ Au verset 18c, il n'y a pas d'article en grec : $\sigma\alpha\rho\kappa\iota\ldots \pi\upsilon\epsilon\upsilon\mu\alpha\tau\iota$ (en chair... par [l']Esprit). Au v. 18b, $\tau\omega\ \theta\epsilon\omega$ (afin qu'il nous amenât à Dieu), il y a l'article en grec. (ndt)

"vivifié en Esprit" ? Ce sens n'est-il pas aussi bon et aussi clair que l'autre ? Curieusement, l'antithèse¹²⁴ vraie et claire semble avoir échappé au Dr Brown, qui ne nous laisse que l'alternative "dans son esprit" (ce qui serait tout à fait faux, comme nous l'avons souvent montré), ou "dans sa nature divine", qui est une version impossible, et évidemment absurde et fausse, comme nous l'avons admis. Mais pourquoi ne pas dire "en Esprit" comme présentant le mode de résurrection de Christ, *caractérisé par* [l']Esprit en contraste avec la fin violente de sa vie dans la chair. Et dans les deux cas l'article [en anglais et en français, comme en grec] est exclu, cette tournure exprimant pour chacun une question de principe plutôt que de fait. D'autre part, "mis à mort par la chair" est intolérable, qu'il s'agisse de la nature humaine ou de l'humanité de notre Seigneur. Il n'y a pas besoin d'inclure l'un ou l'autre [article], si nous retenons le rendu "par [l']Esprit" comme représentant le Saint Esprit, ce qui, à mon avis, est assurément la vérité. Dans ce cas, le Saint Esprit est présenté comme *caractérisant* la résurrection plutôt que comme un agent personnel, ce qui est tout à fait courant en grec, bien que ce ne soit pas aussi facilement exprimé dans notre langue ou compris par le lecteur anglais.

Le caractère de la résurrection de Christ, et du prêche aux esprits

Pour ma part, je ne vois rien d'anormal, mais plutôt une grande force et une grande beauté dans le fait de souligner que c'est *en vertu* ou *par la puissance* de l'Esprit, qui a ainsi opéré *dans sa résurrection*, que Christ a prêché par Noé dans le monde antédiluvien. Car il était de la plus haute importance pour les Juifs, qui ont toujours eu besoin de choses visibles dans leurs pensées sur le Messie et son royaume, d'apprendre qu'il s'agit maintenant, comme autrefois, d'un témoignage *en Esprit*, à croire ou à laisser, et qui sera assurément suivi d'un jugement [s'il est délaissé]. Et comme il en était hier, il en est aujourd'hui. D'où la préférence, dans la pensée du Saint Esprit, de présenter l'exemple de ces hommes du passé comme des "esprits en prison" plutôt que comme des hommes ayant vécu dans la chair. Bien sûr, cela est aussi sous-entendu, mais cela concerne leur condition morale antérieure [comme vivant] dans le monde, lorsqu'ils étaient "autrefois" (et donc jusqu'à présent) désobéissants.

Parallèle entre les souffrances de Christ et les souffrances des croyants

Une telle allusion à Genèse 6:3 semble à un esprit réfléchi des plus appropriées et impressionnantes, identifiant le Christ à Jéhovah, comme c'est souvent le cas dans les épîtres de Pierre. Il était naturel d'écrire aux

¹²⁴ Le texte grec présente en effet une antithèse évidente. Il utilise la construction *μὲν... δὲ* pour marquer l'opposition entre les deux membres de phrase : « θανατωθεὶς μὲν σαρκὶ ζωοποιηθεὶς δὲ πνεύματι (litt. : d'une part, mis à mort en chair, mais d'autre part, vivifié par [l']Esprit. » (ndt)

chrétiens de la circoncision [les Juifs] et de les réconforter, dans leurs souffrances et le mépris de leur témoignage, par la similitude évidente et concrète entre sa réception aux temps déluge [et sa réception maintenant,] jusqu'au retour du Seigneur en gloire. Ce passage n'a nullement pour objet immédiat la description des résultats des souffrances expiatoires du Seigneur, aussi éclatant que soit le témoignage qui leur est rendu, mais plutôt de consoler les saints dans leurs propres souffrances, alors qu'ils sont susceptibles de revenir en arrière, comme les Juifs, sous le poids de leurs épreuves depuis qu'ils ont cru au Seigneur Jésus.¹²⁵ L'apôtre leur explique le gouvernement de Dieu dans ce qu'il permet aux siens de souffrir. La fidélité apporte la bénédiction présente ; et si même des souffrances arrivent pour la justice, le saint n'est-il pas béni maintenant ? « Car il vaut mieux, si la volonté de Dieu le voulait, souffrir en faisant le bien, qu'en faisant le mal ; car aussi Christ a souffert une fois pour les péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu. » [v.17-18]

C'est ainsi que les souffrances de Christ pour nos péchés sont introduites – non pas par une grave interpolation introduite à la suite de cette déclaration de l'expiation (à savoir que, dans l'Esprit qui l'a ressuscité, il aurait prêché jadis aux hommes impénitents antédiluviens), mais – par un encouragement indéniable aux saints abattus à continuer de souffrir pour la justice, puisque Lui a souffert une fois pour toutes pour les péchés. [Souffrir pour les péchés,] ce n'est pas eux, mais c'est lui seul qui devait le faire, et il l'a fait – une œuvre méprisée par les Juifs narquois qui ne sentaient pas leurs péchés ni leur besoin de grâce comme Lui l'a senti. Mais s'il a été mis à mort en chair, il a été vivifié par [l']Esprit (ou en Esprit), Esprit par la puissance duquel¹²⁶ il est déjà allé prêcher aux esprits emprisonnés autrefois désobéissants, « quand la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé, tandis que l'arche se construisait, dans laquelle un petit nombre, savoir huit personnes, furent sauvées à travers l'eau » [v.20], qui était l'élément destructeur.

Parallèle entre les temps passés et les temps actuels

Les chrétiens ne devaient alors pas s'étonner que peu de gens soient sauvés, car cela a toujours été une des railleries favorites de l'incrédulité,

¹²⁵ Voir 1 Pierre 1:1 et Hébr. 3:14, 6:4-6, 10:38-39, 12:3, 15-17, 25-29. (ndt)

¹²⁶ Nous avons déjà vu que, si l'on sous-entendait que Christ soit descendu après la mort et que, comme esprit désincarné, il ait prêché aux esprits en hadès, alors le langage de la Parole serait singulièrement mal adapté à une telle pensée. Remarquez que, si c'était le cas, cela aurait dû avoir lieu après avoir été vivifié en Esprit (c'est-à-dire après avoir été ressuscité, après avoir été mis à mort). La vérité cependant, c'est qu'il est dit expressément, non pas qu'il est allé personnellement, mais *ἐν ᾧ* (πνεύματι)... (par lequel (Esprit)...)..

comme l'était pour un Juif incrédule un Messie absent qui aurait laissé les siens dans la souffrance. Sur ce point, l'analogie avec les temps qui ont précédé et suivi le déluge est évidente, et il en est de même de l'allusion qui suit. Car si Dieu patientait avec les hommes, il n'en est pas autrement aujourd'hui ; et s'ils sont gardés pour un jugement bien pire, il en sera de même pour ceux qui méprisent l'Évangile.

D'autre part, le baptême est pour le croyant le signe du salut par la mort et la résurrection de Christ. Car comme Christ est mort après avoir accompli l'expiation, de même nous sommes, lors du baptême, ensevelis avec lui dans les eaux de la mort. Et comme il est ressuscité, nous avons, par sa résurrection, ce qu'une bonne conscience demande, c'est-à-dire notre acceptation devant Dieu par le moyen de l'œuvre de Christ, lui qui est monté au ciel et qui se trouve à la droite de Dieu, les anges, les autorités et les puissances lui étant soumis. Tout ceci, bien qu'invisible, est bien au-delà du trône de David sur terre et de l'assujettissement des ennemis païens, ce que convoitaient les Juifs.

Mauvaise interprétation de la vivification de Christ et des hommes en prison

Quelle est l'explication du Dr Brown ? En vérité, c'est une explication singulière : "une conséquence des souffrances pénales, vicariales et expiatoires de notre Seigneur a été qu'il est devenu spirituellement vivant (!), puissant dans un sens et à un degré qu'il n'avait pas auparavant et [à un point] qu'il n'aurait jamais pu atteindre sans ces souffrances (!!) - plein d'une vie prête à être communiquée aux âmes mortes, puissant pour sauver. C'est de cette manière qu'il a été spirituellement vivifié". — Il n'est pas étonnant que le Dr Brown soit peu suivi dans son opinion, bien qu'elle ne soit pas pire que la plupart des autres. Mais être « vivifié » *n'est pas* être un « esprit vivifiant » [1 Cor. 15:45], bien que les deux soient vrais de notre Seigneur. Jean 5:26 ne parle pas non plus du Seigneur en résurrection, mais comme d'un homme ici-bas, le Serviteur de la gloire de son Père ; Matthieu 28:18 ne parle pas non plus d'être vivifié ou d'[un esprit] vivifiant, mais seulement du Fils de l'homme investi de l'autorité dans les cieux et sur la terre.

Et si cela est faire violence [au texte] en ce qui concerne Christ, la pensée que les « esprits en prison » représentent "les hommes spirituellement captifs" ne l'est pas moins. C'est une interprétation étrange en effet, comme le reconnaît l'auteur. Plus étrange encore (bien que le Dr Brown ne voie rien de déroutant dans l'affirmation) est l'interprétation de l'expression « qui ont été autrefois désobéissants... dans les jours de Noé », comme si cela signifiait que Christ a prêché à des hommes spirituellement captifs qui étaient [déjà] difficiles à convaincre dans le passé, en particulier au temps de Noé. Il s'agit là d'une déformation, non pas d'une explication.

Mauvaise catégorisation des esprits en prison

Si le Dr Brown avait été un érudit et avait quelque peu examiné le passage, il aurait dû voir que l'absence de l'article devant *ἀπειθήσαντι* (*ont été désobéissants*¹²⁷) provient du fait que la désobéissance est considérée comme la raison pour laquelle les esprits étaient en prison. Il n'y a aucune allusion à un agrégat dont *une partie* aurait été désobéissante dans le passé. En bref, ce point de vue est tout à fait erroné, car au lieu d'employer « esprits en prison » comme une expression caractéristique des hommes de tous les âges, Pierre parle ici d'une classe spéciale désincarnée et en détention ou en prison, parce qu'elle avait été désobéissante une fois au temps de Noé. Il n'y a pas un mot sur un retour des justes à la sagesse, ni sur leur délivrance après la résurrection de Christ.

Ces écarts par rapport au texte ont enhardi le Dr Brown à aller encore plus loin et à opposer les multitudes qui ont entendu et connu le son joyeux aux quelques personnes sauvées au temps de Noé. "Il continue d'aller prêcher aux 'esprits en prison' ; et bien que tous n'aient pas obéi, beaucoup ont déjà obéi, beaucoup obéissent, beaucoup obéiront encore." – Et ceci est un commentaire sur 1 Pierre 3:19-20 ! [alors que c'est un passage] où l'un des principaux objectifs est de reconforter les Juifs chrétiens soumis aux railleries de leurs ennemis quant à leur petit nombre comparé aux masses qui rejettent la vérité de l'évangile. Les sauvés sont comparativement peu nombreux, hélas ! aujourd'hui comme au temps de Noé. Il y a là une analogie, et non pas un contraste. C'est ce qu'enseigne l'apôtre.

Souffrir pour les péchés, non pas pour le bien

Mais ce n'est pas tout. "Cette vision du sujet a cet avantage supplémentaire qu'elle préserve le lien du passage à la fois grammatical et logique." – Nous avons vu assez de grammaire. Mais voyons ce qu'il en est de sa "logique" : "Les paroles de l'apôtre, ainsi expliquées, se rapportent clairement à son grand objectif pratique. 'Ne craignez pas, n'ayez pas honte de souffrir pour une bonne cause, dans un esprit juste.' Il n'y a pas de mal à faire le bien, ni à souffrir en faisant le bien. Christ, en souffrant, le Juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, a souffert pour faire le bien". – "Pour faire le bien" dit l'auteur ? Heureusement, il suffit de peu de logique pour vérifier cette manière de voir le contexte. Car l'Écriture dit ici, dans les termes les plus opposés [à cela], que Christ a souffert « une fois *pour les péchés* », et non pas pour le bien.

¹²⁷ C'est un aoriste et un datif : litt. à [ceux qui] ont été désobéissants (sans article ni pronom). (ndt)

b) Le Dr Bartle (1831-1908)

L'ouvrage du Dr Bartle¹²⁸ (*The Scriptural Doctrine of Hades (La doctrine scripturaire du hadès)*, 3^e édition, Londres 1871) peut être brièvement mentionné dans la mesure où il fait allusion à notre texte, qu'il juge très extraordinaire, parce que, après tout ce qui a été écrit par les anciens et les modernes, et malgré l'érudition et le savoir déployés à ce sujet, le passage est encore entouré [par cet auteur] de beaucoup d'obscurité. Il propose lui-même une solution qui, nous dit-il, diffère entièrement des exposés de tous ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur le sujet (page 63). Or, l'un des tests d'une explication vraie ou fausse est de savoir si la lumière y brille ou si l'obscurité y demeure. Si une Écriture demeure encore dans l'obscurité, il y a la plus forte présomption que sa signification soit encore inconnue.

Une double et grave hétérodoxie

Il reste à démontrer si le point de vue du Dr Bartle est bien fondé. Le fait qu'il nie que le paradis (où le brigand converti se rendit avec notre Seigneur le jour de la crucifixion) se trouve au ciel semble être un début plutôt malheureux (page 67). Il explique que le brigand a parlé à Jésus en tant que Dieu suprême, que les mots « avec moi » doivent être compris comme se référant exclusivement à son caractère divin, et que par conséquent le sens de la promesse n'est pas que l'esprit du brigand condamné était avec l'esprit de Christ au ciel, mais qu'il était avec Jésus seulement en tant que Dieu omniprésent, selon le Psaume 139:7-18 ! Sa doctrine effrayante est que, tandis que le brigand pénitent quittait la terre dans la condition d'un homme pardonné et se trouvait donc parmi les bienheureux, Christ, en tant que substitut [soi-disant] après la croix et sur la croix, devait encore souffrir dans l'autre monde la mesure de la punition attribuée par la justice divine à l'homme pécheur. Elle nie l'œuvre accomplie par l'offrande de son corps. C'est de l'hétérodoxie. Elle sépare les natures de Christ, tout comme Christ et le brigand, au paradis. Si l'on touche à l'œuvre ou à la Personne de Christ, nos meilleurs privilèges sont immédiatement ébranlés. En cela, le Dr Bartle semble affecter fatalement les deux.

Une prédication non pas en personne, mais par [l']Esprit (ou en Esprit)

Mais en ce qui concerne le passage lui-même, le Dr Bartle nous dit que ceux qui le considèrent comme une déclaration de la prédication de Christ par son Esprit dans Noé semblent oublier qu'il est représenté comme l'ayant fait *en sa propre Personne* (page 90). Ce n'est pourtant pas le cas. Il est déclaré l'avoir fait *par* ou *en Esprit* – de la même manière que l'Esprit de Christ, qui était dans les prophètes, est déclaré par le

¹²⁸ Dr George W. Bartle (1831-1908). (ndt)

même apôtre et dans la même épître avoir rendu témoignage par avance des souffrances [qui devaient être la part] de Christ et des gloires qui suivraient [1:11].

Une prédication non pas avant, mais après la résurrection

En outre, il a déjà été démontré que l'utilisation de la préposition ἐν (ὧ), *par (lequel)* n'est pas immatérielle, et que la forme anarthre¹⁸ πνεύματι (*aux esprits*) est parfaitement correcte. La vivification et la prédication ne sont donc pas absolument analogues, comme il le soutient. Il n'est pas vrai que l'apôtre ait dit que Christ ait fait une chose quelconque pendant son état de désincarnation. Même si une action personnelle de Christ était ici en vue, il semblerait plus naturel de la situer après sa résurrection, et non pas pendant sa désincarnation. Car il ne peut y avoir aucun doute que « vivifié par l'Esprit » se réfère à la résurrection. Mais le Dr Bartle lui-même reconnaît que la *prédication* du Christ aux esprits dans la prison en hadès soulève de très graves difficultés, en raison de son apparente incohérence avec de nombreuses déclarations de la Parole de Dieu. Il soutient, à partir de Luc 16, l'impossibilité d'une condition modifiable dans l'autre monde pour les justes ou les méchants qui s'en sont allés, et jusque-là, il a tout à fait raison. « Un grand gouffre » a été établi, et il est impossible de le franchir d'un côté ou de l'autre [Luc 16:26].

Une traduction plusieurs fois falsifiée

Que propose alors le Dr Bartle ? – une traduction modifiée. "Parce que Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, un Juste pour des personnes injustes, afin de pouvoir nous amener à Dieu, ayant été mis à mort en effet dans le corps, mais réanimé¹²⁹ dans l'Esprit, dans lequel il est allé crier à haute voix dans la prison, parmi les esprits qui autrefois n'avaient pas cru", etc (page 89). – Il faut d'abord remarquer que ζωοποιηθεῖς ne signifie pas *réanimé*, mais *vivifié*, comme on l'a déjà montré avec précision.¹³⁰ Deuxièmement, "crié à haute voix" est un rendu impossible de ἐκήρυξεν (*a prêché*). Le passage cité de l'*Hecuba* d'Euripide (145) ne prouve rien de tel. *Invoyer* n'est pas "crier à haute voix" comme un souffrant. Dans les très rares cas classiques où le mot porte le sens particulier de crier, le verbe κηρύσσω (*prêcher* ou *crier*) a un objet qui détermine son sens, alors qu'ici il en est dépourvu. Mais son sens dans le Nouveau Testament est de prêcher ou de publier. La raison alléguée pour ce changement ici (à savoir que c'est le seul endroit où il se réfère à quelqu'un qui

¹²⁹ Anglais *enlivened*. (ndt)

¹³⁰ Le Dr Bartle dit que Christ a été vivifié ou plutôt réanimé parce que sa personnalité spirituelle ou son âme a cessé d'exercer ses fonctions par l'intermédiaire d'un corps (page 104). Ceci, cependant, nécessiterait également l'article τῷ πνεύματι (*aux (les) esprits*), ce qui, nous le savons, est contraire aux meilleurs manuscrits.

était dans un état de *souffrance*) est une simple supposition infondée. Il n'y a pas plus de réelle raison de nier ici la présence d'un sujet actif que partout ailleurs dans le Nouveau Testament. Il n'est pas vrai de dire que l'apôtre se préoccuperait dans cette clause des souffrances volontaires de Christ, pas plus que du désir du Sauveur d'être délivré de ces souffrances. Cela diminue la valeur de la conjonction *aussi* (ἐν ᾧ καὶ, par lequel *aussi*). L'apôtre l'énonce comme un fait à part entière et le relie à la puissance de l'Esprit par lequel il a été vivifié. La tentative de s'appuyer sur la supposition que *κηρύσσω* dériverait du chaldéen prouve plutôt le contraire, car Daniel 5:29 ne soutient aucunement la notion de cri dans la souffrance.¹³¹

Il n'est pas vrai non plus de dire que le mot *ἐκήρυξεν* (*a prêché*) soit suivi d'un cas objectif, comme si l'apôtre avait voulu imprimer dans nos esprits la notion précise de publication de l'évangile. Car si Marc 16:15 parle clairement de l'évangile, Marc 1:38-39 n'en parle pas ; pourtant qui peut douter du sens ? Il en va de même pour Marc 3:14, voire même Marc 16:20 – le contexte même auquel le Dr Bartle fait appel prouve le contraire. Le reste du Nouveau Testament réfuterait encore plus complètement cette notion, mais ce que nous avons mentionné est assurément suffisant.

De la même manière c'est corrompre l'Écriture, et non la traduire, que de faire dire à Pierre qu'il "est allé crier à haute voix dans la prison, parmi les esprits qui autrefois n'avaient pas cru". Il a déjà été souligné dans une partie précédente du présent essai (document) que l'apôtre ne dit rien au sujet de la prédication en prison, mais que Christ, *par (ou dans la puissance de) l'Esprit*, a prêché aux esprits qui s'y trouvaient, ce qui est une proposition totalement différente. Et c'est le contexte et les autres Écritures qui décident si [oui ou non] une prédication a été effectuée en ce lieu, et si [oui ou non] seules présentes y ont été les personnes à qui la prédication de Christ a été adressée, n'ayant pas écouté celle de Noé. Déjà la clause suivante du verset¹³² nous indique quelle est la vérité.

Il est évident que le grec ne sous-entend pas que Christ a crié à haute voix (même si ce mot pouvait porter ce sens, mais ce serait alors plutôt *ἐκραξεν* (*crier fortement, à grands cris*)) en prison. Il nous parle des esprits emprisonnés, de ceux qui sont vus à travers la *κήρυγμα* (*proclamation, annonce*) de Christ ou plutôt la *κήρυξις* (*prédication*) de l'Esprit. Pour avoir le sens prétendu, l'expression *ἐν φυλακῇ* (*en prison*) aurait dû être jointe à *ἐκήρυξεν* (*proclamé à haute voix*), au lieu d'être reléguée à sa position ac-

¹³¹ La théorie selon laquelle "Christ" et "Jésus Christ" distinguent respectivement la souffrance et la gloire de notre Seigneur (p.199) est immédiatement réfutée par une simple référence à l'Écriture, par exemple Romains 8:11, 2 Timothée 2:8, Hébreux 2:9, 10:10, etc.

¹³² [« quand la patience de Dieu attendait aux jours de Noé »]. (ndt)

tuelle, à part, comme c'est assurément le cas.¹³³ De plus, c'est également une erreur de supposer que le texte original puisse signifier "parmi les esprits", etc. Si l'expression avait été *ἐν φυλακῇ μετὰ τῶν πνευμάτων* (*en prison parmi les esprits*), etc, il y aurait quelque chose qui répondrait à ce que Bartle énonce dans son anglais. Mais, dans le cas présent, il n'y a pas même une ressemblance lointaine [avec le texte véritable]. De plus encore, le grec ne dit pas "qui autrefois n'avaient pas cru", car cela exigerait l'article.¹³⁴ L'absence de l'article indique plutôt que leur désobéissance antérieure aux jours de Noé constituait le motif, l'occasion, ou la circonstance antécédente à leur emprisonnement.¹³⁵

Conclusion sur l'interprétation du Dr Bartle

Nos lecteurs comprendront donc que de tous les exposés, celui du Dr Bartle est peut-être le moins satisfaisant, et de toutes les traductions que je connais, certainement la plus inexacte. Beaucoup ont échoué au sujet d'une expression ou d'une autre. Le Dr Bartle, lui, a échoué dans tout ce qui est important pour la bonne compréhension du passage, bien qu'il soit suffisamment clair en rejetant la plupart des contre-interprétations :

- (1) il est impossible de soutenir que "les esprits en prison" signifient les bienheureux d'en haut ;
- (2) il est contraire à la teneur de l'Écriture d'imaginer une prédication aux perdus en enfer ;
- (3) il est ridicule de penser qu'il ne s'agit que des païens esclaves de l'idolâtrie jusqu'à ce qu'ils aient entendu l'évangile ;
- (4) la notion sous-jacente de purgatoire est tout à fait insoutenable et incohérente. Et la doctrine romaine n'est pas seulement de voir Christ y prêcher aux âmes (au moins pour une grâce prospective), mais c'est aussi de voir des messes dites et payées en leur faveur !

Tous ceux qui examinent ce passage doivent en toute honnêteté admettre que le fait de désigner les esprits des hommes antédiluviens (qui

¹³³ Il aurait fallu écrire « il a crié en prison aux esprits » plutôt que « il a prêché aux esprits en prison ». Mais l'Écriture ne se trompe pas. (ndt)

¹³⁴ Échanger le qualificatif *désobéissants* par un verbe actif (*[ne pas] croire*) implique en grec la présence d'un article : *les* désobéissants. C'est d'autant plus remarquable que, juste avant (v.19), il est question de ces esprits auxquels il a été prêché (objets d'une action positive, et non pas un simple qualificatif pour les caractériser), et dans ce cas, l'article est employé : *τοῖς ἐν φυλακῇ πνεύμασιν* (*aux esprits en prison*). (ndt)

¹³⁵ On pourra remarquer que, si dans les deux cas (« aux esprits en prison » et « autrefois désobéissants »), le verbe *être* en grec est sous-entendu, la version Darby française précise bien qu'il s'agit d'époques différentes : « aux esprits [qui sont] en prison » ; et « [qui ont été] autrefois désobéissants ». (ndt)

périssent à cause de leur indifférence à l'égard de Noé, lui, prédicateur de justice) comme étant ceux auxquels Christ a prêché *en personne*, après sa mort, ne s'appuie pas le moins du monde sur l'enseignement général des Écritures ou sur un passage en particulier, mais présente toutes les apparences du caprice. C'est un point de vue dépourvu de motifs moraux et opposé aux considérations les plus solennelles que l'on peut tirer de la Parole de Dieu. Si [par contre] l'on admet que Pierre parle de la prédication de Christ, par l'Esprit, en Noé, aux hommes de son temps, on comprend aisément que ceux qui étaient sur le point d'être frappés par une destruction sans précédent aient pu recevoir un avertissement spécial, et que tout cela soit tourné par l'apôtre en profit présent ou futur pour ceux qui entendent l'évangile prêché maintenant. En effet, les Juifs étaient particulièrement enclins à mépriser tout ce qui n'était pas des signes évidents et des démonstrations de puissance. Ils ne pensaient guère que, même s'il ne régnait pas en tant que Fils de David sur Israël et son pays, il prêchait maintenant en Esprit avant de venir personnellement juger la terre habitable. Et tous ceux qui ont méprisé ses avertissements et qui sont tombés lors de ces événements solennels attendent ce qui est encore plus terrible à la fin. Car c'est alors qu'aura lieu le jugement éternel, lorsque les morts, petits et grands, se tiendront devant le trône et seront jugés selon leurs œuvres par Celui qui, invisible et « étant allé au ciel », est « à la droite de Dieu... anges, et autorités, et puissances lui étant soumis » [v.22]. Et dès maintenant, il est lui-même « prêt à juger les vivants et les morts » [4:5].

c) A. R. Symonds (1815-1883)¹³⁶

L'hérésie de l'universalisme

Avant de clore ce traité, il y a un autre ouvrage¹³⁷ à noter parce qu'il cherche à rattacher notre texte à la portée générale du concept impie de l'universalisme.¹³⁸ Non pas qu'il y ait quoi que ce soit d'intrinsèque [en rapport avec notre passage] qui appelle une remarque, mais l'ouvrage témoigne de la prévalence de cette pensée infidèle, aujourd'hui mise en avant sans rougir par des ministres professant Christ, et diffusée largement par ceux qui sont considérés comme des éditeurs respectables. Les garanties habituelles d'orthodoxie disparaissent rapidement.

¹³⁶ Alfred Radford Symonds (1815-1883), théologien britannique. (ndt)

¹³⁷ The Kingdom of Christ: its ultimate, complete, and universal triumph over evil, in the subjection and reconciliation of all things to God (Le Royaume de Christ : son triomphe ultime, complet et universel sur le mal, dans la soumission et la réconciliation de toutes choses à Dieu), par le Révérend A. R. Symonds, M.A., Wadham College, Oxford, Londres, 1873, éd. Hamilton et Adams, etc.

¹³⁸ L'universalisme prétend que le salut de Dieu s'applique, tôt ou tard, à tous les hommes. (ndt)

"Je crois fermement que, même pour les saints, l'état intermédiaire entre la mort et la résurrection sera un état de progression, et j'aurai quelque chose de plus à dire à ce sujet dans mon prochain sermon. Mais qu'en est-il de ceux qui meurent dans l'ignorance totale de la vérité telle qu'elle est en Jésus ou en la rejetant consciemment ? Si, en fin de compte, toutes choses doivent être réconciliées avec Dieu, si le royaume de Christ doit aboutir à la restauration de toutes choses, il est évident qu'en ce qui concerne ceux qui ne sont pas sauvés du péché et amenés à Dieu dans cette vie, il doit y avoir des dispositions pour leur rectification et leur restauration dans un état ultérieur de l'existence. Il faut admettre que la sainte Écriture enseigne clairement et distinctement que toutes choses dans les cieux et sur la terre doivent être réunies en un en Christ, et que par lui tout doit être soumis à Dieu, qu'au nom de Jésus tout genou devra se ployer et que toute langue devra confesser que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père [Éph. 1:10 ; Phil. 2:10-11]. Qu'on l'admette, et je ne vois pas comment on peut échapper à la conclusion que, même s'il n'y a pas eu de révélation spécifique sur ce point, il doit y avoir dans l'avenir des dispositions pour la réconciliation et la restauration de ceux qui, dans cette vie, n'ont pas été réconciliés et restaurés." (pages 135-136)

Il ne faut pas s'étonner que dans son sermon suivant, M. Symonds n'ait pas un mot pour prouver la prétendue progression des saints dans l'état intermédiaire. "Nous pouvons donc croire que la vie des saints morts" (dit-il) "est une vie de bienheureuse espérance et de sainte attente ; et si, comme nous l'avons dit plus haut, elle est aussi une vie de communion plus étroite avec Dieu et Christ, nous pouvons croire qu'elle est une vie de progrès et de développement..." (page 150). – Mais, partant du fait que nous ne croyions rien de cela sans [une preuve d'après] l'Écriture, qu'a-t-il alors à dire ? Rien. L'idée de croissance n'est absolument pas justifiée par la Révélation, et elle est contraire à tous les instincts [spirituels] du croyant, qui pèse la force de ce que disent les Écritures quant à notre séjour *ici-bas*, comme étant le lieu de croissance, d'exercice et de témoignage. Mais nous nous tournons vers ce qui est plus grave encore, la perversion des Écritures, qui parlent de réconciliation et de restauration *de toutes choses*, pour tirer une conclusion similaire concernant les impénitents et les incrédules, au mépris des avertissements les plus clairs et les plus solennels de Dieu. Tout croyant doit sentir la totale fausseté de tels arguments.

Deux réconciliations distinctes (Col. 1)

Ainsi, d'une part, Colossiens 1 fait la distinction entre « il vous a toutefois maintenant réconciliés » [v.21] et « à réconcilier *toutes choses* » [v.20]. Il dit « soit les choses qui sont sur la terre, soit les choses qui sont

dans les cieux ». Pas un mot n'est dit sur les choses infernales. Et l'apôtre ne parle pas de *personnes* : elles ne sont pas présentes dans cette réconciliation de « toutes choses ». Il s'agit de l'univers, non pas des hommes. « Les choses » se distinguent des saints, dont il est expressément dit qu'ils sont « toutefois maintenant réconciliés », tandis que « à réconcilier », c'est-à-dire la réconciliation de toutes choses, est évidemment future.

Une soumission universelle à Christ (Phil. 2)

D'autre part, lorsque l'Esprit de Dieu traite de la *soumission* de toute créature au Seigneur, les êtres infernaux sont aussi clairement ajoutés aux êtres célestes et terrestres (Phil. 2), car il s'agit ici de l'obligation de tout genou de se ployer, et de toute langue de confesser. La réconciliation est donc soigneusement évitée. Car le jugement est sans conteste le moyen que Dieu le Père utilisera pour imposer l'honneur de son Fils aux incrédules (Jean 5 [v.22-23]), de même que le don de la vie éternelle incite maintenant le cœur du croyant à s'incliner devant sa gloire et son amour [Jean 5:26-30].

La réunification de toutes choses, et les croyants héritiers (Éph. 1)

Éphésiens 1 confirme cette vérité évidente et importante. En effet, le mystère de la volonté de Dieu nous y est montré, « selon son bon plaisir, qu'il s'est proposé en lui-même, pour l'administration de la plénitude des temps, [savoir] de réunir (ou de placer sous sa tête) toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre » [v.9-10]. Nous voyons ici que les choses ou êtres infernaux sont tout à fait exclus de ce rassemblement béni sous sa direction. Deuxièmement, les saints, ou l'Église, ne fait pas partie de « toutes choses » dans les cieux ou sur la terre, mais ils sont associés à Christ dans son héritage sur toutes ces choses. Comparez non seulement le verset 11, mais aussi le verset 22, et même l'Écriture en général. C'est l'univers, distingué de ceux qui règnent avec Christ sur lui, univers qui est désigné par [ce terme spécifique,] « toutes choses ».

Ainsi, la terrible révélation du châtement sans fin de l'impie et incroyant reste intacte et sans réserve. La folie malicieuse et méchante de ceux qui déformeraient la révélation de la régénération [future] de la création, ou de la "restitution de toutes choses", en un espoir fallacieux de rétablissement final des perdus, est mise à nu. Il n'y a pas la moindre allusion à de telles attentes dans les Écritures. Les passages allégués se réfèrent à l'héritage ou au jugement, et non pas aux héritiers ou au salut. Les prophètes témoignent bien de la délivrance de la création qui gémit, dont Paul parle en Romains 8. Mais pas un seul, ni une seule parcelle de l'Ancien ou du Nouveau Testament, ne parlent de la réconciliation et de la restauration

d'hommes qui, dans cette vie, n'ont pas été réconciliés et restaurés. Il n'y a donc aucune possibilité d'en tirer des conclusions légitimes.

Une allusion au prêche de Christ aux esprits en prison ?

Mais Mr Symonds pense qu'il y a même une indication directe dans le passage qui nous occupe, où S. Pierre nous dit comment Christ est allé prêcher aux esprits en prison. Sa courte paraphrase est cependant tout à fait erronée et il ne fait qu'ajouter au nombre de ceux qu'il qualifie de vouloir faire dire au texte à peu près n'importe quoi d'autre que ce qu'il veut dire quand on le prend de manière simplement littérale. – Nous nions totalement, pour les raisons déjà données, que Pierre enseigne ou désigne une prédication à des esprits dans un autre état d'existence. Un regard superficiel pourrait l'interpréter ainsi, mais non pas un examen attentif ou exact de ce qui est dit.

Mr Symonds dit p.138 : "Souffrant la mort en ce qui concerne la chair, son corps étant mis à mort sur la croix, mais continuant à vivre en ce qui concerne son esprit, qui ne mourut pas, mais qui passa du corps mourant aux enfers où il descendit, c'est-à-dire au hadès, le lieu des esprits désincarnés, 'dans lequel aussi', dit l'apôtre, c'est-à-dire dans son esprit, 'il alla prêcher aux esprits en prison'".

Cette paraphrase est manifestement et désespérément inexacte. "Continuer à vivre" est un faux rendu de *ζωοποιήθεις* (*vivifié*), ce qui est d'autant moins excusable que la Version Autorisée donne à cet égard la seule traduction correcte. Encore une fois, "en ce qui concerne son esprit" est une ignorance ou une négligence du vrai texte, qui n'a pas d'article en grec. Si l'on voulait dire "son esprit", l'expression idiomatique exigerait l'article. En l'occurrence, c'est le Saint Esprit qui est en vue, bien que ce soit plutôt comme une caractéristique que pour attirer l'attention sur la Personne qui a ainsi agi avec puissance. Comparez cela avec 2 Timothée 3:16,¹³⁹ où, comme ici, il est difficile dans notre langue d'éviter l'article. Ici, c'est "[l']Esprit" qui est en vue, et certainement pas "son esprit". Enfin, l'interprétation de la clause est fautive. Car dans son ensemble, elle dirige la pensée vers la résurrection de notre Seigneur, et non pas la sortie de son esprit du corps à sa mort, sans parler de l'introduction d'une descente en enfer ou hadès, dont le passage ne dit pas un mot, mais où il dit simplement "par lequel [Esprit] aussi" il est allé prêcher aux esprits en prison. C'est-à-dire que Christ, en Esprit, est allé leur prêcher. Pas un mot n'indique que l'esprit désincarné de Christ s'est rendu sur place ; pas un mot n'indique qu'il a personnellement prêché dans la prison, désincarné ou non ; pas un mot n'indique que, lorsqu'on leur a prêché, c'était des esprits en prison. Il existe bien sûr des expressions précises dans la langue

¹³⁹ πᾶσα γραφὴ θεόπνευστος, toute₁ écriture₂ [est] inspirée de (sans article) Dieu₃. (ndt)

grecque pour exprimer l'une ou l'autre de ces idées, que la paraphrase [de Symonds] suppose. Or puisque ces expressions ne sont pas employées, la seule déduction juste et saine est qu'elles n'ont pas été voulues, et qu'une telle paraphrase s'écarte réellement de la lettre et de l'esprit du texte. Nous sommes tout à fait satisfaits de prendre les expressions du texte telles quelles, en refusant tout sens autre que celui qui découle de leur portée grammaticale précise.

Fausse allusion à l'interprétation d'Alford

Il n'est pas non plus permis à Mr Symonds de citer le regretté Dean Alford pour expliquer le sens de ces mots. Car celui-ci déclare expressément qu'ils *ne signifient pas* "restitution [ou réconciliation] universelle" (hypothèse de Mr Symonds), pas plus qu'ils ne font allusion au rêve romainiste du purgatoire : "Ce n'est pas le purgatoire, ce n'est pas la restitution universelle ; mais c'est une restitution [ou réconciliation en hadès] qui jette une lumière bénie sur l'une des plus sombres énigmes de la justice divine : les cas où le sort final semble infiniment disproportionné par rapport à la faute qui l'a encouru." – Le Doyen s'est-il rendu compte de ce qu'il disait ? En tout cas, ce ne semble pas être le cas. Car la vraie difficulté, en spéculant sur la bienveillance divine, ce n'est pas que Dieu visite les hommes antédiluviens qui ont rejeté la prédication de Noé annonçant la destruction par le déluge, mais c'est le châtement éternel de tous les incrédules. Dans ce passage, il n'y a pas plus d'obscurcissement de la justice divine dans le premier cas [le hadès] que de rayon de lumière dans le second [le jugement éternel]. Il est certes sous-entendu qu'en plus de périr dans le déluge, leurs esprits sont enfermés pour le jour du jugement. Mais on peut difficilement imaginer qu'il s'agit là de la "lumière bénie" que Dean Alford chérissait dans son esprit vif et poétique. Il est certain au moins qu'il nie explicitement que ces mots veuillent parler de la restitution universelle que M. Symonds tirait d'eux. Et ce qu'Alford a lui-même déduit est laissé, volontairement ou non, dans le plus grand flou.

L'universalisme, et une autre fausse allusion à l'interprétation d'Alford

Il en va de même lorsque nous n'avons pas conscience de la vérité connue de Dieu. L'allusion est même lancée, et Mr Symonds ne manque pas de s'en prévaloir, de manière assez cohérente quant à l'universalisme, mais de manière très incohérente quant à la pensée du Doyen Alford (dans la mesure où celui-ci avait quelque chose de précis à l'esprit à ce sujet). "Et puisque nous ne pouvons pas dire à quels autres cas ce *κῆρυγμα* (*prêche, annonce*) peut s'appliquer, il serait présomptueux de notre part d'en limiter l'occurrence ou l'efficacité. La raison pour laquelle ces pécheurs sont mentionnés ici avant d'autres pécheurs, semble être leur lien avec le type de baptême qui suit. Si tel est le cas, qui dira que l'acte béni

s'est limité à eux (commentaire *in loco*) ?" – Pour la foi, la véritable présomption de Symonds est la fantaisie d'une efficacité [du baptême] que le contexte réfute et l'allusion à un élargissement [du prêche] sans la moindre preuve de cette notion. Il ne fait aucun doute que le fait que l'Esprit de Christ ait prêché à ces esprits en prison a été un "acte béni". Tout ce que nous savons du résultat pour ceux à qui l'on a prêché, c'est qu'ils ont été "désobéissants et qu'ils en ont subi les conséquences en étant enfermés" (comme le dit Dean Alford) "dans le lieu des défunts en attendant le jugement final". Or c'est une description qui ne convient nullement aux saints décédés, qui sont avec Christ au paradis et qui ne viennent pas en jugement. On peut affirmer sans crainte que "l'acte béni" que le Doyen Alford imagine, à savoir la prédication de notre Seigneur dans le hadès aux incroyants désincarnés du temps de Noé, non seulement n'a pas été répétée à une autre classe, mais n'est pas justifiée par les Écritures dans le cas examiné. Cela n'a jamais été un fait.

Il est inutile, après ces remarques, de citer tous les arguments de Mr Symonds dans lesquels il élargit à ses propres fins les mots ainsi imprudemment tirés du défunt Doyen de Canterbury. Mais le lecteur apprendra comment les choses vont de plus en plus mal dans cette ligne de pensée en lisant sa conclusion (p.139) : "Pourtant, ce sont ces pécheurs notables qui sont spécialement mentionnés comme ayant été prêchés par Christ lors de sa descente dans le hadès. Si c'est à *ceux-là*, c'est alors certainement à tous, pouvons-nous croire, que l'annonce a été faite", etc.

Une allusion aux imaginations irrespectueuses du Doyen Plumtre

On n'est pas non plus disposé à accorder le moindre poids au raisonnement que Mr Symonds reproduit à partir du sermon du Doyen Plumtre. Il est absurde d'argumenter, comme lui et quelques Pères le font, à partir d'Éphésiens 4:9-10. Pas un mot ne relie les esprits des défunts aux "parties inférieures de la terre". Ce n'est pas non plus respecter Dieu et sa Parole que de s'écarter de la révélation pour des raisons logiques et humaines, quoiqu'on puisse aussi l'utiliser pour fermer la bouche à un infidèle, si on peut le faire en toute vérité.

Une fois qu'on s'est engagé dans les suppositions incertaines de l'esprit, comment peut-on éviter d'être ballotté comme les vagues et emporté par tous les vents d'enseignements humains ? "Ne pouvons-nous pas nous permettre de penser (dit Mr Symonds, p.142) que, de même que le Seigneur Jésus, dans son esprit, est allé, dans l'intervalle entre sa mort et sa résurrection, prêcher aux esprits en prison, ainsi cela ne peut-il pas faire partie de l'occupation bénie des saints dans le hadès ? On nous dit qu'ils se reposent de leurs travaux, dans la mesure où la fatigue s'y rattache, et cependant leurs œuvres les suivent. Ne se peut-il pas que l'œuvre à laquelle ils se sont adonnés ici-bas, celle de gagner des âmes,

les suivre là-bas ? Comme l'a bien observé [le Doyen précité], si l'avenir doit être le développement et la continuation du présent, si nous ne devons pas passer d'une vie de relations toujours différentes avec nos semblables, chacune apportant avec elle des occasions de s'autodiscipliner et de servir Dieu, à un isolement absolu, alors ne pouvons-nous pas faire un pas de plus et croire, comme certains l'ont fait dans les premiers temps de l'Église et comme d'autres l'ont pensé récemment, que ceux qui ont eu la joie dans leur vie d'être les compagnons de travail de Christ en conduisant beaucoup de gens à la justice, peuvent continuer à être ses compagnons de travail, et partager ainsi la vie des anges dans leur travail de service comme dans leur ministère de louange ? Les manifestations du juste jugement de Dieu et de son amour immuable peuvent ainsi, en utilisant les hommes et les anges comme ses instruments, contribuer à renouveler à travers tout son univers tous ceux qui sont susceptibles de renouveau !"

d) Conclusion sur ces auteurs

C'est donc avec tristesse que nous constatons, en ces derniers jours, [il existe] une chrétienté déchuë, quoique ne sommeillant plus, et que les fables aniles¹⁴⁰ des premiers marchands de légendes sont facilement acceptées par ceux qui détournent leurs oreilles de la vérité. Le Saint Esprit nous a préparés à ces aberrations et aux autres. Car, aussi sûrement que les vierges sages ont obéi au cri de minuit : « Voici l'époux ; sortez à sa rencontre », les insensées vont çà et là pour acheter cette « onction de la part du Saint ». C'est un manque qu'aucun zèle religieux, aucune activité sentimentale ne peut dissimuler en tout cas aux consciences même non purifiées, ni aux cœurs qui n'ont jamais trouvé le repos en Christ le Seigneur.

Les premiers Pères, les ritualistes et les rationalistes modernes ne se doutent guère qu'en rêvant de prêcher dans le monde invisible à ceux qui n'ont pas voulu entendre dans ce monde, et de vouloir poursuivre ainsi l'œuvre de la grâce dans l'état séparé, ils reproduisent en principe les rêveries des païens qui ne connaissaient pas Dieu et ne cherchaient pas sa Parole. Au lieu de cela, les païens se sont laissés aller à l'imagination humaine et ont imaginé une occupation après la mort aussi proche que possible de la vie actuelle. La principale différence [selon eux] avec ceux qui professent le nom du Seigneur, c'est qu'ils conçoivent [pour ces derniers] une continuation des formes chrétiennes au lieu d'habitudes et de plaisirs purement terrestres.

Dans l'attente des nouveaux cieux et de la nouvelle terre, puissions-nous nous efforcer d'être trouvés devant le Seigneur en paix, « sans tache

¹⁴⁰ *Anile* (anglais, et français) : qui est, ou qui ressemble à une vieille femme (cf 1 Tim. 4:7). (ndt)

et irréprochables », estimant que « la patience de notre Seigneur est salut » [2 Pierre 3:13-15] ! Qu'il s'agisse des Épîtres de Pierre ou de Paul, « il y a des choses... que les ignorants et les mal affermis tordent, ainsi que les autres Écritures, à leur propre destruction » [v.16].

5) *Autres auteurs « modernes »*

a) E. W. Bullinger (1837-1913)

Depuis que tout ceci a été écrit, l'article de E. W. Bullinger¹⁴¹ (cinquième édition révisée, 1898) a été publié. Il ne semble pas au fait que son point de vue particulier a déjà été présenté il y a longtemps par un ancien et respecté recteur de Fethard, M. H. Woodward. "La conjecture⁶⁶ que je propose sans autre préface est que les esprits emprisonnés dont il est question dans le dix-neuvième verset sont des anges déchus" (*Essays*, 186, deuxième édition, 1836). Bullinger aussi raisonne à partir de Gen. 6:2 ; Job 1 et Job 38 ; Hébr. 1:7, 14 ; 2 Pierre 2 et Jude, et avec « vu des anges » dans 1 Tim. 3:16.

Une épître aux Juifs croyants, pas aux Gentils (nations)

Le Dr Bullinger commence par l'objectif et la portée de l'Épître. Or l'apôtre a décidé lui-même, à l'inverse de l'avis du Docteur, de n'écrire qu'aux Juifs chrétiens, bien qu'évidemment ce soit pour l'édification de tous les fidèles. Il s'est adressé à "ceux de la dispersion", classe qui ne s'applique pas aux Gentils mais uniquement aux Israélites, dans une très grande partie de l'Asie Mineure, comme c'était du reste sa province en tant qu'apôtre de la circoncision. Le chapitre 2:10 n'inclut pas les païens, pas plus que les versets 1:14 et 4:3. Lorsque Paul, en Rom. 9 [v.25] prend Osée pour parler de l'appel des Gentils, il cite Osée 1, tout comme Pierre cite Osée 2 dans le même but. Les versets ci-dessus montrent simplement que les Juifs étaient tombés pratiquement au même niveau que leurs voisins païens. Mais tout le monde reconnaît que l'épreuve et la persécution s'étaient installées ; probablement personne n'en doute. L'apôtre s'évertue à fortifier ses frères, et c'est ce qu'il fait ici.

Non « par son esprit », mais « par [l']Esprit »

Ensuite, en page 8, nous en venons à la question principale. Et tout d'abord, on en vient [à nouveau] au fait que l'article *ρω* avant *πνεύματι* (*esprits*) est rejeté par les meilleurs critiques (manuscrits), bien que lu peut-être par toutes les éditions anglaises avant la Version Autorisée de

¹⁴¹ Ethelbert William Bullinger (1837-1913), érudit biblique et théologien anglican. L'ouvrage cité ici est probablement *The Companion Bible* (*Le compagnon biblique*), édité en 1909 et complété de façon posthume en 1922. (ndt)

1 Pierre 3:18. Mais ensuite, en page 9, le "Saint Esprit"¹⁴² est rendu à plusieurs reprises [dans son commentaire]. C'est une erreur, car cela nécessiterait la présence de l'article, omis là aussi. Le rendu de la Version Autorisée n'est pas si mauvais¹⁴³ – bien qu'il soit préférable d'éviter de mettre *par* avec *Esprit* vu que nous avons *dans* avec *chair*. En effet ces deux expressions sont antithétiques,¹⁴⁴ et si nous utilisons la particule *par* (ou *en ce qui concerne*) nous pourrions le dire au sujet des deux. Mais il n'est pas possible, à partir du texte lui-même, de justifier une telle inférence [comme le fait Bullinger, d'accentuer l'antithèse au point de] rendre "bien qu'en ce qui concerne sa chair Christ ait été mis à mort, cependant en ce qui concerne son esprit il a été vivifié ou rendu vivant" (p.9). Cette déduction est aussi erronée sur le plan philologique que sur le plan théologique. Elle n'est en aucun cas justifiable. Il est certain que le second membre fait référence à la résurrection, mais comment alors peut-on légitimement passer de "le corps" [comme il dit] à "son Esprit" ? C'est une erreur que la construction anarthre¹⁸ repousse. Car *πνεύματι* (*esprits*) sans *τω* (*l'article*) ne peut pas signifier "son Esprit". Le véritable texte désigne l'Esprit de Dieu, comme je l'ai déjà montré, et le Dr. Bullinger peut le vérifier dans son propre Dictionnaire, dans la Concordance de Bruder, ou dans tout bon texte du Nouveau Testament grec.

Notre langue n'admet pas toujours l'expression grecque anarthre.¹⁸ Si c'était le cas, nous pourrions dire : « mis à mort dans chair, mais vivifié dans Esprit », mais l'anglais exige la forme qui sonne mieux « en Esprit ». Il s'agit d'une simple différence idiomatique (liée à la manière de s'exprimer), mais qui n'affecte pas le sens de l'expression. En ce qui concerne la vie naturelle ici-bas (ou chair) il a été mis à mort, tandis qu'en ce qui concerne [l']Esprit (ou Esprit) il a été vivifié, lorsqu'il est ressuscité d'entre les morts.¹⁴⁵ Ainsi, bien que la Version Autorisée ait modifié inutilement la préposition, sa version est juste en substance, et le Dr Bullinger a clairement tort. Il semble conscient de l'erreur quelque part, bien qu'il soit incapable de discerner comment elle s'est produite. Car il admet évidemment

¹⁴² à la place de « par [l']Esprit ». – *Saint Esprit* (le texte n'a pas le mot *Saint*) insiste trop sur la Personne, alors que la phrase insiste sur le caractère de son action. Encore une fois, rappelons que le texte grec n'utilise aucune préposition particulière, ni pour *Esprit* ni pour *chair*, mais qu'il emploie le datif, c'est-à-dire le complément d'attribution, pour qualifier l'action (mettre à mort, vivifier). L'absence de l'article, pour *chair* comme pour *Esprit*, appuie encore cela. (ndt)

¹⁴³ « being put to death in the flesh, but quickened by the Spirit (étant mis à mort dans la chair, mais vivifié par l'Esprit » (ndt)

¹⁴⁴ Les caractères de ces deux actions sont dits « antithétiques », c'est-à-dire présentées de manière simplement parallèle, ou symétrique. Voir la note n° 124. (ndt)

¹⁴⁵ En 1 Pierre 4:6, les mêmes expressions « *σάρκι*... *πνεύματι* » sont utilisées, traduites respectivement par « quant à (ou pour ce qui concerne) la chair... quant à (ou pour ce qui concerne) l'esprit ». (ndt)

que "pour ce concerne son esprit, il était toujours vivant" et que donc la vivification ne pouvait pas s'appliquer à son esprit. Pourtant, c'est exactement ce que son argument implique. Mais si le texte signifie réellement et uniquement « vivifié en Esprit », c'est-à-dire *par [l']Esprit de Dieu*,¹⁴⁶ la difficulté disparaît. En effet, la phrase caractéristique exprime la manière dont l'Esprit a agi en vivifiant Christ, après qu'il eut été mis à mort en chair.

Une mauvaise traduction de « vivifié »

"Vivifié" ne signifie jamais "toujours vivant", pas plus que "son esprit" ne peut signifier son corps ressuscité. Ni le texte ni 1 Cor. 15:45 n'approuvent un tel enseignement (p.10). À la page 11, il est regrettable que *ἐν ᾧ* (*dans la puissance duquel*, ou *par lequel*) soit exclu de ce qu'il appelle "la gloire du triomphe" que Christ a immédiatement reçu lorsqu'il a été ressuscité, [car Bullinger passe directement à] "il alla prêcher aux esprits emprisonnés". Par contre, il a très justement fait remarquer la différence entre *ἐκήρυξεν* (*il a prêché*, comme il est expressément dit ici) et *εὐηγγελίσθη* (*a été évangélisé*) en 4:6. Elle est tout autant nécessaire à la véritable interprétation de ces esprits [qui sont maintenant morts] qu'à l'étrange doctrine ici enseignée [le prêche aux anges déchus].

De plus, il faut noter que, bien qu'à la page 18 l'auteur mette ensemble *πορευθείς* (*étant allé*) au verset 19 et le même mot au verset 22, il a déjà été dit en page 13 que la proclamation de celle-ci (son triomphe) avait une telle portée qu'elle s'étendait "même aux esprits emprisonnés". Mais, à moins qu'il ne pense à un départ spécial pour le tatar,¹⁴⁷ il n'y a pas de "correspondance parfaite" [comme il dit].¹⁴⁸ S'il soutient vraiment que Christ ressuscité s'y est rendu en personne, que signifie alors l'indication

¹⁴⁶ La forme française « par [l']Esprit » sonne mieux que « en Esprit ». (ndt)

¹⁴⁷ 2 Pierre 2:4 emploie le verbe *ταρταροῦ* (litt. *plonger dans l'abîme*) : « Dieu... les ayant précipités dans l'abîme ». C'est le seul endroit dans la Parole de Dieu où ce mot est utilisé. Son sens vient probablement de la mythologie grecque, *τάρταρος* (*le tartare*), lieu prétendu des anges méchants, un abîme profond plus bas encore que le hadès. Mais, indépendamment des fables humaines, Pierre explique simplement ce qu'il entend par *abîme*.

La Parole de Dieu emploie aussi le mot *ἄβυσσος* (*abîme* – *a-bussos* = *sans fond*). En Luc 8:31, dans la version anglaise, J. N. Darby traduit ce mot, qui apparaît pour la première fois dans le Nouveau Testament, de manière littérale, *bottomless pit* (*trou, ou puits sans fond*), mentionnant que partout ailleurs, il l'a traduit par *abîme*. D'après ce passage, il s'agit en effet très probablement aussi du même lieu, le lieu du jugement éternel. Outre Luc 8:31, ce mot est employé 1 fois dans les Romains (10:7) et 7 fois dans l'Apocalypse (9:1,2,11, 11:7, 17:8, 20:1,3).

N.B. La Version Autorisée anglaise donne en Luc 8:31 et Romains 10:7 *deep* (la Version Révisée, *abyss*) ; en 2 Pierre 2:4, elle donne *hell*, ce qui est une erreur (comme la V.R.) ; dans l'Apocalypse, elle donne partout *bottomless pit* (la V.R. *abyss*). (ndt)

que c'est en vertu du même Esprit, qui l'a vivifié lorsqu'il était mort qu'il est allé prêcher ? N'est-ce pas là un langage propre à exprimer une prédication non pas en présence corporelle, mais en Esprit ? Peut-on s'étonner que la brochure dise si peu de choses sur cette visite ?

Non pas des anges déchus

La principale particularité est ensuite décrite (p.18-20). Les "esprits" étaient-ils ceux d'hommes ayant vécu et désobéi à la Parole ? Ou bien, comme l'affirme le Dr Bullinger, s'agissait-il d'anges déchus ? Il s'appuie sur l'absence de termes qualificatifs, tels que ceux qui figurent dans Hébr. 12:23 [les « esprits des justes consommés »]. – Il s'agit là encore d'une méprise singulière. En effet, il est dit des esprits emprisonnés qu'ils « ont été autrefois désobéissants », *c'est-à-dire* à la prédication du temps de Noé. Ce sont des hommes et non des anges qui sont l'objet de la prédication ou le sujet de la désobéissance incrédule. Si l'on se réfère aux Écritures citées, le péché allégué dans la Seconde Épître de Pierre et celle de Jude était une horrible rébellion contre la démarcation divine entre les anges et l'humanité. Pas plus que le Nouveau Testament, Moïse ne caractérise les anges fautifs comme désobéissants à la prédication. L'Esprit de Jéhovah a contesté avec *l'homme*, mais pas plus de cent vingt ans, alors que les anges sont considérés comme ayant péché et n'ayant pas gardé leur premier état ou leur première condition, mais ils ont quitté leur propre demeure. C'est pourquoi ils ont été traités exceptionnellement et envoyés au tartare,¹⁴⁷ étant gardés pour le jugement du grand jour au lieu d'être laissés libres de tenter [les hommes], comme les autres anges. « Les démons aussi croient, et ils frissonnent » (Jacques 2:19). Ils savent et connaissent tous leur destin, et ne sont pas aveuglés comme l'homme.

De plus notre Seigneur, en Luc 24:39 (cp v.37, et voir Matt. 14:26), explique le mot *esprit*. « Un esprit n'a pas de la chair et des os, comme vous voyez que j'ai » [dit-il,] alors même qu'il était ressuscité. Il avait un « corps spirituel » et n'était pas un simple "esprit", même s'il était un esprit vivifiant. Il est vrai que les anges sont des *esprits*, mais les hommes sont aussi des *esprits* lorsqu'ils sont désincarnés, qu'il s'agisse du Seigneur lui-même avant sa résurrection (Matt. 27:50 ; Jean 19:30), des saints (Actes 7:59 ; Hébr. 12:23 ; Apoc. 22:6, comme on le lit à juste titre), ou des incrédules (1 Pierre 3:19). L'*âme* (*ψυχή*) est l'*ego* ou le *moi*, le siège de l'identité personnelle. Par conséquent, ce terme *âme* peut donc être employé pour les hommes vivants ou morts, comme dans le verset 20¹⁴⁹ pour les vivants, ou en Apocalypse 6:9 et 20:4 pour les morts. Tandis que *πνεῦμα* (*esprit*) exprime la capacité spirituelle, inséparable de l'âme, dans laquelle

¹⁴⁸ Allusion possible à Éph. 4:9-10. – Dans ce verset, « les parties inférieures de la terre » désignent simplement le tombeau. (ndt)

¹⁴⁹ ὀκτώ ψυχαί (*huit âmes, ou personnes*) (1 Pierre 3:20). (ndt)

se trouve l'action de la volonté. Ces deux composent l'homme intérieur, de même que le corps compose l'homme extérieur.

La responsabilité est donc, si l'on peut dire, *dans* l'âme, et *au sujet* de l'esprit et du corps. On peut être un rebelle contre Dieu par cette capacité spirituelle en désobéissant à sa Parole, alors que par elle, dans la foi, l'homme renouvelé jouit de Dieu et le sert, le corps étant l'instrument extérieur servant à lui obéir ou à lui désobéir ouvertement.

Autres erreurs

Bullinger (p.20) confond « l'ange » avec « l'Esprit » en Actes 8:26, 29, 39 (cf Actes 12:23 et Actes 13:2), de même qu'il interprète mal « les sept Esprits » en Apocalypse 1:4 et 4:5, comme étant des êtres angéliques. Pensez à des créatures, aussi exaltées soient-elles, placées entre l'Éternel et le Seigneur Jésus, et adressant la grâce et la paix aux saints ! Le fait que le Saint Esprit soit présenté, non pas dans son unité comme dans le reste du Nouveau Testament, mais dans la perfection divine de sa puissance, dans le grand Livre des prophéties comme en Ésaïe 11 [v.2], pourrait constituer une difficulté pour son esprit. Mais la piété aurait dû préserver ce croyant d'une déclaration aussi hasardeuse, mal fondée et irrévérencieuse. À la page 18 (note), il semble même ne pas vouloir admettre que les esprits des justes rendus parfaits étaient assurément ceux d'hommes dans l'état séparé, et il suggère l'alternative "leurs anges" ! Sa vision d'Hébreux 12:22-24, comme se référant à l'armée *céleste* par opposition à 18-21 [qui se référerait] aux choses *terrestres*, est une erreur manifeste. Car le tout premier objet est la montagne de Sion, qui n'est assurément pas céleste, bien que ce soit le site le plus honoré de Dieu sur la terre. Il s'agit en fait d'une série de gloires qui s'élèvent de la terre jusqu'à Dieu, puis redescendent [de Dieu jusqu'à la terre]. Le dessein divin comprend toutes les choses qui doivent être placées sous Christ, qu'elles soient célestes ou terrestres (Éph. 1 ; Col. 1).

Encore une fois, pourquoi le Dr. Bullinger, en donnant sa propre version des versets 18 et 19 (comme dans la p.21), perpétue-t-il l'erreur de [rendre] le mot ἀπειθήσαντι (*désobéissants*), anarthre,¹⁸ par "ceux qui ont désobéi" ? Car Pierre n'exprime pas le fait en tant que tel, mais qualifie leur désobéissance de manière causale, comme étant la raison de leur emprisonnement.

Néanmoins, le Dr Bullinger rejette vigoureusement le mauvais usage que des hommes respectables comme les défunts Doyens Alford et Plumptre ont fait de notre texte. En effet, à la page 24, il dénonce "la nouvelle doctrine du sursis pour les hommes après la mort, qui est étrangère à la Parole de Dieu, contraire à la vérité des Écritures, qui n'a aucun rapport avec le contexte, et qui de plus est totalement dépourvue de logique",

etc. – Or n'est-il pas lui-même passé à côté des parties capitales de la portée contextuelle ? Leurs frères juifs incroyables attendraient un royaume de puissance et de gloire sur la terre, si [selon eux] le Messie était vraiment venu. Ils se moquaient des Juifs croyants par le fait qu'ils étaient exposés à la souffrance. Pierre répond à cela par la souffrance nécessaire et bénie de Christ pour les péchés, qui était uniquement la sienne, et qui n'a été qu'« une [seule] fois » une souffrance expiatoire, tandis que nous, nous partageons les souffrances pour la justice et pour l'amour. Comment [les Juifs] porteraient-ils un intérêt à son action par l'Esprit ? Ils n'aspiraient qu'à la "domination suprême" et à ce que toutes les nations la reconnaissent. D'où l'importance de rappeler le témoignage qu'il a rendu par l'Esprit avant le déluge, suite auquel les désobéissants périrent, comme périrent à son apparition ceux qui méprisent son Esprit aujourd'hui. Ont-ils reproché aux Juifs chrétiens leur petit nombre ? Il y en avait beaucoup moins à l'époque de Noé.

b) Le Dr Sanderson (1830-1913)

La négation de l'évangile et du salut

Quant au petit livre du Dr Sanderson,¹⁵⁰ *The Life of the Waiting Soul* (*La vie de l'âme en attente* -- 1^{re} édition 1896), c'est un sombre déni de l'évangile. Il ne croit ni au salut véritable du saint, ni à la ruine totale de l'impénitent à la fin. C'est ce qui ressort de son discours d'introduction (sur 1 Thess. 4:13). Dès la première page de la seconde [partie] (p.13), il semble qu'il n'aime pas que l'âme d'un homme bon (juste) aille directement au ciel, échappant ainsi au jour du jugement.

Écoutez la déclaration de notre Sauveur en Jean 5:24 : « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient *pas* en *jugement* ; mais il est passé de la mort à la vie. » Il n'y a ici aucune ambiguïté. C'était trop clair pour beaucoup d'anciens, comme pour beaucoup d'hommes aujourd'hui. D'où la crainte de la grâce, qui a transformé le véritable rendu par "condamnation" dans la Version Autorisée¹⁵¹ et quelques autres, mais pas dans la Vulgate [ni dans la Version Révisée]. Il ne s'agit pas de *κατάκριμα* (*condamnation*), mais de *κρίσις* (*jugement*). Ce nom, et le verbe correspondant pour "juger", le contexte l'exige aussi impérativement que la philologie.

¹⁵⁰ Robert Edward Sanderson (1830-1913). Voir « The Life of the Waiting Soul in the Intermediate State » <https://www.loyalbooks.com/book/Life-of-the-Waiting-Soul-by-R-E-Sanderson>. (ndt)

¹⁵¹ Version Autorisée : « ...and shall not come into condemnation (et ne viendra pas en condamnation) » ; Version Révisée : « ...and cometh not into judgment (et ne vient pas en jugement) ». (ndt)

Le Seigneur oppose constamment la vie (la vie éternelle) au jugement. Pour l'homme, tout dépend de sa réception ou de son rejet. Celui qui reçoit Christ et sa parole par la foi a cette vie merveilleuse (car il est notre vie en tant que croyants) et *ne vient pas en jugement*. Le jugement est pour ceux qui, par incrédulité, le rejettent et doivent donc être jugés par lui. Il est le Fils de Dieu, qui donne la vie à ceux qui croient, et le Fils de l'homme qui juge les incrédules. C'est pourquoi il parle [Jean 5:29] d'une résurrection de vie à sa venue, et ensuite d'une résurrection de jugement, exactement comme dans Apocalypse 20, où nous avons la première résurrection pour les bienheureux, et le jugement à la fin pour ceux dont les noms n'ont pas été trouvés écrits dans le livre de vie de l'Agneau.

Tous rendront compte à Dieu [chacun pour lui-même] (Rom. 14 [v.10-12]), tous comparaîtront devant le tribunal de Christ et recevront selon les œuvres accomplies dans leur corps. Mais il ne s'agit pas d'un jugement, sauf pour ceux qui, rejetant Christ (2 Cor. 5 [v.10,19,21]), meurent dans leurs péchés. Ceux qui appartiennent à Christ sont justifiés dès maintenant par la foi. Les incrédules, qui refusent Christ et sa rédemption, doivent être jugés ; et ils périssent avec justice, car leurs œuvres sont mauvaises. Le jour du jugement ne contredira pas la justification du croyant. L'évangile la déclare individuellement ; l'Église en témoigne collectivement ; le Seigneur la manifesterait glorieusement en ce jour. Ce n'est que l'incrédulité qui rend tout confus. Prenez Hébreux 9:27-28, comme une claire corroboration de ceci sur la base de la rédemption (comme Jean 5 sur la base de la vie éternelle) : « Et comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela le jugement, ainsi le Christ aussi, ayant été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent ». Le Dr Sanderson ne voit que la part de l'homme naturel. La foi accepte le sacrifice de Christ et attend le salut, en contraste avec le jugement.

La négation du paradis comme étant le ciel

À la page 16, combien son commentaire sur Luc 23:43 est incrédule !¹⁵² "Le paradis était-il donc un autre nom pour parler du ciel ? Ce

¹⁵² Même le Doyen Alford, qui malheureusement a trop écrit pour répandre cette dangereuse illusion, dit : "La réponse au brigand pénitent nécessite certainement un *πορευθῆναι* (verbe *être allé*), et dans ce *πορευθῆναι* une joie et un triomphe suffisants pour faire l'objet d'une promesse de consolation à ce moment terrible". — Or la force de cet épisode béni de l'appel de la foi du brigand crucifié, c'est que le Sauveur lui a donné de connaître, de ce côté-ci du tombeau et à ce moment-là, qu'il n'aurait pas à attendre la promesse d'être dans son royaume, mais qu'il aurait une part avec lui-même ce jour même au paradis. Par l'évangile, Christ a annulé la mort et a fait luire la vie et l'incorruptibilité. Il a ainsi jeté une lumière bienfaisante sur ce que l'incrédulité s'aventure encore à appeler "l'énigme la plus sombre de la justice divine". L'apôtre Pierre n'a certainement pas écrit pour contredire l'apôtre Paul, ni pour annoncer un évangile posthume

n'est pas possible ; notre Seigneur n'est allé au ciel que le jour de son ascension, quarante-trois jours après sa mort". – N'a-t-il jamais pesé 2 Cor. 12:2-4 ? ou Apoc. 2:7 ? Le paradis de Dieu est non seulement céleste, mais il en est aussi la partie la plus précieuse, comme celle d'Adam était la meilleure sur la terre. Le Seigneur remet son esprit au Père, tandis que Jean 20:17 parle de sa présence corporelle. Tout comme 2 Cor. 5:8 et Phil. 1 identifient le délogement du croyant avec son séjour avec Christ, ou sa présence auprès du Seigneur. Le Seigneur n'est-il donc pas au ciel ? Son système est un rêve vide et mauvais, en désaccord avec les principes de base de la vérité chrétienne.

Erreur répétée « par son esprit », au lieu de « en Esprit »

Aux pages 44 et 45, concernant 1 Pierre 3:18, il répète l'erreur commune sur l'"esprit", dont le seul fondement réside dans la présence de l'article *τω*, que toute critique véridique du texte fait voler en éclats. Le *πνεύματι* (*par [l']Esprit*), anarthre,¹⁸ comme tout érudit réfléchi doit le reconnaître, n'admet pas son "esprit" humain, mais seulement l'« Esprit » de Dieu. La note de la page 72 est également fausse. À la page 73, il est tout aussi faux de dire que "S. Pierre nous dit maintenant ce que son esprit a fait là" (*c'est-à-dire* au paradis). Mais Pierre a parlé d'une prison ou d'une détention, pas du paradis. C'est seulement le Dr Sanderson qui les confond. Il n'est pas dit que l'esprit humain de Christ a visité les esprits emprisonnés, mais qu'ils sont là comme ayant été autrefois désobéissants lorsque, *en Esprit*, il est allé prêcher par Noé.

Pas un mot de Dieu ne soutient l'idée que "l'âme désincarnée" de Christ leur rend visite dans leur sûre retraite ; ils s'y trouvent en raison de leur culpabilité, ayant désobéi à la proclamation de Christ par l'Esprit, et cela aux jours de Noé. Il n'est pas non plus question de "la bonne nouvelle de l'évangile". Il s'agit expressément et uniquement d'une "proclamation", comme pour les Ninivites, en contraste avec les saints morts de 1 Pierre 4:6, qui ont été "évangélisés" de leur vivant.¹⁵³ Les "faits" du Dr Sanderson, p.75, sont entièrement fictifs. Sa déduction est aussi illogique que sa doctrine est bancal. Ne lui semble-t-il pas (ou ne semble-t-il pas à quiconque) qu'il serait extrêmement dur que l'Esprit de Jéhovah ait lutté avec

destiné à réconforter les "désobéissants". La pensée d'une miséricorde [ultérieure] aux incroyants antédiluviens n'est qu'un engouement imaginaire passager. Dans le même ordre d'idée, il est encore plus présomptueux d'en déduire ou en imaginer l'application encore à d'autres réprouvés, sans limite. On ne peut que caractériser cela, à regret, comme étant un piège de Satan.

¹⁵³ Comme WK a expliqué plusieurs fois, en 1 Pierre 3:19, au sujet des désobéissants incrédules, c'est le terme *ἐκήρυξεν* (*il a prêché, ou proclamé*) qui est utilisé, alors qu'en 1 Pierre 4:6, au sujet des croyants (morts depuis), c'est *εὐηγγελίσθη* (*il a été évangélisé*). (ndt)

eux pendant 120 ans de leur vivant, et qu'il n'ait prêché à ces esprits qu'une seule fois en plus dans le monde invisible ?¹⁵⁴ L'erreur introduit constamment des incongruités. Aucune parole de Dieu n'implique, comme on dit, "une chance de salut". Le texte qui nous occupe ne parle pas de ceux qui n'ont jamais entendu, mais de ceux qui ont "désobéi". Vient ensuite la même spéculation sauvage que celle chez les plus puérils des Pères, sur les serviteurs de Christ qui poursuivraient son œuvre évangélique dans le monde invisible (p.78-79). Ce qui est encore pire, c'est que ces inventions aveuglent les hommes sur l'appel actuel de Dieu qui dit : « Voici, c'est *maintenant* le temps agréable¹⁵⁵ ; voici, c'est *maintenant* le jour du salut » (2 Cor. 6:2).

c) Le Doyen Luckock (1833-1909)

Contestation concernant l'apôtre Paul ravi au paradis, au troisième ciel

Le volume du Doyen Luckock,¹⁵⁶ *The Intermediate State (L'État intermédiaire)*, bien que publié dans une nouvelle édition moins chère, n'a pas besoin de nous retenir bien longtemps. Luckock appartient à l'école d'Oxford avec sa théorie sur la rétrogradation sacramentaire et ecclésiastique. Le préjugé se trahit dès la note de la page 3, où il s'oppose à "up"¹⁵⁷ dans 2 Cor. 12:2,4. Or quelle différence de sens y a-t-il entre "ravi jusqu'au troisième ciel" et "ravi dans le paradis" ? Il est certain qu'il serait tout à fait faux de parler d'enlèvement. Le paradis n'est pas seulement en relation avec le ciel, mais avec sa scène la plus élevée, le "troisième ciel" qu'il n'a pas le droit de séparer du paradis, comme il le fait. Jean 11 ne justifie pas de telles spéculations au sujet de Lazare. Même les vers de Tennyson étaient plus respectueux. *Ce n'est pas* aux esprits emprisonnés que l'esprit de Christ est passé en mourant, mais c'est *au Père*. Et c'est là que le brigand converti s'est retrouvé le même jour avec Christ. C'est là que Christ est ressuscité et qu'il est monté, ainsi que personne ne le conteste. C'est là que vont tous les fidèles lors de leur départ pour être présents avec le Seigneur. Le Dr Luckock ne partage pas la foi de l'apôtre, mais la sombre incrédulité des Pères et de leurs imitateurs modernes. Cependant,

¹⁵⁴ Le savant J. Elsner pouvait bien demander (*Observ. Sacrae*, in *N.F. Libros*, ii, 407) : [traduit du latin] "Pourquoi, je vous le demande, devrait-on dire qu'il s'est montré uniquement aux esprits du déluge, et non pas plutôt au diable, aux Juifs morts, à Judas le traître et au roi Hérode ? Et ce n'est pas le tartare¹⁴⁷ mais Golgotha qui fut le lieu de cette manifestation triomphale, selon le docteur Paul (Col. 2:14-15) – sans parler des autres choses que la théologie fournit."

¹⁵⁵ Anglais *acceptable* (voir aussi Rom. 15:16,31, version Darby anglaise). (ndt)

¹⁵⁶ Herbert Mortimer Luckock, prêtre anglican (1833-1909). Il a écrit, entre autres, *The Intermediate State between Death and Judgment (l'état intermédiaire entre la mort et le jugement)* (1890). (ndt)

¹⁵⁷ Anglais *caught up (ravi)*. (ndt)

bien que ce soit « de beaucoup meilleur », ce n'est pas le meilleur de tout pour ceux qui attendent la venue de Christ pour la résurrection de vie ou leur changement glorieux.

L'Esprit de Dieu, et non pas l'esprit du Seigneur

Après les chapitres qui suivent, remplis de quantités d'erreurs découlant de l'ignorance de la position chrétienne, de l'état de l'église et même d'un évangile complet, passons au chapitre 14, sur notre texte de 1 Pierre 3. Il admet que des noms de poids comme J. Pearson, Barrow, Hammond, Leighton, auxquels nous pouvons ajouter Piscator, Bèze, Scaliger, Ussher, etc, avec Augustin et Bède d'autrefois, ont exclu du passage toute allusion à la prédication de Christ après la mort. Mais il dit que leur point de vue "est abandonné par les interprètes modernes comme étant grammaticalement incompatible avec le sens clair et la construction de la langue" (p.138) ! Il est certain que même les plus érudits de ces modernes, comme De Wette, Huther, Steiger, Weiss, Wiesinger ou leurs disciples anglo-saxons, les Drs Alford et Christopher Wordsworth ne possèdent pas une telle place oraculaire [à ses yeux]. Heureusement, il indique quelle est cette incohérence grammaticale : "Il n'y a pas d'allusion dans le grec, comme l'implique la Version Autorisée, à l'action du Saint Esprit, mais simplement une antithèse entre les parties inférieures et supérieures de la nature humaine de Christ, entre sa chair et son esprit ; et cela est mis en évidence dans la Version Révisée".¹⁵⁸ – Mais c'est le Dr Luckock qui commet l'erreur grammaticale. Car, pour confirmer son point de vue, le grec aurait dû avoir l'article devant *σὰρξ* (*chair*) ainsi que devant *πνεύματι* (*esprit*). Mais il faut reconnaître que le texte correct est anarthre¹⁸ pour les deux mots, l'énoncé orientant la pensée vers le caractère de l'action. La Version Révisée ne s'oppose pas elle non plus à ce que l'on parle du Saint Esprit, sauf peut-être à cause de la présence [dans son texte] d'une minuscule à esprit. Mais nous pouvons assurément rendre cela plus fidèlement en disant « en chair » et (peut-être) « en Esprit ». Mais même si l'idiome anglais préfère « in the spirit » (dans l'esprit) », le sens véritable n'est pas l'esprit humain de Christ, mais l'Esprit, c'est-à-dire l'Esprit de Dieu, comme nous l'avons déjà souvent montré.

De plus, le Dr Luckock n'a pas bien lu l'évêque Middleton. En effet, Middleton demande : "Que se passerait-il si l'article était authentique ? Non pas que le passage parlerait lors du Saint Esprit [comme l'imagine le Dr L.]. Le sens serait [plutôt] 'dans son esprit' [ou spirituellement],¹⁵⁹ c'est-à-dire dans l'esprit ou dans la pensée de Christ, comme dans Jean 13:21, et ailleurs". – Le Dr Luckock établit alors la nécessité d'une préposition qui

¹⁵⁸ La Version Autorisée donne « in the flesh, but quickened by the Spirit », alors que la Version Révisée donne « ...in the spirit ». (ndt)

¹⁵⁹ Voir p.11. (ndt)

[selon lui] ne dirait rien sur une action faite ou supportée par le Saint Esprit. Mais il devrait savoir que cette affirmation n'est pas fondée. En Romains 8:14, nous lisons que nous sommes « conduits par [l']Esprit de Dieu », et pourtant, il n'y a ni article ni préposition.¹⁶⁰ Ni la Version Autorisée ni la Version Révisée ne diffèrent [sur ce point], ni aucune autre que je connaisse. Les manuscrits, les critiques ou les commentateurs ne soulèvent pas non plus de doute [sur l'absence de l'article]. En Galates 3:3, nous lisons « Ayant commencé par l'Esprit, achèveriez-vous maintenant par la chair ? »¹⁶¹. Mais ces deux versions considèrent à juste titre qu'il s'agit du Saint Esprit ; et pourtant il n'y a ni préposition ni article. L'idée de l'évêque, selon laquelle ce mot ne signifie rien d'autre que "spirituellement" n'est que du vent. Le lecteur pourra comparer avec profit Galates 5:16, 18 et 25.¹⁶² Le contexte ne fait que confirmer à quel point le Saint Esprit est véritablement en question. Son propre point de vue sur le sens véritable de cette expression est tout sauf satisfaisant : "morts *charnellement*, mais vivants *spirituellement*".¹⁶³ C'est doublement faux, car ce n'est ni ζῶν ni πνευματικῶς [des adverbies]. En fait, tout au long de son traité, il n'est pas certain quant à l'usage des prépositions, etc, et il a ainsi induit en erreur beaucoup de personnes. Voyez comme il est incertain quant à πνεύματι en Romains 8 et Galates 5. Et il en est de même de la part des Réviseurs, à l'occasion, quant à esprit ou Esprit, comme tout lecteur attentif peut le constater.

L'oubli de la mort de Christ pour le péché

Puis, à la page 139, quelle incapacité à rendre le sens du passage ! "Il a été mis à mort dans la chair, mais il est mort en ce qu'il était le Juste pour les injustes, non pas parce qu'il méritait la mort, mais simplement parce qu'il avait bien agi", etc. — Quoi ! pas un mot sur [son œuvre et] son caractère unique à la gloire de Dieu et pour nous ! pas un mot sur l'expression « (il) a souffert une fois pour les péchés » !

¹⁶⁰ « ὅσοι γὰρ πνεύματι θεοῦ ἄγονται..., car tous ceux qui sont conduits par [l']Esprit de Dieu... » ; Versions Autorisée et Révisée : « led by the Spirit of God ». (ndt)

¹⁶¹ « ἐνάρξάμενοι πνεύματι νῦν σαρκὶ ἐπιτελείσθε; ayant commencé par [l']Esprit, achèveriez-vous maintenant par [la] chair »

Version Autorisée : « having begun in the Spirit, are ye now made perfect by the flesh (ayant commencé par l'Esprit, êtes-vous maintenant constitués parfaits par la chair ?) » ; Version Révisée : « ...perfected in the flesh (...rendus parfaits dans la chair) ». (ndt)

¹⁶² Dans ces 3 versets (deux fois dans le dernier), on trouve le même mot πνεύματι (par [l']Esprit), sans article ni préposition. (ndt)

¹⁶³ Voir p.11. (ndt)

Une logique absurde

Le Dr Luckock est envahi par le mirage de la [soi-disant] action auprès des esprits emprisonnés. "Et si les hommes sont morts impénitents, ce ne peut être que parce qu'il leur a prêché la repentance et leur a offert le salut." – La logique est vraiment particulière. Pourquoi cela ne pourrait-il pas être autrement ? Ne sait-il pas qu'un grand nombre de ceux qui soutiennent l'étrange doctrine selon laquelle le Christ a prêché personnellement dans le hadès considèrent que cela annonce la condamnation des perdus ? Ne sait-il pas que les premiers Pères (Irénée, Hippolyte, Tertulien), hommes de l'école médiévale (mais pas Thomas d'Aquin), Nicolas de Lyre et certains réformateurs comme Zwingli, considéraient qu'il annonçait le salut aux saints de l'Ancien Testament ? Luther, Pierre Martyr, Bengel, etc., comme les romanistes Suarez, Estius et Bellarmin, ont adopté l'idée imaginaire qu'il n'est question que des incrédules du déluge, lesquels auraient cru au dernier moment ! D'autres, comme Ambroise et Athanase, Érasme et Calvin, ont soutenu que sa prédication s'adressait à la fois aux saints et aux pécheurs ! La logique n'a rien à voir avec ces hypothèses contradictoires, pas plus que les Écritures. Elles négligent toutes la grammaire, le contexte et l'analogie de la foi en général.

Distinguer le sens littéral du sens spirituel

C'est un homme audacieux qui nie toute allusion à Genèse 6:3 dans ces paroles de l'apôtre, surtout quand on se souvient de versets comme 1 Pierre 1:11 et 2 Pierre 2:5, et qui exclut ce que Christ a fait autrefois dans la puissance de l'Esprit, alors que ces passages s'attardent précisément sur son œuvre personnelle [par l'Esprit]. Et pourquoi Pierre n'utiliserait-il pas *πορευθεῖς* (*étant allé*) figurativement au verset 19 et littéralement au verset 22, alors que nous trouvons Paul utilisant *καθεύδωμεν* pour le sommeil moral en 1 Thess. 5:6, et pour le sommeil de la mort au verset 10 ?¹⁶⁴ Oui, le Seigneur lui-même utilise le même mot "mort" au sens figuré et au sens propre dans la même clause de Matt. 8:22.¹⁶⁵ Le Saint Esprit recherche l'intelligence spirituelle chez un croyant. « Lorsque ton œil est simple, ton corps tout entier aussi est plein de lumière » (Luc 11:34). Quoi de plus inepte que de singulariser, parmi toutes les myriades d'esprits perdus, les victimes antédiluviennes du déluge, pour la visite [exclusive] de Christ, que ce soit en miséricorde ou en jugement ? D'autant plus que l'intention manifeste du passage est d'avertir d'une part par [l'exemple] des désobéissants, et d'autre part par celui de quelques personnes préservées dans l'arche.

¹⁶⁴ v.6 : ἄρα οὖν μὴ καθεύδωμεν (Ainsi donc ne dormons pas) ; v.10 : εἴτε καθεύδωμεν (soit que nous dormions). (ndt)

¹⁶⁵ « ἄφες τοὺς νεκροὺς θάψαι τοὺς ἑαυτῶν νεκρούς (laisse les morts ensevelir leurs morts) ». (ndt)

L'argument d'un sort disproportionné

Dans la Seconde Épître de Pierre, périr dans le déluge ou dans les feux de Sodome n'est pas le seul sort réservé aux impies : le Seigneur réserve des châtiments plus terribles au jour du jugement [2 Pierre 2:9,17, 3:7]. Pierre contredit-il sa première épître ou une interprétation [qui serait] erronée ? Il est totalement faux de dire que leur sort semble disproportionné par rapport à leurs péchés. Le Seigneur lui-même, le juste Juge, avertit que, comme il en fut alors, il en sera de même aux jours du Fils de l'homme. Qui et que sont les hommes qui osent, dans leur suffisance, juger les voies de Dieu et la parole de Christ ? « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Conclusion et résumé

En bref, le point de vue superficiel, qui mène à une "doctrine étrange" tous ceux qui y cèdent, néglige la pleine relation des mots et des clauses, la portée de l'argument de l'apôtre ici, et l'instruction donnée à leur sujet en Gen. 6 et 2 Pierre 2. Les jours de Noé sont cités comme le témoignage le plus frappant de l'Ancien Testament en ce qui concerne la longanimité [divine], publique et manifeste, et ses résultats frappants. En effet, la majorité des désobéissants n'a pas seulement péri dans le déluge, mais leurs esprits en détention attendent le jugement (2 Pierre 2) pour avoir méprisé le « prédicateur de justice ». D'autre part, l'accent est mis sur le petit nombre de ceux qui ont été préservés avec Noé dans l'arche, non pas *par* l'eau, mais *à travers* l'eau, qui a détruit tous les autres. C'est pourquoi il n'est pas dit (de ces esprits), comme l'a fait le Doyen Alford et trop d'autres avant et depuis, "qui furent autrefois désobéissants", mais « désobéissants autrefois ». C'est la raison morale pour laquelle ils sont emprisonnés, comme doivent l'être tous ceux qui refusent maintenant le témoignage de Christ par l'Esprit. "L'allusion très ancienne" au fait que l'Esprit de Christ (et non pas son esprit en tant qu'homme) a prêché par Noé est la plus pertinente et la plus puissante allusion que l'Ancien Testament fournisse pour mettre en garde contre les périls de la désobéissance. En effet, qu'est-ce que les incrédules [Juifs] avaient à faire de celui qui n'agit plus que par l'Esprit, au lieu de régner dans une gloire visible et d'écraser l'opposition ? C'est par cet Esprit que Christ prêchait alors. C'est par ce même Esprit qu'il prêche aujourd'hui. Et puisque peu de ceux qui l'ont écouté ont été sauvés à l'époque, prenez garde de ne pas être parmi les nombreux qui désobéissent et périssent aujourd'hui. Quel réconfort pour le petit troupeau méprisé qui souffre pour son nom !

d) Le cas de E. Swedenborg (1688-1772)

Quelle tristesse et quelle humiliation de devoir parler d'un autre livre pernicieux reçu avec avidité aujourd'hui. *Our Life after Death* (Notre vie

après la mort), de E. Swedenborg,¹⁶⁶ en est à sa quarante-sixième édition ! En dépit des exhibitions scientifiques de propositions, déductions et objections examinées, ce ne sont que des futilités cachant une erreur mortelle avec impiété. Il parle beaucoup du "Hadès" selon les Grecs plus tard devenus juifs et des chrétiens post-apostoliques, comme Justin Martyr, Tertullien, Origène, etc, profondément infectés par la pensée païenne et hétérodoxe. Il ne tient pas vraiment compte de la pleine lumière apportée par notre Seigneur et par ses apôtres.

Le Seigneur et les saints ne sont pas dans le shéol (ou hadès)

Ainsi l'hébreu du Ps. 16:10 ne signifie pas "dans le shéol" mais "au shéol", et cela n'implique pas une descente dans ce séjour, pas plus que Actes 2:27 selon le texte critique véridique *εἰς ᾗδην (au hadès)*¹⁶⁷ d'Alford, Lachmann, Tischendorf, Tregelles, Wordsworth, Westcott et Hort. Ainsi, la Version Révisée rend à juste titre l'hébreu "Car tu n'abandonneras pas mon âme au shéol", etc., bien qu'elle [la Version Autorisée] traduisait à tort le grec par "in" (en) au lieu de "unto" ou "to" (au).¹⁶⁸ En mourant, notre Seigneur remit son esprit entre les mains de son Père, qui est assurément aux cieux ; et le brigand converti, si tard que ce soit, était le jour même avec lui dans le paradis (Luc 23). Nous avons déjà vu qu'au lieu d'être en hadès, le paradis est dans les cieux, et, comme nous l'avons aussi déjà remarqué, c'est sa partie la plus lumineuse. Un apôtre [Paul] le met en relation avec le « troisième ciel » (2 Cor. 12:2-4) ; et notre Seigneur dit par un autre apôtre [Jean] qu'il donnera à celui qui vaincra (une fois glorifié) « de manger de l'arbre de vie » qui assurément n'est pas dans le hadès (Apoc. 2:7). Dans l'Ancien Testament, le hadès, tout comme la mort, la vie et l'incorruptibilité, étaient laissés indéterminées. Mais ces choses, et d'autres encore, sont mises en lumière par l'évangile. Ainsi, dans la dernière parabole de Luc 16, notre Seigneur représente l'homme riche, qui n'avait ni foi ni amour, levant les yeux dans le hadès après sa mort, tandis que Lazare, croyant, est béni avec le fidèle Abraham. Le fossé est si grand qu'il ne peut être franchi d'un côté ni de l'autre. Le hadès était en ef-

¹⁶⁶ Emanuel Swedenborg (1688-1772), mystique et théologien suédois. Il affirme avoir eu des visions et des expériences directes du monde spirituel. L'article cité appartient à un ouvrage plus large : *Heaven and Hell (Ciel et enfer)*. J. N. Darby parle des swedenborgiens comme niant « la Trinité, la rédemption, et presque toutes les saines doctrines chrétiennes » (*Collected Writings*, 14:130-131). (ndt)

¹⁶⁷ et non pas *ἐν ᾗδῃ*, litt. *dans* le hadès. (ndt)

¹⁶⁸ Version Révisée : « For thou wilt not leave my soul to sheol ». – La Version Autorisée rendait à tort : « ...in hell (en enfer) ».

Dans son étude sur le livre des Actes (The Acts of the Apostles, p.23, éd.1952), W. Kelly traduit bien au v.27 « Thou wilt not leave my soul to Hades (tu n'abandonneras pas mon âme au hadès) », et au v.31 « that neither was He left to Hades (qu'il n'a pas été laissé (ou abandonné) au hadès) ». (ndt)

fet « loin » [v.23b], et y être, c'est être « dans les tourments ». Il n'est pas dit que Lazare se trouvait en hadès : il était dans le sein d'Abraham. La conversation, dans cette parabole, ne nie en aucune manière que les croyants aient été réconfortés dans le ciel avant la résurrection, ni que les égoïstes aient été dans « cette flamme », quoique ce ne soit pas encore l'étang de feu.

Cette erreur falsifie une grande partie des Écritures. Ainsi (p.40) "il est donc tout à fait certain que le Christ n'est pas allé de la croix au ciel". Il étaye cette hypothèse à l'aide de Jean 20:17. Or le texte ne suppose pas seulement un corps ressuscité, mais il considère son ascension et réfute l'absurde "donc" [de Swedenborg] selon lequel le paradis en question ne serait pas céleste.

Mauvaises applications de Jean 5, Apoc. 6, 2 Cor. 5 et Phil. 1

Nous pouvons passer rapidement sur le mauvais usage de 1 Pierre 3:18-20, tel qu'il est pleinement exposé quand il parle des relations avec les autres. Notons seulement l'inexcusable méprise qui applique "les morts" en Jean 5:25 aux défunts, alors qu'il exprime la condition commune de l'humanité déchue, morte dans ses fautes et dans ses péchés (Éph. 2:1,5). L'expression "l'heure qui vient, et elle est maintenant" nous dit ce que le Fils de Dieu fait, depuis qu'il est venu, par l'évangile qui vivifie ceux qui entendent sa voix. Mais l'effet aveuglant des préoccupations [du monde] conduit à la perdition. Aucun chrétien ne doute de l'état séparé, ou de ce qu'il appelle "la vie intermédiaire". Mais personne ne devrait douter que l'âme perdue est immédiatement tourmentée avant le jugement, et que l'âme sauvée, une fois absente de son corps, est présente avec le Seigneur, qui est assurément au ciel, et non pas dans le hadès. Cependant, la résurrection des justes n'est pas encore arrivée, et encore moins celle des injustes.

La référence à Apocalypse 6:9 est inintelligente, car la référence à « l'autel » indique simplement que, dans leur martyre, ils ont livré leurs âmes « pour la parole de Dieu et pour le témoignage ». C'est au verset 8, très différent, que nous entendons parler du hadès, non pas au verset 9. Les saints attendent la consécration de "ce jour-là" et du repos, de même que d'autres qui souffriront après eux, ainsi que l'Apocalypse le montre ailleurs. Le terme d'"état intermédiaire", et non de "vie intermédiaire", aurait été correct.

Les remarques des pages 51-54 sur 2 Corinthiens 5:1-8 et Philippiens 1:23-24 sont une dérobade et non pas un exposé de la vérité. La résurrection du corps a été glorieuse pour le Seigneur, et le sera pour les siens à sa venue. Mais nier que les saints, à leur délogement, vont vers Christ au ciel, et imaginer [pour eux] l'enfer à la place, c'est contredire les Écritures

que nous avons sous les yeux. Le raisonnement sur Hébreux 12:22-23 est tout autant infondé. Un "perfectionnement" dans l'état intermédiaire est étranger à la Parole de Dieu. Le hadès n'est mentionné dans aucun de ces textes : 2 Corinthiens 12:2 mentionne expressément le "troisième ciel", en contradiction absolue avec cette hypothèse de l'auteur (p.58).

Une perversion plus grave encore d'autres Écritures, et des blasphèmes

À partir de la page 100, on s'enfonce dans une erreur de plus en plus profonde. Ce n'est pas l'universalisme, mais l'anéantissement des plus mauvais et l'immortalité conditionnelle pour tous. Ce n'est pas le purgatoire romain mais un purgatoire, à caractère sceptique, pour beaucoup de ceux qui sont morts dans leurs péchés, à qui l'on promet vainement un salut dans le hadès. Le Seigneur a-t-il fait miroiter une telle espérance dans sa parabole [de Luc 16] ? N'en a-t-il pas enseigné l'impossibilité ? Mais la pensée de Christ, nous ne la trouvons pas dans ce livre. Il n'y a que des écritures perverses et des arguments imbus de confiance propre. Que peut-on penser d'un homme qui pourrait appliquer des passages tels que Hébreux 6:1, Romains 2:7 ; Éphésiens 4:13, Philippiens 1:6, 3:12, etc, au progrès et au perfectionnement après la mort ? Pour la plupart de ces gens, le « en son propre temps » de 1 Tim. 2:6 doit être la vie intermédiaire !

Comment peut-on déduire d'*ἀπολέσαι* (Matt. 10.28)¹⁶⁹ la "cessation de l'être" ? Était-il ignorant au point de ne pas savoir qu'une forme du mot, plus forte encore, est appliquée aux brebis *perdues* (*ἀπολωλότα*)¹⁷⁰ de la maison d'Israël au verset 6 du même chapitre ? Car ce participe parfait implique le résultat présent d'un acte passé, ce qui est tout à fait incompatible avec l'extinction de l'être. Quand il est dit que c'était des « brebis perdues », c'était des hommes vivants. L'anéantissement est un mensonge du bouddhisme et une ressource de l'incrédulité, mais c'est un mensonge de l'ennemi et c'est inconnu de l'Écriture. Même la science répudie la folie de cet auteur. Le Seigneur enseigne ici, comme en Matthieu 25 [v.41,46], le « *jugement* éternel », et plus solennellement encore, peut-être, en Marc 9:42-49.

Mais le livre est encore plus coupable. Que se permet de dire cet homme téméraire ? "Si hideuse que soit la représentation de Dieu par cette pensée, qui le rend plus cruel et plus impitoyable que le plus vil des monstres que l'imagination perversie ait jamais imaginés [...], ce dogme barbare des tourments éternels est le seul que nous puissions adopter

¹⁶⁹ καὶ ψυχὴν καὶ σῶμα ἀπολέσαι ἐν γέννῃ (...détruire et l'âme et le corps, dans la géhenne). (ndt)

¹⁷⁰ πρὸς τὰ πρόβατα τὰ ἀπολωλότα οἴκου Ἰσραὴλ (...aux brebis perdues de la maison d'Israël). (ndt)

avec cohérence si nous partons du principe que l'homme est naturellement immortel" (p.140). N'est-il pas un véritable blasphémateur, comme le moqueur T. Paine ? Il croit aux prières pour les morts (p.179-188) tout autant que le plus sombre romaniste. Telles sont les conséquences inévitables de sa méchante fable. Si la Bible est ainsi tordue, la Litanie et les Prières de circonstance n'y échappent pas non plus.

Le Dieu qui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, est [devenu, selon lui] "un Exécuteur antipathique", avec des yeux trop mauvais, si sa colère demeure sur celui qui ne croit pas ! Dieu n'est pas "juste" s'il ne donne pas une chance après la mort – [Quoi !] le Dieu qui a envoyé Son Fils pour être la propitiation pour nos péchés ! N'est-ce pas une horreur [de voir] que celui qui prétend être un ministre de l'évangile en soit le pourfendeur éhonté ? Hélas, de nos jours, c'est un mal croissant contre lequel l'Écriture nous a pleinement mis en garde (2 Tim. 4:3-4 ; 2 Pierre 2:1-2).

La révélation merveilleuse de la croix

C'est une hypothèse, bizarre et obscure en elle-même, étrangère à la portée assurée de la révélation, stérile pour la gloire pour Dieu ou pour le profit de l'homme, utile uniquement pour encourager des espoirs fallacieux et saper l'avertissement immensément sérieux de Dieu à l'encontre de l'insoumission actuelle à Lui-même et à sa Parole. Quel contraste béni avec cela avons-nous dans ce que l'Écriture dit indiscutablement sur les scènes finales de Christ ici-bas jusqu'à sa résurrection ! Quatre récits détaillés ont été fournis par le Saint Esprit, en plus des ajouts très importants dans les Actes et les Épîtres apostoliques.

Le premier Évangile nous raconte ces heures de ténèbres surnaturelles sur la croix, où le Messie rejeté exprime, selon la prédiction du Psaume 22, son sentiment d'être abandonné par son Dieu, et nous savons bien pourquoi ! C'est à cause de nos péchés. Dieu l'a fait péché pour nous, comme l'explique l'apôtre. C'est ce que présente [entre autres] le deuxième Évangile, qui montre le Serviteur achevant son œuvre d'obéissance jusqu'à la mort, et cette mort, c'est celle de la croix. Le troisième Évangile, qui met en lumière l'Homme parfait, le Fils de l'Homme mais aussi le Fils de Dieu, dans toutes ses affections et sympathies humaines, mais dans son dévouement absolu à la gloire de Dieu, nous fait savoir qu'il a dit d'une forte voix : « Père, entre tes mains je remets mon esprit », puis qu'il a rendu l'esprit. Le quatrième Évangile est tout aussi fidèle au dessein de l'Esprit, qui y présente le Verbe (la Parole) éternel et le Fils, fait chair, lequel, de sa propre autorité mais par obéissance (Jean 10:18), a rendu son esprit (expression jamais utilisée pour un autre, car c'est une chose qui n'est possible que pour Lui) après avoir dit, dans la conscience de sa Dété, « C'est accompli ».

Les circonstances et les conséquences [de la croix] n'en étaient pas moins dignes et d'une valeur inestimable. En effet, que signifiait le déchirement du voile rapporté par les trois Évangiles synoptiques, sinon que, de même que Dieu était descendu vers l'homme en amour, l'homme croyant peut maintenant s'approcher de Dieu en justice ? Et si le premier Évangile mentionne le tremblement de terre, les rochers fendus et les tombeaux ouverts, il prend soin d'ajouter qu'après la résurrection de Christ, de nombreux corps de saints endormis ressuscitèrent, et étant sortis des sépulcres, entrèrent dans la sainte ville, apparaissant à plusieurs. C'est un éclatant témoignage de la victoire remportée après sa mort expiatoire, par laquelle la puissance du diable a été annulée et par laquelle Christ désormais tient lui-même les clés de la mort et du hadès.

Conclusion sur le sujet

Mais pas le moindre mot n'est insinué ici ou ailleurs dans les quatre Évangiles concernant une visite (qu'il s'agisse d'un état de désincarnation ou de la résurrection, lesquelles diffèrent grandement) en hadès ou au tartare¹⁴⁷ (où les croyants ne peuvent se trouver) pour prêcher aux incroyants un message. Ce message est autant inadapté pour eux à un tel moment, qu'est sans fondement la fable de leur supposée repentance au dernier moment, irréconciliable avec tout ce que le texte nous transmet. 1 Corinthiens 15 présente à nouveau expressément l'évangile [v.1-3] mais sans l'ombre de ce pseudo-évangile. Il en est de même pour Éphésiens 4 et Philippiens 3. La grâce qui apporte le salut de Dieu est apparue à tous les hommes qui ont péché (Tite 2 [v.11]). Le hadès sait ce que c'est qu'être « dans les tourments », mais pas l'évangile qui y entrerait pour sauver [par un purgatoire] ceux qui n'ont pas tenu compte de la Parole de Dieu. C'est le lieu de « la flamme » pour les morts méchants, mais ce n'est pas encore l'étang de feu. Dans le hadès, il y a un grand gouffre, que personne ne peut franchir, entre les méchants, et les croyants bienheureux vus dans le sein d'Abraham. C'est ce qu'a révélé notre Seigneur. Peut-on trouver des mots plus évidents et plus concluants pour réfuter ces spéculations impies ?

Index des passages, sujets, auteurs

1 - Passages.....	
1 Cor. 12:13.....	9
1 Cor. 15.....	25, 102
1 Cor. 15:45.....	72, 87
1 Cor. 15:55.....	25
1 Cor. 5:3.....	9
1 Cor. 5:5.....	9
1 Jean 2:21.....	69
1 Pierre 1:1.....	71
1 Pierre 1:11.....	1, 4, 16, 48, 96
1 Pierre 1:12.....	1
1 Pierre 1:14.....	85
1 Pierre 1:4-5.....	7
1 Pierre 1:9.....	7
1 Pierre 2:10.....	85
1 Pierre 3:11.....	50
1 Pierre 3:14.....	50
1 Pierre 3:15.....	7
1 Pierre 3:18-20.4, 11, 17, 22, 27, 31, 33, 58, 63, 67, 73, 86, 88, 92, 99	
1 Pierre 3:21.....	49, 50
1 Pierre 3:8-17.....	1
1 Pierre 4:17-18.....	2
1 Pierre 4:3.....	85
1 Pierre 4:5.....	49
1 Pierre 4:5.....	7, 34
1 Pierre 4:6.....	40, 49
1 Sam. 27:9.....	48
1 Thess. 4:13.....	90
1 Tim. 2:6.....	100
1 Tim. 3:16.....	7, 9, 85
1 Tim. 4:7.....	84
2 Cor. 12.....	27, 39, 100
2 Cor. 12:2.....	93
2 Cor. 12:2-4.....	92, 98
2 Cor. 12:4.....	93
2 Cor. 5:1-8.....	99
2 Cor. 5:10,19,21.....	91
2 Cor. 5:19.....	91
2 Cor. 5:2-3.....	25
2 Cor. 5:21.....	91
2 Cor. 5:8.....	92
2 Cor. 6:2.....	93
2 Pierre 2. 1, 2, 29, 40, 42, 85, 87, 96, 97, 101	
2 Pierre 2:1-2.....	101
2 Pierre 2:18.....	1
2 Pierre 2:4.....	87
2 Pierre 2:5.....	1, 29, 96
2 Pierre 2:9.....	2, 42
2 Pierre 3:16.....	6
2 Pierre 3:7.....	2
2 Sam. 8:2.....	48
2 Tim. 2:8.....	76
2 Tim. 3:16.....	81
2 Tim. 4:3-4.....	101
Actes 12:23.....	89
Actes 13:2.....	89
Actes 19:21.....	9
Actes 2:27.....	98
Actes 2:35.....	65
Actes 20:22.....	9
Actes 4:10.....	67
Actes 7:19.....	48
Actes 7:59.....	88
Actes 8:26.....	89
Actes 8:29.....	89
Actes 8:39.....	89
Apoc. 1:10.....	9
Apoc. 1:4.....	89
Apoc. 11:7.....	87
Apoc. 17:3.....	9
Apoc. 17:8.....	87
Apoc. 2:7.....	27, 28, 39
Apoc. 20:1.....	87
Apoc. 20:11-15.....	65
Apoc. 20:13.....	21
Apoc. 20:3.....	87
Apoc. 20:4.....	88
Apoc. 21:10.....	9
Apoc. 22:6.....	88
Apoc. 4:2.....	9

Apoc. 4:5.....	89
Apoc. 6:9.....	88, 99
Apoc. 9:1.....	87
Apoc. 9:11.....	87
Apoc. 9:2.....	87
Col. 1.....	9, 79, 89
Col. 1:8.....	9
Dan. 5:29.....	76
Éph. 1.....	24, 79, 80, 89
Éph. 1:10.....	24, 79
Éph. 1:10-11.....	24
Éph. 2:1.....	99
Éph. 2:17.....	17, 48, 65
Éph. 2:22.....	9
Éph. 2:5.....	99
Éph. 3:5.....	9
Éph. 4.....	83, 100, 102
Éph. 4:13.....	100
Éph. 4:9-10.....	83
Éph. 5:18.....	9
Éph. 6:18.....	9
És. 42:7.....	27
És. 45:2.....	25, 26
És. 45:3.....	26
És. 49:1.....	26
És. 49:9.....	21, 27
És. 49:2.....	25
Gal. 3:15-16.....	9
Gal. 3:18.....	9
Gal. 3:2.....	9
Gal. 3:23.....	37, 39
Gal. 3:25.....	9
Gal. 3:3.....	95
Gal. 3:7.....	9
Gal. 4:9.....	45
Gal. 5.....	95
Gal. 5:1.....	25
Gal. 5:16.....	11, 95
Gal. 5:18.....	95
Gal. 5:25.....	95
Gal. 5:5.....	11
Gen. 6.....	1, 7, 15, 51, 52, 70, 85, 96, 97
Gen. 6:2.....	85
Gen. 6:3.....	1, 7, 15, 51, 70, 96
Héb. 1:13.....	65
Héb. 1:14.....	85
Héb. 1:7.....	85

Héb. 10:10.....	76
Héb. 10:38-39.....	71
Héb. 12:15-17.....	71
Héb. 12:22-23.....	100
Héb. 12:23.....	88
Héb. 12:25-29.....	71
Héb. 12:3.....	71
Héb. 2:9.....	76
Héb. 3:14.....	71
Héb. 5:7.....	51
Héb. 6:1.....	100
Héb. 6:4-6.....	71
Héb. 9:27-28.....	91
Héb. 10:13.....	65
Jean 10:18.....	7, 101
Jean 10:35.....	50
Jean 11:33.....	9
Jean 13:21.....	9, 94
Jean 19:30.....	9, 88
Jean 2:19.....	7
Jean 20:17.....	28, 92, 99
Jean 3:5.....	9
Jean 4:23-24.....	9
Jean 5:24.....	90
Job 1.....	85
Job 38.....	85
Jude.....	85, 88
Luc 10:21.....	9
Luc 11:34.....	96
Luc 12:5.....	13
Luc 16.....	31, 75, 98
Luc 16:22.....	31
Luc 16:26.....	75
Luc 17.....	15, 34
Luc 17:26.....	15
Luc 20:43.....	65
Luc 23.....	24, 27, 28, 39, 91, 98
Luc 23:43.....	24, 27, 28, 91
Luc 24:37.....	88
Luc 24:39.....	88
Luc 8:31.....	87
Marc 1:38-39.....	76
Marc 12:36.....	65
Marc 14:38.....	9
Marc 14:55.....	1
Marc 16:15.....	76
Marc 3:14.....	76

Marc 9:42-49.....	100
Matt. 10:28.....	100
Matt. 14:26.....	88
Matt. 22:43.....	9
Matt. 25:41.....	100
Matt. 25:46.....	100
Matt. 26:41.....	9
Matt. 26:59.....	1
Matt. 27:1.....	1
Matt. 27:50.....	9, 88
Matt. 5:3.....	9
Matt. 8:22.....	96
Os. 1.....	85
Os. 2.....	85
Phil. 1.....	24, 25, 92, 99
Phil. 1:20-23.....	25
Phil. 1:23.....	24
Phil. 1:23-24.....	99
Phil. 1:27.....	25
Phil. 1:6, 3:12.....	100
Phil. 2:10-11.....	24, 79
Phil. 3.....	102
Phil. 3:12.....	100
Phil. 3:21.....	25
Ps. 107:16.....	33
Ps. 121:5.....	25
Ps. 139:7-18.....	74
Ps. 16:10.....	98
Rom. 10:7.....	87
Rom. 11:13-14.....	61
Rom. 14:10-12.....	91
Rom. 2:7.....	100
Rom. 3:30.....	9
Rom. 4:25.....	68
Rom. 6:14.....	9
Rom. 6:4.....	7
Rom. 7.....	25
Rom. 7:7-8.....	9
Rom. 8:1.....	9
Rom. 8:11.....	25, 76
Rom. 8:13.....	9, 11
Rom. 8:13-14.....	11
Rom. 8:14.....	95
Rom. 8:2.....	25
Rom. 8:4.....	9
Rom. 8:4-6.....	9
Rom. 8:9.....	9

Rom. 9.....	85
Tite 2:11.....	102
Zach. 9:11.....	33

2 - Sujets.....

Baptême.....	16, 34, 43, 49, 60, 72, 82
Châtiment éternel.....	82
Ciel.....	27, 93, 98, 100
Croix.....	6, 23, 30, 31, 38, 74, 81, 99, 101, 102
Déluge.....	1, 2, 14, 15, 16, 21, 30, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 49, 52, 54, 55, 65, 71, 72, 82, 90, 93, 96, 97
Enfer.....	13, 21, 23, 24, 31, 35, 36, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 54, 55, 61, 62, 77, 81, 98, 99
Esprit. 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 78, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 96, 97, 101	
Esprits.....	1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 81, 82, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 101
Étang de feu.....	14, 30, 99, 102
Expiation.....	22, 43, 71, 72
Feu du purgatoire.....	43
Flamme.....	99, 102
Hadès.....	6, 12, 14, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 35, 39, 45, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 71, 74, 75, 81, 82, 83, 87, 96, 98, 99, 100, 102
Jugement et de destruction éternels.....	35
Jugement éternel.....	65, 78, 82, 87, 100
Limbe.....	31, 33, 42, 43, 44, 62
Noé.....	1, 2, 4, 5, 7, 12, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 24, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 36, 37, 38, 41, 45, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 58, 63, 64, 66, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 82, 83, 88, 90, 92, 97
Paradis.....	14, 24, 26, 27, 28, 29, 39, 56, 74, 83, 91, 92, 93, 98, 99
Périr éternellement.....	30, 36

Prison 1, 4, 5, 7, 9, 10, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 64, 67, 70, 72, 73, 75, 76, 77, 81, 83, 92

Purgatoire..31, 42, 43, 44, 45, 62, 77, 82, 100

Rédemption.....13, 14, 15, 18, 22, 25, 26, 32, 35, 36, 38, 42, 43, 44, 45, 55, 56, 60, 91

Résurrection..6, 7, 15, 16, 20, 22, 25, 26, 27, 28, 31, 34, 40, 47, 51, 52, 53, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 75, 79, 81, 83, 86, 87, 88, 91, 93, 94, 99, 101, 102

Salut..1, 2, 4, 5, 7, 13, 14, 16, 21, 24, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 38, 40, 46, 53, 55, 57, 58, 60, 65, 66, 71, 72, 73, 78, 79, 80, 85, 90, 91, 93, 96, 97, 99, 100, 102

Shéol.....5, 28, 98

Tartare.....87, 88, 93, 102

Tourments éternels.....100

Vie éternelle.....24, 26, 30, 44, 63, 80, 90, 91

Vivification. 1, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 16, 19, 20, 25, 28, 31, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 64, 66, 67, 70, 71, 72, 75, 76, 81, 86, 87, 88

3 - Mots ou expressions importants.

Âmes. 2, 5, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 42, 43, 45, 47, 48, 50, 54, 55, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 72, 75, 77, 83, 88, 89, 90, 92, 98, 99, 100

Anastre.....4, 8, 9, 10, 47, 53, 75, 86, 89, 92, 94

Anges..13, 14, 15, 56, 65, 72, 78, 84, 85, 87, 88, 89

Antédiluvien...1, 2, 12, 14, 17, 22, 29, 35, 65, 67, 70, 71, 77, 82, 92, 96

Ciel..6, 10, 15, 16, 24, 25, 26, 27, 28, 39, 43, 44, 48, 51, 56, 63, 72, 74, 78, 79, 80, 84, 90, 91, 92, 93, 98, 99, 100

Corps...11, 12, 13, 14, 19, 20, 24, 25, 27, 28, 31, 36, 37, 38, 44, 45, 46, 49, 55, 61, 64, 74, 75, 81, 86, 87, 88, 89, 91, 96, 99, 100, 102

Désobéissants...1, 4, 5, 7, 10, 12, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 27, 29, 30, 33, 34, 36, 37, 40, 41, 52, 53, 55, 58, 64, 70, 71, 72, 73, 77, 83, 88, 89, 90, 92, 96, 97

En chair. 1, 4, 7, 8, 11, 16, 20, 47, 50, 64, 68, 69, 71, 87, 94

Enfermé.....6, 21, 25, 32, 50, 82, 83

Étant allé. 4, 6, 10, 17, 48, 51, 52, 65, 67, 78, 87, 96

Mis à mort1, 4, 7, 8, 9, 10, 12, 16, 19, 20, 31, 47, 50, 51, 64, 66, 67, 69, 70, 71, 75, 81, 86, 87, 95

Par lequel 4, 9, 10, 12, 17, 18, 19, 20, 28, 36, 42, 51, 52, 67, 71, 76, 81, 87

Patience de Dieu.....1, 4, 5, 7, 14, 15, 18, 28, 42, 50, 51, 52, 53, 63, 71, 76, 85

Prêche. 1, 7, 9, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 27, 47, 53, 54, 55, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 67, 70, 71, 73, 75, 77, 81, 82, 83, 84, 87, 88, 92, 97, 102

Prédicateur...1, 14, 15, 21, 29, 48, 78, 97

Réconciliation.....44, 54, 78, 79, 80, 82

Romanisme.....44

Romaniste.....39, 43, 63, 82, 96, 101

Souffrance...1, 6, 7, 8, 13, 28, 30, 40, 50, 51, 52, 64, 67, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 90

Version Autorisée..10, 12, 19, 27, 66, 68, 69, 81, 85, 86, 87, 90, 94, 95, 98

Version Révisée.....10, 87, 90, 94, 95, 98

4 - Auteurs principaux.....

Alford...11, 19, 30, 34, 38, 39, 64, 65, 82, 83, 89, 91, 94, 97, 98

Anastase.....61

Bartle.....74, 75, 76, 77

Bellarmin....42, 45, 46, 47, 48, 50, 53, 54, 55, 56, 96

Browne.....12, 16, 18, 23, 27

Bullinger.....85, 86, 88, 89

Calvin...23, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 56, 65, 96

Chrysostome.....61

Clément de Rome.....60

Darby J. N.....6, 8, 41, 68, 77, 87, 93

Hermas.....59, 60

Horsley. 18, 19, 20, 21, 23, 26, 27, 33, 53

Irénée.....46, 58, 60, 96

Luckock.....93, 94, 96

Luther.....32, 62, 63, 65, 96

Martyr.....33, 46, 57, 96, 98

Middleton.....11, 16, 18, 29, 94

Origène.....4, 61, 98

Plumptre.....	83, 89	Thirlby.....	57
Sanderson.....	90, 91, 92	Tischendorf.....	59, 98
Swedenborg.....	97, 98, 99	Tregelles.....	98
Symonds.....	78, 79, 81, 82, 83	Ussher.....	12, 94
5 - Autres auteurs.....		Weiss.....	94
Barrow.....	12, 94	Westcott et Hort.....	98
Bède.....	45, 62, 94	Wiesinger.....	64, 94
Bengel.....	96	Wolzogenius.....	64
Bèze.....	56, 94	Woodward.....	85
Bunyan.....	59	Wordsworth.....	94, 98
De Wette.....	94	Zwingli.....	96
Estius.....	63, 96	6 - Pères.....	
Francowitz.....	64	Ambroise.....	33, 46, 65, 96
Grotius.....	36, 64	Athanase.....	46, 65, 96
Hall.....	12	Augustin 4, 21, 45, 46, 47, 48, 49, 54, 55, 61, 65, 94	
Hammond.....	94	Clément d'Alexandrie.....	46, 59, 60, 61
Hippolyte.....	96	Cyrille.....	46, 61
Huther.....	30, 65, 94	Épiphanie.....	4, 46
Jebb.....	57	Hilaire.....	46
Lachmann.....	98	Pères.....	4, 20, 21, 25, 26, 37, 38, 39, 43, 46, 47, 55, 56, 63, 83, 84, 93, 96
Leighton.....	12, 21, 94	Rufin.....	46
Mirandula.....	65	7 - Manuscrits.....	
Otto.....	57	Erpénienne.....	6, 29
Pearson.....	12, 94	Éthiopienne.....	4, 6, 12, 29
Piscator.....	94	Memphitique.....	4, 6, 29
Scaliger.....	94	Peschitta.....	5, 6, 28, 29
Schöttgen.....	36, 64	Philoxénienne.....	5, 28
Steiger.....	94	Syriaque.....	4, 5, 6, 25, 28, 29
Suarez.....	63, 96	Vulgate.....	4, 5, 29, 90
Sylburg.....	57, 60		
Tennyson.....	93		
Tertullien.....	61, 96, 98		

Table des matières détaillée

Présentation du texte controversé.....	3
1) <i>Introduction</i>	3
2) <i>Le texte controversé</i>	4
Simple explication du passage.....	5
1) <i>Des traductions très anciennes, confuses</i>	5
2) <i>Des choses faciles à comprendre</i>	6
3) <i>Le temps et les raisons de la mise en réserve des esprits</i>	7
4) <i>Les souffrances de Christ et celles des croyants</i>	7
5) <i>L'absence de l'article et sa signification</i>	8
Réfutation d'interprétations erronées.....	11
1) <i>Les interprétations erronées de certains savants</i>	11
a) L'interprétation de Middleton et de Browne.....	11
Vivifié spirituellement, et non « par l'Esprit » !?.....	11
Vivant dans son esprit !?.....	12
Vivant dans son âme !?.....	12
Une prétendue prédication aux esprits.....	13
Une prétendue difficulté.....	15
Un parallèle oublié avec le témoignage de l'Esprit au temps du déluge.....	15
Mort charnellement, vivant spirituellement !?.....	16
Trois erreurs textuelles relatives au prêche.....	17
Un but moral aberrant.....	18
b) L'interprétation de l'évêque Horsley.....	18
Deux participes <i>σαρκι</i> et <i>πνεύματι</i> : charnellement et spirituellement ?.....	18
Une confiance excessive dans l'opinion des Pères.....	20
L'emprisonnement physique des pécheurs ?.....	21
Une repentance tardive en hadès ?.....	21
La prédication de Christ après celle de Noé ?.....	21
D'autres arguments extravagants.....	22
Une délivrance imaginaire d'un lieu de réclusion.....	23
Un lieu d'enfermement mais non de châtiment ?.....	25
Un lieu de sécurité ?.....	26
Conclusion sur les commentaires de Horsley.....	27
2) <i>Les interprétations basées sur les versions anciennes</i>	28
a) Les versions syriaques anciennes.....	28
b) Conclusion au sujet des versions anciennes.....	29
3) <i>Les interprétations de Calvin, protestant (1509-1564)</i>	30
a) Première allusion au passage de Pierre.....	31
b) Deuxième allusion au passage de Pierre.....	33
c) Troisième allusion au passage de Pierre.....	35
d) De soi-disant défauts dans l'exposé de l'apôtre inspiré.....	39
Une omission de Pierre au sujet des justes ?.....	39
Le mélange des justes et des désobéissants ?.....	40
e) Conclusion sur les commentaires de Calvin.....	41
4) <i>Les interprétations de Bellarmin, catholique (1542-1621)</i>	42

a) Le purgatoire selon la doctrine romaine.....	43
Une notion antiscrituraire et ambivalente.....	43
L'ignorance de la vérité de l'évangile.....	44
La réintroduction du judaïsme.....	44
b) Les arguments de Bellarmin.....	45
Premier argument.....	46
Deuxième argument.....	47
Troisième argument.....	48
Quatrième argument.....	49
Cinquième argument.....	50
c) Précisions additionnelles.....	51
La résurrection de Christ par [l']Esprit.....	51
La place et le travail de l'Esprit de Christ.....	51
Un témoignage dans la souffrance face au gouvernement et à la grâce de Dieu.....	52
Parallèle imaginaire entre « par l'Esprit » et « aux esprits ».....	52
L'application au temps actuel du témoignage ancien de l'Esprit.....	53
Autre analogie avec l'histoire d'autrefois échappant à Bellarmin.....	53
Contestation par Bellarmin des objections d'Augustin.....	54
Les interprétations diverses dans la chrétienté.....	56
1) <i>Les temps qui ont suivi les jours des apôtres</i>	56
a) La tendance générale.....	56
b) Justin Martyr (†165).....	57
c) Irénée (122-200).....	58
d) Pasteur d'Hermas (fin du II ^e siècle).....	59
e) Clément d'Alexandrie (150-215).....	60
f) Origène d'Alexandrie (185-253).....	61
g) Cyrille d'Alexandrie (375-444).....	61
h) Autres auteurs.....	61
2) <i>Les temps du Moyen Âge</i>	62
3) <i>Les temps de la Réformation</i>	62
a) Luther (1483-1546).....	62
b) Francowitz (Flacius Illyricus) (1520-1575).....	64
c) Calvin (1509-1564).....	65
4) <i>Les temps après la Réformation</i>	66
a) Le Dr J. Brown (1784-1857).....	66
Les objections du Dr Brown.....	66
Des objections en fait pas du tout insurmontables.....	67
Une construction grecque souple.....	68
Une particule (dans) utilisée de manière beaucoup trop rigide.....	69
Le caractère de la résurrection de Christ, et du prêche aux esprits.....	70
Parallèle entre les souffrances de Christ et les souffrances des croyants.....	70
Parallèle entre les temps passés et les temps actuels.....	71
Mauvaise interprétation de la vivification de Christ et des hommes en prison.....	72
Mauvaise catégorisation des esprits en prison.....	73
Souffrir pour les péchés, non pas pour le bien.....	73
b) Le Dr Bartle (1831-1908).....	74
Une double et grave hétérodoxie.....	74
Une prédication non pas en personne, mais par [l']Esprit (ou en Esprit).....	74
Une prédication non pas avant, mais après la résurrection.....	75

Une traduction plusieurs fois falsifiée.....	75
Conclusion sur l'interprétation du Dr Bartle.....	77
c) A. R. Symonds (1815-1883).....	78
L'hérésie de l'universalisme.....	78
Deux réconciliations distinctes (Col. 1).....	79
Une soumission universelle à Christ (Phil. 2).....	80
La réunification de toutes choses, et les croyants héritiers (Éph. 1).....	80
Une allusion au prêche de Christ aux esprits en prison ?.....	81
Fausse allusion à l'interprétation d'Alford.....	82
L'universalisme, et une autre fausse allusion à l'interprétation d'Alford.....	82
Une allusion aux imaginations irrespectueuses du Doyen Plumptre.....	83
d) Conclusion sur ces auteurs.....	84
5) <i>Autres auteurs « modernes »</i>	85
a) E. W. Bullinger (1837-1913).....	85
Une épître aux Juifs croyants, pas aux Gentils (nations).....	85
Non « par son esprit », mais « par [l']Esprit ».....	85
Une mauvaise traduction de « vivifié ».....	87
Non pas des anges déçus.....	88
Autres erreurs.....	89
b) Le Dr Sanderson (1830-1913).....	90
La négation de l'évangile et du salut.....	90
La négation du paradis comme étant le ciel.....	91
Erreur répétée « par son esprit », au lieu de « en Esprit ».....	92
c) Le Doyen Luckock (1833-1909).....	93
Contestation concernant l'apôtre Paul ravi au paradis, au troisième ciel.....	93
L'Esprit de Dieu, et non pas l'esprit du Seigneur.....	94
L'oubli de la mort de Christ pour le péché.....	95
Une logique absurde.....	96
Distinguer le sens littéral du sens spirituel.....	96
L'argument d'un sort disproportionné.....	97
Conclusion et résumé.....	97
d) Le cas de E. Swedenborg (1688-1772).....	97
Le Seigneur et les saints ne sont pas dans le shéol (ou hadès).....	98
Mauvaises applications de Jean 5, Apoc. 6, 2 Cor. 5 et Phil. 1.....	99
Une perversion plus grave encore d'autres Écritures, et des blasphèmes.....	100
La révélation merveilleuse de la croix.....	101
Conclusion sur le sujet.....	102
Index des passages, sujets, auteurs.....	104